Rapport sur la liberté de la presse en Europe

2024 : Affronter les pressions politiques, la désinformation et l'érosion de l'indépendance des médias

Évaluation annuelle
de la liberté de la presse en Europe
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité
des journalistes

Mars
2025

plateforme
pour la sécurité
des journalistes

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport sur la liberté de la presse en Europe

2024 : Affronter les pressions politiques, la désinformation et l'érosion de l'indépendance des médias

Évaluation annuelle
de la liberté de la presse en Europe
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité
des journalistes

Mars 2025

Conseil de l'Europe

Les opinions exprimées dans cet ouvrage relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, 2025 ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Secrétariat de la Plateforme pour la protection du journalisme (mediafreedom@coe.int).

Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

Photo de couverture : © Funtap - Shutterstock

© Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes / Conseil de l'Europe, mars 2025.

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe.

Rapport rédigé par les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.
Co-ordination éditoriale : **Jean-Paul Marthoz**

Illustrations :
Cartooning for Peace *été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, prix Nobel de la paix et ancien Secrétaire Général des Nations Unies, et du dessinateur de presse Plantu. Actuellement présidé par le dessinateur de presse français Kak, Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs déterminés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits humains et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances.*

Organisations partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

EFJ European Federation of Journalists	**FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES JOURNALISTES** http://europeanjournalists.org
IFJ	**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES** http://www.ifj.org
AEJ	**ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS** http://www.aej.org
ARTICLE 19	**ARTICLE 19** http://www.article19.org
RSF REPORTERS WITHOUT BORDERS	**REPORTERS SANS FRONTIÈRES** https://rsf.org
CPJ	**COMITÉ POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES** https://cpj.org
INDEX ON CENSORSHIP	**INDEX ON CENSORSHIP** https://www.indexoncensorship.org
International Press Institute IPI	**INTERNATIONAL PRESS INSTITUTE** http://ipi.media/
INSI	**INTERNATIONAL NEWS SAFETY INSTITUTE** http://newssafety.org
RORY PECK	**THE RORY PECK TRUST** https://rorypecktrust.org
EBU OPERATING EUROVISION AND EURORADIO	**UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION** https://www.ebu.ch
pen INTERNATIONAL	**PEN INTERNATIONAL** http://www.pen-international.org
EUROPEAN CENTRE FOR PRESS & MEDIA FREEDOM	**EUROPEAN CENTRE FOR PRESS & MEDIA FREEDOM** www.ecpmf.eu
FREE PRESS UNLIMITED	**FREE PRESS UNLIMITED** www.freepressunlimited.org
Justice for Journalists Foundation for International Investigations of Crime against Media	**JUSTICE FOR JOURNALISTS FOUNDATION** https://jfj.fund

En mémoire de Christophe Deloire

© RSF / Manon Levet

Christophe Deloire, décédé brutalement le 8 juin 2024 à l'âge de 53 ans, était Secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF) depuis 2012. Président fondateur du Forum sur l'information et la démocratie en 2018 et nommé délégué général des États généraux de l'information de France en 2023, Christophe Deloire était un infatigable défenseur des médias libres, indépendants, pluriels et diversifiés.

Le journalisme a été son combat de toujours, et il s'est battu pour le défendre avec une conviction inébranlable.

TABLE DES MATIÈRES

RECOMMANDATIONS 9

RÉSUMÉ ANALYTIQUE 11

APERÇU DE LA LIBERTÉ DES MÉDIAS EN EUROPE EN 2024 13

LA PLATEFORME 10 ANS APRÈS 21

BONNES PRATIQUES : DONNER L'EXEMPLE 25

MENACES, VIOLENCE ET HARCÈLEMENT À L'ENCONTRE DES JOURNALISTES 28

Melita Vrsaljko : « Je n'ai eu d'autre choix que de me battre » 30

Attaques de dénigrement et de cybersquattage contre Reporters sans frontières 31

LUTTER CONTRE LES SLAPP : FAIRE PROGRESSER LA PROTECTION JURIDIQUE DES JOURNALISTES EN EUROPE 32

IMPUNITÉ : JUSTICE DIFFÉRÉE, JUSTICE REFUSÉE 34

Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de journalistes 36

Vladyslav Yesypenko doit être libéré 37

Journalistes et autres acteurs des médias en détention en Europe 38

Sur invitation. Kak : « Sommes-nous encore Charlie? » 40

LA LÉGISLATION INSTRUMENTALISÉE : ÉTOUFFER LA LIBERTÉ JOURNALISTIQUE 42

MÉDIAS DE SERVICE PUBLIC : LA BATAILLE POUR L'INDÉPENDANCE 44

APPROPRIATION DES MÉDIAS : UNE STRATÉGIE POUR EXCLURE LES VOIX CRITIQUES 46

PAR-DELÀ DES FRONTIÈRES : COMBATTRE LA RÉPRESSION TRANSNATIONALE DES JOURNALISTES 47

Julian Assange, un précédent pour la liberté de la presse en danger 49

LE JOURNALISME, ASSIÉGÉ EN TEMPS DE GUERRE 50

Viktoria Roshchyna, une vie dédiée au journalisme 52

LOGICIELS ESPIONS ET SURVEILLANCE : DES MENACES ACCRUES CONTRE LE JOURNALISME 53

Barry McCaffrey et Trevor Birney : dénoncer les collusions au sein de la surveillance d'État 54

PROTÉGER LE JOURNALISME : INDÉPENDANCE, CONDITIONS ÉQUITABLES ET DROIT DU TRAVAIL 56

Deep fake, vraies menaces : le calvaire de Dinko Gruhonjić 59

PAYS À SUIVRE 60

Géorgie : déclin rapide de la liberté de la presse en 2024 60

Italie : ingérences politiques et menaces juridiques contre le journalisme 61

Slovaquie : la liberté des médias en danger 62

SECTIONS INSTITUTIONNELLES 65

Conseil de l'Europe : renforcer l'engagement au niveau national 65

Union européenne : mettre en œuvre les réformes concernant la liberté de la presse 66

Recommandations

En s'attaquant aux problèmes essentiels tels que l'intimidation, la désinformation et la surveillance, et en faisant preuve d'un réel engagement en faveur de la défense de l'information d'intérêt public, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et leurs États membres peuvent instaurer un environnement plus sûr et plus favorable au journalisme, renforçant ainsi la liberté de la presse et la démocratie.

Au Conseil de l'Europe

- Promouvoir la mise en œuvre efficace de la *Recommandation contre les poursuites-bâillons*, en harmonisant les lois nationales des États membres avec ses dispositions et en sensibilisant les législateurs et les professionnels du droit, y compris les juges et les procureurs.
- Encourager les réponses rapides et complètes aux alertes de la Plateforme pour la sécurité des journalistes et les mesures correctives efficaces des États contre les atteintes à la liberté de la presse ; accorder la priorité à la résolution des cas d'impunité.
- Mobiliser le soutien politique en faveur de la campagne « *Les Journalistes comptent* » pour faire progresser les politiques et les lois qui protègent les journalistes et préservent l'indépendance des médias.
- Veiller à ce que les États respectent leurs engagements dans les recommandations existantes du Conseil de l'Europe en faveur de garanties d'indépendance et de financement adéquat des radiodiffuseurs publics, leur permettant de remplir leur mission d'information du public et d'offrir un forum de débat ouvert et exempt d'ingérence politique.
- Accroître la pression sur les États membres en faveur de la protection des journalistes contre la *surveillance abusive*, harmoniser les cadres juridiques et les procédures nationales avec toutes les normes internationales pertinentes, y compris la jurisprudence de la Cour EDH, afin de garantir l'indépendance judiciaire et un contrôle efficace.

À la Commission européenne

- Encourager la transposition *de la directive contre les poursuites-bâillons* dans les droits internes, et planifier et mettre en œuvre les mesures proposées dans la *Recommandation contre les poursuites-bâillons*, afin de fournir des protections solides aux journalistes.
- Enquêter sur les États membres en violation du *règlement européen sur la liberté des médias* et engager le cas échéant des procédures d'infraction.
- Engager la responsabilité juridique des *très grandes plateformes en ligne* (VLOP) dans la mise en place de mesures efficaces pour protéger les droits des journalistes, y compris de recours contre les décisions arbitraires de retrait de contenu, ainsi que de mesures efficaces pour lutter contre le harcèlement en ligne des journalistes, conformément au *règlement sur les services numériques*.
- Mieux utiliser le *rapport sur l'État de droit* de l'UE, notamment en rendant ses recommandations aux États membres plus spécifiques et réalisables au regard de la liberté de la presse et la protection des journalistes. Élargir l'évaluation du rapport pour y inclure une évaluation approfondie des actions des États membres visant à améliorer la sécurité des journalistes, des mesures pertinentes pour lutter contre les SLAPP, y compris la transposition de la *directive contre les poursuites-bâillons*, et la mise en œuvre du *règlement européen sur la liberté des médias*. Utiliser le rapport comme un outil pour favoriser la confiance et stimuler le débat parmi les communautés journalistiques au niveau des États membres, en exploitant son potentiel à induire des changements positifs.
- Réexaminer la *Recommandation sur la sécurité des journalistes* afin de renforcer les efforts déployés par les États membres pour améliorer la sécurité des journalistes en ligne et hors ligne.
- Accorder la priorité à l'action de l'UE en faveur de l'éducation aux médias et à l'information, du pluralisme des médias, du journalisme indépendant et des réseaux de vérification des faits, et veiller à ce qu'ils

soient au cœur des initiatives de l'UE de lutte contre la désinformation, y compris le *Bouclier européen pour la démocratie*, qui doit également être pleinement conforme aux normes internationales en matière de droits humains.

Aux États membres du Conseil de l'Europe

- Élaborer et mettre en œuvre des *plans d'action nationaux* pour la sécurité des journalistes ; mettre en place des mécanismes de réaction rapide aux menaces.
- Mettre en place des *unités spécialisées* au sein des forces de l'ordre et de l'appareil judiciaire pour traiter en priorité les affaires d'agressions contre des journalistes.
- Harmoniser les *droits internes en matière de diffamation* avec la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, supprimer la protection renforcée de personnalités publiques contre la diffamation, mettre fin aux sanctions excessives et aux peines privatives de liberté à l'encontre des journalistes, et mettre l'aide juridictionnelle civile à la disposition des inculpés.
- Maintenir des protections juridiques pour les *médias de service public* solides, garantissant leur indépendance éditoriale et un financement stable, à l'abri de l'influence et de l'ingérence politiques, afin de leur permettre de servir l'intérêt public de manière efficace et impartiale.
- Lutter contre le *harcèlement en ligne* par des mécanismes appropriés et des mesures pratiques, et soutenir la formation des journalistes à la sécurité numérique.
- Renforcer la protection des *journalistes en exil*, y compris des garanties contre l'utilisation abusive des « *notices rouges* » d'Interpol, et accélérer les procédures de « *refuge sûr* » et d'asile.

Résumé analytique

La guerre en Ukraine demeurait le sujet de préoccupation majeur en 2024, les journalistes ukrainiens et internationaux risquant quotidiennement leur vie sur les lignes de front. Les professionnels des médias, tout comme les autres civils du pays, ont subi la menace constante des bombardements russes. Le rôle essentiel des médias dans la couverture des conflits a également été remis en cause par des violations de la liberté de la presse dans le cadre de la crise persistante à Gaza, en Cisjordanie et dans l'ensemble du Moyen-Orient.

- Les résultats de nombreuses élections dans les États membres du Conseil de l'Europe, au niveau européen, et aux États-Unis, ont révélé une influence croissante des partis illibéraux et populistes. Ces partis, souvent hostiles au journalisme critique et d'intérêt public, l'ont illustré par une rhétorique dénigrante, des contraintes juridiques sur les médias et une ingérence réglementaire qui a saboté les radiodiffuseurs de service public.

- En Europe, ce rapport fait état d'abus importants, soulignant le besoin urgent de réformes législatives et pratiques de grande envergure.

- *SLAPP et défis juridiques* : 2024 a connu des développements positifs, tels que l'adoption de la *Recommandation* du Conseil de l'Europe *sur la lutte contre les poursuites stratégiques contre la participation publique* (poursuites-bâillons) ; la promulgation par l'Union européenne du *règlement européen sur la liberté des médias* (EMFA) ; et l'adoption de la *directive contre les poursuites-bâillons* de l'UE. Ces mesures ont créé un environnement plus favorable à la protection de la liberté de la presse et à la sécurité des journalistes, mais leur mise en œuvre au niveau national reste incohérente et n'a pas encore été engagée dans de nombreux cas.

- *Surveillance et confidentialité des sources* : les logiciels espions constituent une menace croissante pour la sécurité des journalistes et la confidentialité des sources. La surveillance reste omniprésente et difficile à détecter.

- Outre les pressions nationales, la menace de la *répression transnationale* s'est accrue, les journalistes exilés étant confrontés de manière accrue à la surveillance, au harcèlement et à l'intimidation en provenance de leur pays d'origine. La Plateforme a documenté plusieurs cas dans lesquels des journalistes en exil ont été pris pour cible au moyen de surveillance numérique, de menaces à l'encontre de membres de leur famille et d'actions en justice destinées à les contraindre au silence.

- Certains gouvernements s'en prennent de plus en plus aux journalistes exilés en *abusant des instruments juridiques internationaux* tels que les « *notices rouges* » d'Interpol, érodant ainsi la liberté de la presse dans le monde entier. Les partenaires de la Plateforme ont appelé à des réformes urgentes pour remédier à ces abus et veiller à ce que les pays d'accueil offrent des protections adéquates, y compris des procédures d'asile accélérées et des mesures de sécurité renforcées pour les journalistes exposés. Les efforts visant à lutter contre la répression transnationale se sont également développés, la nécessité de mettre en place des mécanismes internationaux pour protéger les journalistes en exil étant de plus en plus reconnue.

- *Appropriation des médias* : le contrôle de l'État et des partis politiques sur les médias – au moyen d'interventions réglementaires, de manipulations de l'actionnariat et de pressions financières – demeure un problème très répandu, qui érode la liberté de la presse et le pluralisme. Pour contrer cette menace croissante, des mesures urgentes sont nécessaires, notamment une transparence accrue de l'actionnariat des médias, des protections juridiques plus solides pour empêcher toute influence indue, et des autorités de régulation indépendantes pour faire respecter l'intégrité éditoriale et garantir un paysage médiatique diversifié.

- *Les médias de service public* sont restés un champ de bataille pour l'indépendance, certains gouvernements continuant à exploiter des leviers réglementaires et financiers pour exercer leur contrôle. Qu'il s'agisse d'initiatives de sous-financement ou d'ingérence pure et simple dans l'indépendance éditoriale, ces tactiques ont affaibli la confiance du public dans les institutions médiatiques. Le *règlement européen sur la liberté des médias* offre l'espoir d'inverser cette tendance, mais sa mise en œuvre effective par les États membres sera essentielle pour garantir la durabilité d'écosystèmes médiatiques pluralistes et indépendants.

- Les progrès technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, ont introduit de nouveaux risques pour la liberté de la presse. Les campagnes de désinformation générée par l'IA, les vidéos « hypertruquées » et le harcèlement automatisé sont utilisés de manière accrue pour discréditer des journalistes et éroder la confiance du public dans les médias.

- 2024 a mis en lumière les premiers cas documentés de *campagnes de désinformation générée par l'IA* ciblant directement des journalistes. À mesure que ces technologies deviennent plus sophistiquées et plus facilement accessibles, l'apport du journalisme dans la lutte contre la désinformation et la vérification des faits s'avère d'autant plus déterminant. Les décideurs politiques devront inclure la gouvernance de l'IA dans des stratégies de protection des médias plus générales.

En réponse à tous ces défis, les groupes de défense de la liberté de la presse et les organisations de journalistes ont intensifié leurs campagnes pour sauvegarder le journalisme et les valeurs démocratiques. Ils appellent les États membres du Conseil de l'Europe à respecter leurs engagements et à adhérer aux accords internationaux, y compris la Convention européenne des droits de l'homme, et à mettre en œuvre des réformes qui garantissent l'indépendance et le pluralisme des médias.

Si 2024 a mis en lumière des défis pressants à la liberté de la presse, l'année a également révélé de la résilience et de l'action collective. Les campagnes de mobilisation, les réformes juridiques et la coopération internationale permettent d'espérer la persistance du journalisme indépendant. A l'aube de son 10e anniversaire, la Plateforme pour la sécurité des journalistes relève l'importance de l'action en faveur de la protection de la liberté des médias coordonnée.

Aperçu de la liberté des médias en Europe en 2024

En 2024, la Plateforme pour la sécurité des journalistes a enregistré 266 alertes, un chiffre comparable à l'année précédente, mais nettement supérieur aux niveaux antérieurs à la COVID.[1] Ces alertes signalent des agressions physiques, de l'intimidation, de la détention, de l'impunité et d'autres actions restrictives. En 2024, la Plateforme a introduit une nouvelle catégorie : les obstacles systémiques à la liberté des médias. La première série d'alertes systémiques concernant le droit et la pratique en matière de diffamation a été publiée en septembre.[2]

La Géorgie a connu la plus forte augmentation d'alertes en 2024 – plus qu'un triplement par rapport à l'année précédente – essentiellement sur des attaques contre des journalistes lors de manifestations pro-UE. Les pays ayant le plus grand nombre d'alertes sur la Plateforme sont l'Ukraine (40), où la plupart des violations se sont produites dans des territoires occupés par la Russie ou ont été attribuées aux forces russes ; la Russie (32), suivie de la Türkiye (28), la Serbie (20) et la Géorgie (18).

La Géorgie a connu la plus forte augmentation du nombre d'alertes en 2024, plus qu'un triplement par rapport à l'année précédente.

2024 avait été annoncée comme une grande année électorale, les électeurs se rendant aux urnes pour le Parlement européen ainsi que pour de nombreuses élections législatives et locales. Les partis populistes et d'extrême-droite représentent aujourd'hui environ un quart des sièges du Parlement européen. Dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe, ces partis ont obtenu une part importante des voix lors d'élections législatives et régionales, ou ont rejoint des gouvernements de coalition.

Ces gains électoraux réalisés par des partis réputés pour leurs idéologies illibérales – et leur hostilité à l'égard de la presse – constituent une menace importante pour les coalitions qui ont traditionnellement défendu la liberté des médias et le pluralisme au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Cette mutation pourrait affecter la manière dont les États membres de l'UE mettent en œuvre les dispositions de l'EMFA et affaiblir l'engagement des États membres du Conseil de l'Europe (CdE) en faveur de la campagne « *Les Journalistes comptent* ».

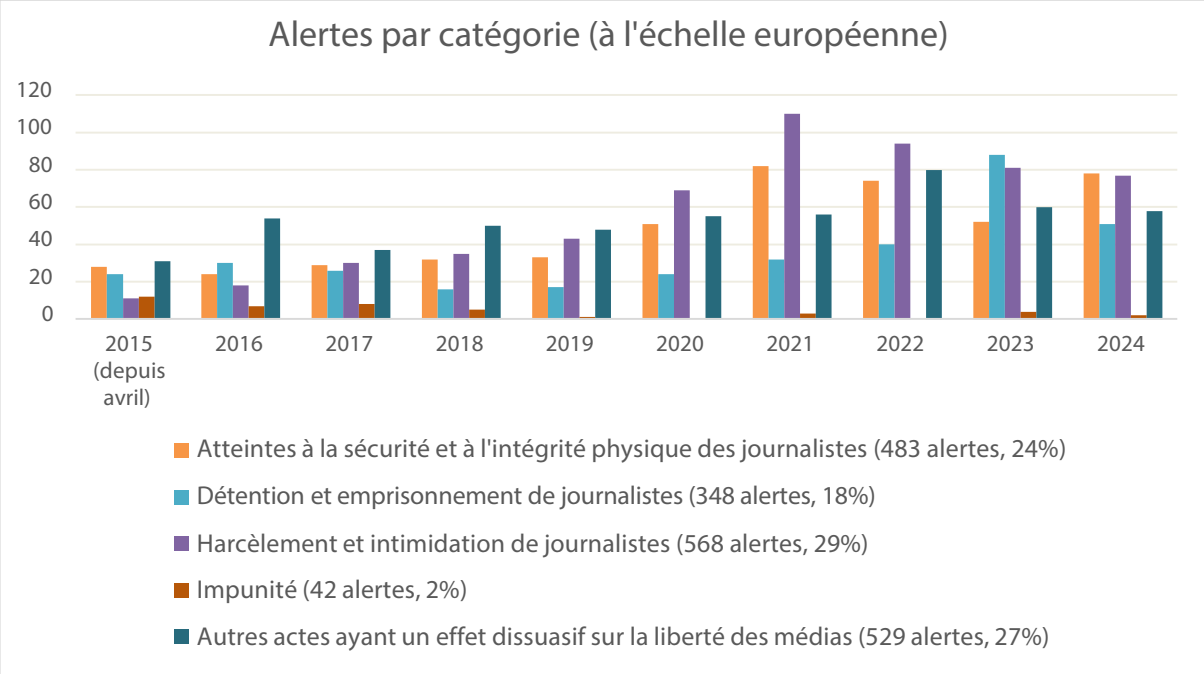

1. Les 15 organisations partenaires de la Plateforme ont rédigé conjointement ce rapport. Chaque organisation partenaire se réserve le droit de procéder à sa propre évaluation d'une question ou d'un cas. Les données présentées ici reflètent les alertes soumises par les organisations partenaires, chacune d'elles restant responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations transmises.
2. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Alertes systémiques concernant la diffamation », https://fom.coe.int/fr/pagesspeciales/detail/93

La guerre, l'ombre qui plane sur le journalisme indépendant

En 2024, la guerre a continué à projeter une ombre sur le journalisme. En Ukraine, les combats intenses sur les lignes de front et le bombardement intensif des villes et des infrastructures par les forces russes demeuraient le sujet de préoccupation majeur en Europe en termes de risques et de coûts humains. La Plateforme a recensé au moins sept incidents au cours desquels des journalistes ont fait l'objet de tirs, dont la mort tragique fin août de Ryan Evans, conseiller en sécurité de Reuters, victime d'une frappe de missile dans l'est de l'Ukraine. Des journalistes ont été blessés et des bureaux de rédaction ont fait l'objet d'attaques dans plusieurs autres cas.

Debuhme (Suisse) / Cartooning for Peace

Dans les territoires occupés de l'Ukraine, le traitement des journalistes par la Russie a régulièrement violé le droit de la guerre et les résolutions du Conseil de sécurité des NU, qui garantissent la protection des journalistes en tant que civils dans les zones de conflit armé. Au moins 28 journalistes ukrainiens ont été emprisonnés, tandis que d'autres ont été empêchés d'exercer leur métier, contraints de fuir ou de continuer à travailler dans la clandestinité au péril de leur vie. Le cas de Viktoria Roshchyna est particulièrement emblématique. Journaliste indépendante courageuse, elle a disparu en août 2023, en reportage dans les territoires occupés. En septembre 2024, les autorités russes ont annoncé qu'elle était décédée lors d'un transfert d'une prison locale à Moscou.

En Russie, la censure en temps de guerre et des lois draconiennes criminalisant la critique des autorités de l'État ont amplifié la répression du journalisme indépendant. En décembre 2024, au moins 29 journalistes russes étaient emprisonnés.[3] La Russie a également fait l'objet d'une alerte systémique de la part de la Plateforme en raison de son recours excessif à l'arsenal législatif en matière de diffamation, d'insulte et de désinformation. Plusieurs journalistes ont été condamnés par contumace et la législation visant les dénommés « agents étrangers » a été renforcée davantage.

3. Ce chiffre n'inclut pas les journalistes arrêtés par la Russie dans les territoires occupés de l'Ukraine.

Les autorités russes exercent une pression considérable sur les majors technologiques étrangères, les obligeant à supprimer des contenus et à bloquer l'accès aux outils permettant de contourner la censure.[4] L'interdiction des médias étrangers a renforcé davantage l'isolement de la Russie par rapport aux réseaux d'information mondiaux, amplifiant ainsi la dépendance du public de la propagande contrôlée par l'État.

La Russie a également étendu ses efforts pour faire taire la dissidence au-delà de ses frontières. Des poursuites pénales ont été engagées contre des journalistes russes en exil, des organes de presse étrangers ont été ajoutées au registre des « organisations indésirables » et des journalistes étrangers ont été inscrites sur des avis de recherche – notamment dans le cadre d'allégations de franchissement illégal de la frontière à la suite d'une incursion militaire ukrainienne dans la région de Koursk.

La guerre de Gaza a également affecté le journalisme et la liberté de la presse de manière significative, dans la mesure où le conflit s'est répercuté dans les rues et les salles de rédaction européennes, déclenchant des réactions intenses et polarisées. La Plateforme a documenté de nombreux cas de harcèlement et de menaces à l'encontre de journalistes couvrant la crise, des incidents étant signalés en Suède,[5] au Danemark,[6] en Allemagne,[7] en Italie et au Royaume-Uni.[8] Les groupes de défense de la liberté de la presse ont exprimé leur inquiétude face aux restrictions imposées à la couverture d'une crise mondiale de cette ampleur, exhortant les autorités israéliennes à autoriser l'accès de la presse internationale à l'enclave et à garantir la sécurité des journalistes palestiniens. Compte tenu de l'interdiction de couverture, ces journalistes constituent des sources d'information essentielles sur les développements de la crise.

Del Rosso (Italie) / Cartooning for Peace

4. Human Rights Watch, « Russia : Foreign Tech Companies Cave to Authorities' Pressure », https://www.hrw.org/news/2024/12/17/russia-foreign-tech-companies-cave-authorities-pressure
5. Alerte 'Manifestation devant le domicile de la journaliste suédoise Inas Hamdan, menaces à l'encontre du journaliste danois Claes Kirkeby Theilgaard', https://go.coe.int/6vOHt
6. Ibid.
7. Alerte 'Le reporter du BILD Iman Sefati menacé à plusieurs reprises à Berlin', https://go.coe.int/tLh2U
8. Alerte 'La police britannique saisit des appareils électroniques lors d'une perquisition au domicile du journaliste Asa Winstanley', https://go.coe.int/1F81z

« Diplomatie des otages »

La confrontation croissante du Kremlin avec l'OTAN et l'Occident a constitué la toile de fond d'un important échange de prisonniers en août 2024. Parmi les 26 personnes libérées figuraient deux journalistes américains : Evan Gershkovich du *Wall Street Journal*, accusé d'« espionnage », et Alsu Kurmasheva de *Radio Free Europe/Radio Liberty*, accusée de « diffusion de fausses nouvelles sur l'armée russe ». Vladimir Kara-Murza, figure de l'opposition russe et journaliste (lauréat du prix Pulitzer du commentaire 2024 pour ses chroniques au *Washington Post*), a également été inclus dans l'échange.

La prise d'otages est devenue un outil dans la stratégie générale des relations interétatiques et de guerre hybride.[9] Les ressortissants étrangers travaillant en Russie sont désormais régulièrement avertis qu'ils risquent l'arrestation arbitraire et le chantage, même s'ils respectent scrupuleusement les lignes rouges fixées par les autorités russes.

L'échange concernait également Pablo González Yaguë, également connu sous le nom de Pavel Rubtsov, un ressortissant hispano-russe détenu en Pologne depuis février 2022 dans le cadre de poursuites pour espionnage. Après sa libération, Rubtsov a été transporté à Moscou, où il a été accueilli par Vladimir Poutine.[10] Rubtsov était soupçonné d'avoir collaboré avec le GRU, l'agence de renseignement militaire russe.[11] Deux semaines après l'échange, le parquet polonais a formellement inculpé Rubtsov d'espionnage. Le 16 octobre 2024, à la lumière des preuves révélées après l'échange, les organisations partenaires de la Plateforme ont supprimé l'alerte concernant la détention de Rubtsov, confirmant que son arrestation n'était pas liée à des activités journalistiques.

Guerre hybride

2024 a également confirmé l'impact clivant de la désinformation sur le champ médiatique et le journalisme. D'une part, certains États membres ont invoqué la désinformation pour arrêter des journalistes ou pour légiférer en matière de fausses informations, restreignant ainsi davantage la liberté de la presse. D'autre part, des stratégies d'influence impliquant la militarisation des médias sociaux ont été employées pour manipuler ou déstabiliser l'opinion publique.

En Roumanie, le candidat à la présidence Călin Georgescu, décrit comme un conspirationniste d'extrême-droite sympathisant de Poutine, a émergé en contournant la presse et en s'appuyant sur des partisans actifs sur TikTok. L'ascension de Georgescu a été si rapide et si perturbante que, le 6 décembre, la Cour constitutionnelle de Roumanie a annulé le premier tour de l'élection, citant des preuves substantielles d'ingérence russe dans le processus électoral. « Sa victoire choc place le règlement sur les services numériques de l'UE sous les feux de la rampe », écrit Politico Europe. « La Commission, qui supervise TikTok, est confrontée à un exercice d'équilibre délicat, consistant à démontrer l'efficacité de son règlement sur la modération des contenus ».

En Géorgie, des réseaux russes et des organismes publics auraient diffusé de la désinformation et des théories conspirationnistes pendant les élections d'octobre, dans le but de discréditer les groupes pro-UE.

La presse sous pression

Dans les pays non touchés par la guerre, l'exercice du journalisme était loin d'être simple en 2024. Les agressions physiques et verbales, les menaces et le harcèlement à l'encontre des journalistes se sont multipliés. La couverture des manifestations et des émeutes demeure particulièrement périlleuse, certains manifestants considérant les journalistes comme des « ennemis du peuple ».

Les journalistes ont également été confrontés à des cas de violence policière. La Géorgie a fourni un exemple particulièrement troublant de brutalité policière, des dizaines de journalistes ayant été agressés, arrêtés et entravés dans l'exercice de leurs fonctions en reportage depuis les manifestations pro-UE à Tbilissi.[12] Dans plusieurs pays, la situation s'est légèrement améliorée grâce à un renforcement du dialogue entre la profession et les forces de l'ordre.

9. L'arrestation le 19 décembre en Iran de la journaliste italienne Cecilia Sala a également été interprétée par certains responsables occidentaux comme un autre exemple de « diplomatie des otages ». Elle a été libérée le 8 janvier 2025.
10. Reporters sans frontières, « Pologne : le ressortissant hispano-russe Pablo González a abusé des droits accordés aux journalistes dans les démocraties », https://rsf.org/fr/pologne-le-ressortissant-hispano-russe-pablo-gonz%C3%A1lez-abus%C3%A9-des-droits-accord%C3%A9s-aux-journalistes
11. The Insider, « Free Pablo and Fancy Bear : GRU illegal Pavel Rubtsov got a warm welcome home in Moscow by a hacker on the FBI Most Wanted List », https://theins.ru/en/politics/276740
12. Alerte 'Répression policière contre les journalistes couvrant des manifestations pro-UE', https://go.coe.int/SH9pc

Le harcèlement en ligne – qui vise en particulier les femmes journalistes – doit être traité de toute urgence. Il a pris des formes extrêmes, ainsi que l'illustre une campagne de désinformation deep fake lancée contre le journaliste serbe Stevan Dojčinović.[13] Des agents de l'État ont également attaqué les médias ; en Slovaquie par exemple, le Premier ministre Robert Fico a qualifié les médias de « bâtards sanguinaires ».

Le harcèlement en ligne a pris des formes extrêmes, ainsi que l'illustre une campagne de désinformation deep fake lancée contre le journaliste serbe Stevan Dojčinović.

La surveillance, une forme particulièrement flagrante d'attaque contre le journalisme indépendant, révélée en 2021 par l'enquête de *Forbidden Stories* sur l'utilisation abusive du logiciel espion Pegasus,[14] a continué à susciter la crainte et l'incertitude parmi les journalistes. En mai 2024, Access Now et ses partenaires ont révélé comment au moins sept journalistes et militants russes, bélarusses, lettons et israéliens auraient été ciblés au sein de l'UE par le logiciel espion de NSO Group Pegasus.[15]

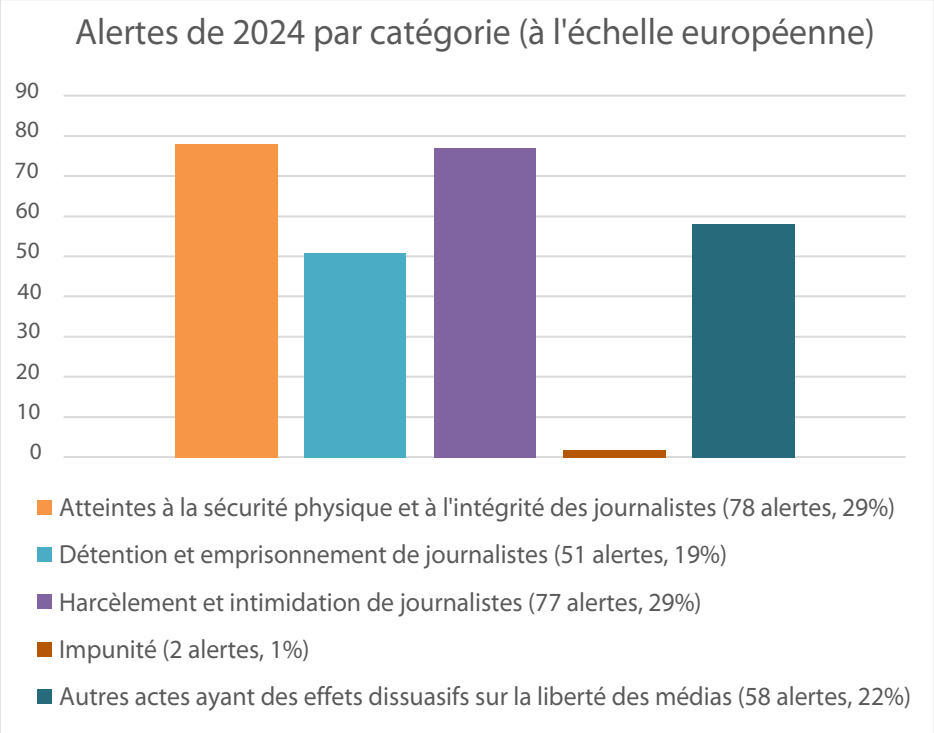

La détention, un outil de censure

Bien que Julian Assange ait finalement été libéré de la prison de Belmarsh à Londres et que le cinéaste bélarusse Andrei Gnyot,[16] arrêté en Serbie en vertu d'une « *notice rouge* » d'Interpol, ait été autorisé à rejoindre un pays de l'UE, un nombre important de journalistes et de professionnels des médias demeurent derrière les barreaux. Au 31 décembre 2024, 159 journalistes étaient détenus en Europe, dont 44 au Bélarus, 30 en Azerbaïdjan, 29 en Russie (outre 28 dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie), 27 en Türkiye et 1 en Géorgie.[17] Andrei Aliaksandrau, l'un des journalistes détenus au Belarus, est un ancien collègue d'*Index on Censorship* et d'*Article 19*, deux partenaires de la Plateforme. Il a désormais passé quatre ans en prison sur le fondement d'accusations politiquement motivées et infondées.

13. Alerte 'Le journaliste serbe Stevan Dojčinović victime d'une campagne de diffamation', https://go.coe.int/SOsIA
14. Forbidden Stories, « Pegasus : La nouvelle arme mondiale pour faire taire les journalistes », https://forbiddenstories.org/fr/pegasus-la-nouvelle-arme-mondiale-pour-faire-taire-les-journalistes/
15. Access Now, « Exiled, then spied on : Civil society in Latvia, Lithuania, and Poland targeted with Pegasus spyware », https://www.accessnow.org/publication/civil-society-in-exile-pegasus/
16. Alerte 'Le journaliste bélarusse Andrey Gnyot risque l'extradition de la Serbie vers le Bélarus', https://go.coe.int/ZOGkU
17. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Journalistes et autres acteurs des médias actuellement en détention en Europe », https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions

Des journalistes et des professionnels des médias ont également été détenus temporairement au cours de l'année écoulée selon des procédés qui entravent leur travail et risquent de décourager d'autres d'entreprendre des efforts d'investigation similaires. En juin, par exemple, une journaliste de la plateforme d'information indépendante française *Blast* a été détenue pendant 32 heures par la police après avoir refusé de révéler ses sources.[18]

Législation restrictive

Des lois restreignant indûment la liberté de la presse et entravant la liberté de parole demeurent en vigueur dans quelques États membres, souvent sous des prétextes tels que la lutte contre la désinformation, le terrorisme, la diffamation et les discours de haine, ou la protection du droit à la vie privée ou des « valeurs traditionnelles ». En Géorgie, l'adoption des lois relatives à la « *transparence de l'influence étrangère* » et aux « *valeurs familiales et la protection des mineurs* » a suscité de vives inquiétudes quant à l'avenir de la liberté des médias. Ces lois menacent l'existence même des médias indépendants, sapent la société civile et restreignent le droit des journalistes à informer librement.

Appropriation des médias et médias de service public

Des gouvernements ont continué à s'employer à façonner le secteur des médias en fonction de leurs intérêts et à marginaliser les voix critiques et indépendantes. Les médias de service public (MSP), dont la radiodiffusion et les agences de presse nationales, se situaient dans le viseur dans la mesure où ils doivent représenter une pluralité de points de vue et adhérer à des normes d'indépendance et d'impartialité, en porte à faux avec les stratégies des forces illibérales visant à dominer l'espace public. Les MSP étaient également vulnérables aux réductions ou aux menaces de réduction de dépenses dans plusieurs États membres, au risque de compromettre leur capacité à assumer leur mission journalistique d'intérêt public.

En Pologne, le nouveau gouvernement a pris des mesures pour démanteler l'emprise du parti Droit et Justice sur le secteur des médias, en particulier sur les MSP. Il a lancé un processus de consultation sur le cadre juridique des médias afin de l'harmoniser avec l'EMFA. L'adoption de ces réformes demeure toutefois en suspens.

La ligne de front judiciaire

Les menaces et actions juridiques abusives, y compris les procès en diffamation et les SLAPP, demeuraient un problème majeur pour la presse indépendante. Toutefois, après des années de mobilisation, les partenaires de la Plateforme ont pu saluer deux avancées au niveau européen : l'adoption par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe d'une *Recommandation contre les poursuites-bâillons* et la promulgation par l'Union européenne de la *directive contre les poursuites-bâillons*, qui couvre les affaires civiles transfrontalières. Il appartient désormais aux gouvernements nationaux de manifester la volonté politique de s'attaquer au problème.

La Plateforme a enregistré des exemples troublants de collusion présumée entre les services de sécurité, le système judiciaire et des criminels présumés : en Grèce, l'enquête de l'État sur la surveillance illégale de journalistes visait de fait les journalistes qui avaient révélé le scandale – plutôt que les auteurs ; dans certains pays l'absence de condamnations dans certaines affaires d'impunité liées à l'assassinat de journalistes portait la marque de collusions présumées entre certains agents et des auteurs. En décembre 2024, un tribunal de Londres a conclu que le Service de la police d'Irlande du Nord, ainsi que la Police métropolitaine du Grand Londres, avaient illégalement surveillé deux journalistes en Irlande du Nord de manière illégale, afin de connaître leurs sources pour un article sur le massacre sectaire de Loughinisland en 1994 et sur une prétendue dissimulation et collusion entre les forces de l'ordre et des tueurs à gage loyalistes au cours des Troubles (le conflit qui s'est déroulé entre la fin des années 1960 et 1998).

L'impunité des assassins de journalistes et de leurs commanditaires reste l'une des principales menaces pour la sécurité des journalistes dans la mesure où elle équivaut à un « permis de tuer ».

18. Alerte 'Une journaliste de Blast interpellée alors qu'elle couvrait une manifestation et invitée à révéler ses sources', https://go.coe.int/as5GP

Menace mondiale

Les gouvernements ne sont pas limités par les frontières nationales lorsqu'il s'agit d'attaquer le journalisme. La Russie a été tenue responsable d'une campagne de désinformation d'une ampleur inégalée visant à déstabiliser la situation politique dans les États membres du Conseil de l'Europe et à discréditer des médias traditionnels, une tactique qui augmente le risque d'attaques et de harcèlement à l'encontre des journalistes.

Certains pays (Chine, Russie, Iran, Myanmar, Turkménistan, Arabie saoudite, Rwanda et autres) ont eu recours à la répression transnationale : attaques physiques, harcèlement, pressions et espionnage de journalistes en exil ou militarisation des « *notices rouges* » d'Interpol (requêtes adressées aux forces de l'ordre du monde entier afin de localiser et d'arrêter provisoirement une personne dans l'attente d'une extradition, d'une remise ou d'une procédure judiciaire similaire) contre des journalistes critiques.[19] [20]

Le travail des journalistes européens a également été affecté par les développements politiques au-delà du continent. « La censure dans un lieu est censure en tout lieu », a déclaré Lee Bollinger, président de l'Université de Columbia. Les interdictions ou les restrictions d'accès, comme à Gaza ou dans les territoires occupés d'Ukraine, ont constitué des obstacles majeurs au journalisme indépendant, sapant le droit du public à l'information sur des événements internationaux d'intérêt public primordial.

La victoire de Donald Trump aux élections de novembre 2024 a tiré la sonnette d'alarme. Les médias américains estiment que les menaces juridiques, notamment les procès paralysants en diffamation, les citations à comparaître et les pressions exercées sur la protection des lanceurs d'alerte, vont probablement s'intensifier. La *loi sur l'espionnage*, appliquée au cas de Julian Assange, risque d'être invoquée de manière beaucoup plus active contre les journalistes aux États-Unis et au-delà. Consciente de cette menace, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté en octobre une Résolution appelant les États-Unis à « réformer d'urgence la loi sur l'espionnage de 1917 afin d'exclure de son application les directeurs et directrices de publication, les journalistes et les lanceurs et lanceuses d'alertes qui divulguent des informations classifiées dans un but légitime ».[21]

Les médias américains estiment que les menaces juridiques, notamment les procès paralysants en diffamation, les citations à comparaître et les pressions exercées sur la protection des lanceurs d'alertes, vont probablement s'intensifier.

Le rapprochement entre les dirigeants américains de Big Tech, dont beaucoup prônent un « absolutisme de la liberté d'expression », et Donald Trump a également été interprété comme un risque pour les efforts européens visant à réglementer les plateformes sociales. Sans doute que l'efficacité du *règlement sur les services numériques* de l'Union européenne et les efforts de l'Europe pour lutter contre la désinformation et le discours haineux seront mis à l'épreuve. L'ambition européenne, qui consiste à incarner une puissance normative mondiale inspirée par le droit international des droits humains, est clairement menacée par les développements aux États-Unis. « L'alliance de Trump et d'Elon Musk va aussi nous affecter ici en Europe : nos élections. Notre sécurité »,[22] a averti Carole Cadwalladr en novembre dernier dans son discours d'ouverture à la conférence de l'OSCE sur la liberté des médias à Vienne.

Institutions européennes

L'année 2024 a marqué une étape importante pour la liberté de la presse dans l'UE avec l'entrée en vigueur de l'EMFA et de la *directive contre les SLAPP*. L'EMFA sera pleinement applicable en août 2025 et les États membres de l'UE devront avoir transposé la directive d'ici mai 2026. Une nouvelle Commission européenne est en place depuis décembre 2024 et comporte deux commissaires chargés d'un mandat spécifique concernant la politique

19. Human Rights Watch, « Des gouvernements ciblent des ressortissants vivant à l'étranger », https://www.hrw.org/fr/news/2024/02/22/des-gouvernements-ciblent-des-ressortissants-vivant-letranger
20. Reporters sans frontières, « 'Attention, nous sommes à vos trousses' : Un rapport de RSF sur la répression transnationale sans précédent des journalistes iraniens au Royaume-Uni », https://rsf.org/fr/attention-nous-sommes-%C3%A0-vos-trousses-un-rapport-de-rsf-sur-la-r%C3%A9pression-transnationale-sans
21. L'APCE reconnaît Julian Assange comme 'prisonnier politique' et met en garde contre l'effet dissuasif de son traitement sévère, https://www.coe.int/fr/web/portal/-/pace-recognises-julian-assange-as-a-political-prisoner-and-warns-against-the-chilling-effect-of-his-harsh-treatment
22. Carole Jane Cadwalladr, « There is a new kind of darkness facing the world », https://timesofmalta.com/article/there-new-kind-darkness-facing-world.1101540

des médias. Les groupes de défense de la liberté de la presse demandent qu'ils s'engagent pour une mise en œuvre efficace de l'EMFA, qu'ils renforcent les mesures contre les SLAPP, qu'ils exploitent les rapports sur l'État de droit pour obtenir des améliorations tangibles pour les journalistes, et qu'ils pressent les États membres de l'UE à appliquer la Recommandation de 2021 sur la sécurité des journalistes.

- Au Conseil de l'Europe, l'accent a été mis sur la campagne « *Les Journalistes comptent* », qui vise à sensibiliser les acteurs publics et la société civile au rôle essentiel de la liberté de la presse dans la démocratie et à promouvoir les initiatives nationales qui améliorent la sécurité des journalistes. Les membres de la Plateforme ont plaidé en faveur du renforcement d'initiatives nationales qui sont susceptibles de suivi et de soutien, conformément à la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes.

- Les groupes de défense de la liberté de la presse ont salué l'adoption de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur les SLAPP et de la convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Ils ont également suivi de près les rapports de l'Assemblée parlementaire (APCE) sur la propagande et la concentration des médias, éléments clé d'un environnement favorable à des médias libres et indépendants.

- En octobre, la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH) a rendu une décision historique[23] sur la législation russe relative aux agents étrangers. La Cour a considéré que la législation était « stigmatisante, trompeuse et utilisée de manière excessivement générale et imprévisible », affirmant que son objectif consistait davantage à punir et à intimider qu'à répondre à des préoccupations légitimes en matière de transparence ou de sécurité nationale. L'arrêt de la Cour EDH devrait influencer d'autres États membres qui ont adopté ou envisagent d'adopter une législation similaire.

- Ce rapport souligne que, si la liberté de la presse est incontestablement menacée, les journalistes et leurs alliés au sein des institutions gouvernementales et intergouvernementales sont plus que jamais déterminés à combattre les assauts contre ce que l'on appelle souvent la « mère de toutes les libertés ».

23. Cour européenne des droits de l'homme, *Kobaliya et autres c. Russie*, requête n° 39446/16 et 106 autres, arrêt du 22 octobre 2024, https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-237425

La Plateforme 10 ans après

En avril 2025, nous commémorerons le 10e anniversaire de la Plateforme pour la sécurité des journalistes du Conseil de l'Europe. Cette étape est l'occasion de réfléchir à l'évolution de la liberté de la presse, du journalisme et de l'état des médias dans les 46 États membres, ainsi qu'au Belarus et en Russie,[24] d'évaluer les progrès accomplis et de tracer la voie à suivre.

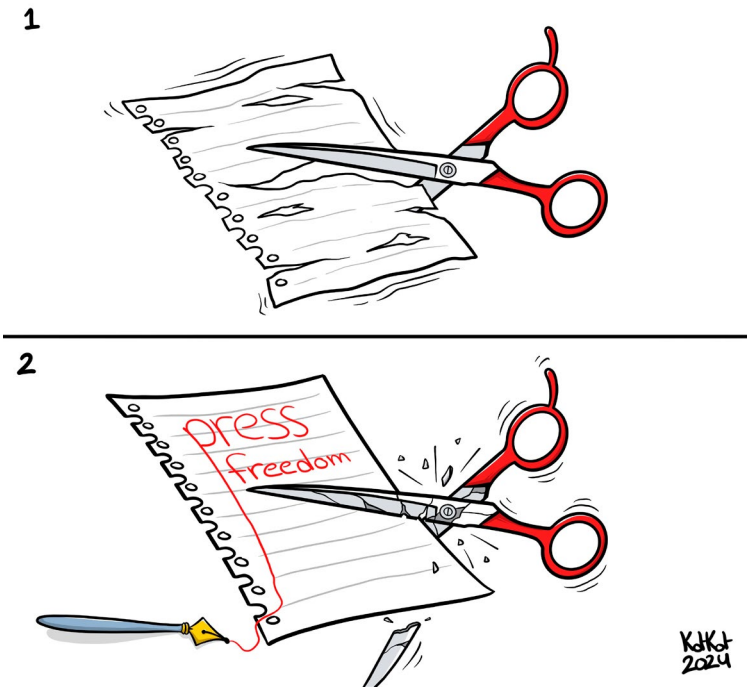

Kotkot (Jordanie) / Cartooning for Peace

Grâce à la couverture géographique de ses 15 organisations partenaires et à la diversité de leurs mandats, la Plateforme a accumulé un volume impressionnant de données, offrant une image représentative de la liberté de la presse dans la région. Ces données ont permis de documenter les menaces qui pèsent sur le journalisme et d'identifier les tendances émergentes. Les alertes enregistrées ont mis en évidence les risques de laisser de tels cas sans résolution dans la mesure où cela érode les obligations que les États membres se sont engagés à respecter dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme. Depuis son lancement en avril 2015, et au 31 décembre 2024, la Plateforme a enregistré près de 2 000 alertes sur la liberté des médias.

La Plateforme a été créée à la suite de l'attaque terroriste contre l'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo* en janvier 2015, et elle a rapidement été confrontée à un certain nombre d'assassinats ciblés de journalistes en Europe. Depuis sa création, elle a enregistré 51 cas de ce type.[25] De nombreuses victimes, dont Daphne Caruana Galizia à Malte et Ján Kuciak en Slovaquie, effectuaient des reportages sur des questions de corruption et de crime organisé.

Alors que certaines alertes sur la Plateforme signalent des cas qui menacent la liberté des médias ou la sécurité des journalistes dans un environnement de liberté de la presse relativement stable par ailleurs, un nombre croissant reflète des attaques systématiques contre la presse. Ces attaques ne sont pas seulement le fait de fonctionnaires malhonnêtes, d'agents de police dévoyés ou de responsables politiques incendiaires ; elles font graduellement partie intégrante de programmes politiques qui rejettent les principes fondamentaux de la démocratie libérale.

24. La Russie a été exclue du Conseil de l'Europe à la suite de son invasion non provoquée de l'Ukraine. Le Belarus n'est pas membre du Conseil de l'Europe, mais il est couvert par les partenaires de la Plateforme.
25. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Journalistes et autres acteurs des médias tués en Europe depuis 2015 », https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/tues

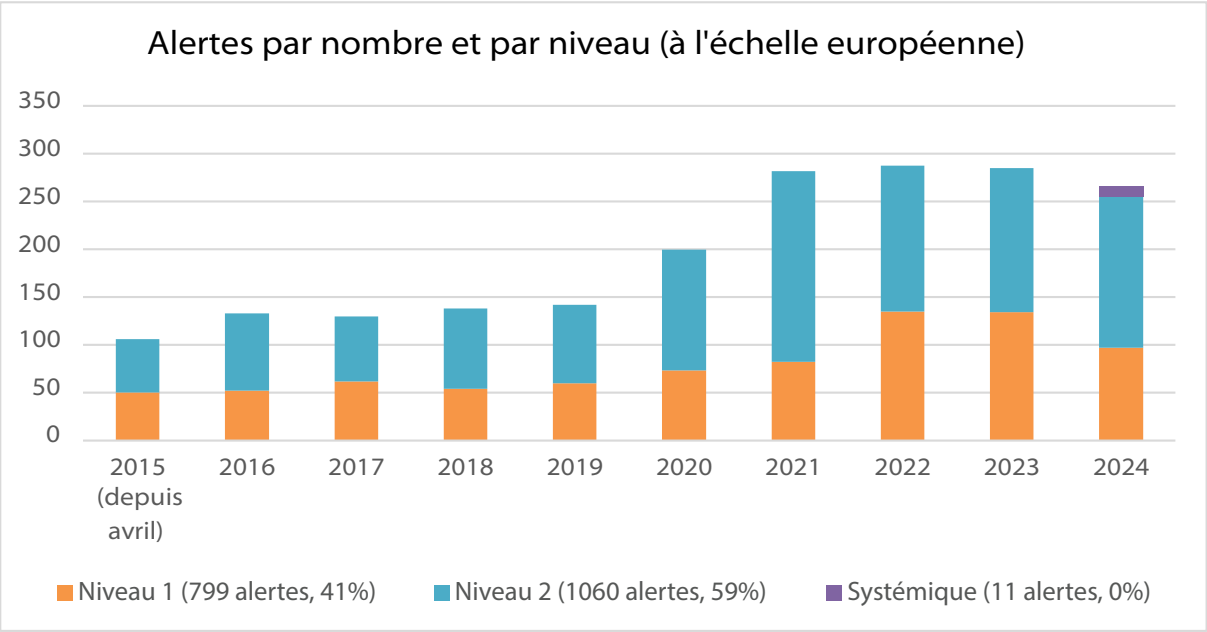

L'hostilité de ces mouvements politiques à l'égard du journalisme indépendant reflète en grande partie la doctrine du « majoritarisme » – opinion selon laquelle les majorités électorales accordent aux gouvernements le droit de gouverner sans contrôle ni contrepoids, et sans respect pour le droit à la critique, à la dissidence ou à la liberté d'opinion. Leur objectif est de redessiner le paysage médiatique afin d'affaiblir ou de démanteler les piliers de la liberté de la presse.

L'appropriation des médias constitue l'un de leurs leviers. Elle comprend un large éventail de stratégies, notamment l'étouffement du pluralisme et de l'indépendance des médias de service public, la politisation des autorités de régulation, la possibilité pour les alliés politiques d'acquérir des médias privés influents et la marginalisation, le financement ou la délégitimation des médias critiques. L'objectif est de dominer l'espace public et d'imposer des récits idéologiques.

L'expérience a montré que ces stratégies sont poursuivies sans pitié. Les défenseurs de la liberté de la presse qui dénoncent et contrecarrent ces évolutions sont souvent la cible de campagnes de dénigrement émanant de responsables politiques, de trolls en ligne ou de groupes de médias privés hostiles. Dans un cas alarmant, Reporters sans frontières (RSF) – un partenaire de la Plateforme – a été victime d'une usurpation d'identité et d'un cybersquattage orchestrés par une société de relations publiques liée à un groupe de médias précédemment accusé par RSF de compromettre l'indépendance et le pluralisme journalistiques.

Cette vulnérabilité est exacerbée par le dénigrement des médias par des agents publics et des dirigeants politiques, qui abusent de leur autorité à des fins politiques, et par l'absence de réglementation efficace de l'incitation et du discours haineux dans les médias sociaux. Ces facteurs constituent souvent des invitations ouvertes à insulter, menacer, harceler et agresser les journalistes. Il est inquiétant de constater que des segments importants du public soutiennent parfois ces politiques, remettant en cause le rôle du journalisme et de la liberté de la presse, et applaudissant les dirigeants politiques qui dénoncent les journalistes comme des mercenaires ou tournent en dérision la presse dite « mensongère ».

La montée du populisme est également liée aux « guerres culturelles ». Dans un nombre croissant de territoires, des lois invoquant les « valeurs traditionnelles » ou qualifiant les organisations et les médias d' « agents étrangers » sont utilisées pour discréditer les médias critiques et les ONG, les traitant d'antipatriotiques ou de traîtres.

Dix ans après l'attentat contre *Charlie Hebdo* perpétré par des terroristes liés à Al-Qaïda, les journalistes, y compris les dessinateurs de presse, continuent d'être confrontés à la censure animée par l'extrémisme religieux. Désormais, ils sont de plus en plus la cible de groupes d'extrême droite, qui exploitent la rhétorique hostile à la presse propagée par des dirigeants populistes.

Les journalistes sont désormais de plus en plus la cible de groupes d'extrême droite qui exploitent la rhétorique hostile à la presse propagée par des dirigeants populistes.

Évolution de l'écosystème médiatique et les récits de post-vérité

Les organisations de journalistes et de défense de la liberté de la presse sont de plus en plus préoccupées par les tendances qui affectent le secteur de l'information et menacent de saper la connaissance du public – et son soutien – d'un journalisme indépendant et de qualité. Les alertes de 2024 ont mis en évidence la précarité économique et sociale des professionnels des médias, les indépendants étant particulièrement vulnérables, et le danger qu'elle représente pour l'indépendance des médias face aux pressions commerciales et politiques. La fragilité des modèles économiques de la presse, la concentration excessive des médias, l'impact émergent de l'intelligence artificielle et les changements fondamentaux dans la manière dont les gens consomment des informations et récompensent les voix non journalistiques sont autant de défis pour le journalisme indépendant et la liberté des médias. Les journalistes d'investigation sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils dénoncent la corruption et les abus privés ou publics.

Le *Digital News Report* 2024 de l'Institut Reuters pour l'étude du journalisme a confirmé une désaffection croissante du public à l'égard du journalisme.[26] Un nombre important d'Européens évitent complètement les informations, tandis que les jeunes générations ont tendance à s'appuyer sur des médias en ligne non traditionnels, avec « un intérêt croissant pour les commentateurs partisans, les influenceurs et les jeunes créateurs d'informations, en particulier sur YouTube et TikTok ».

Ces tendances sont souvent associées à une subversion des faits qui rappelle la dystopie de *1984* de George Orwell, où *la guerre est synonyme de paix et la liberté d'esclavage*. La vérité, l'honnêteté et l'exactitude – principes inscrits dans les codes d'éthique du journalisme – sont de plus en plus attaquées par les *ingénieurs du chaos*, ainsi nommés par Giuliano da Empoli dans son essai.

La désinformation, les théories conspirationnistes, les rumeurs, les insultes et l'incitation à la haine, diffusées par des agents de l'État, des groupes organisés ou des foules en colère, ont envahi des espaces auparavant protégés par des médias généralement attachés aux normes éthiques et à l'intérêt public. Cette érosion du rôle de gardien du journalisme a affaibli sa fonction de vérificateur des faits et de médiateur de confiance dans le discours public. Ed Lambeth, formateur en éthique des médias, décrit les journalistes comme « les gardiens de la liberté d'expression, qui contribuent à maintenir les puits du discours public à l'abri du poison, voire totalement propres ». L'affaiblissement de cette garde a rendu les journalistes de plus en plus vulnérables aux campagnes visant à les discréditer, ouvrant la voie aux restrictions publiques de leur capacité à informer « sans crainte ni faveur » et les exposant à des attaques verbales et physiques.

Sous surveillance

Ces dernières années, les journalistes ont compris l'importance de protéger leurs communications professionnelles et privées contre la surveillance et le piratage. L'utilisation de logiciels espions tels que *Pegasus* ou *Predator* pour surveiller les journalistes a été documentée dans plusieurs pays. Les États autoritaires ont eu recours à des techniques furtives traditionnelles et numériques pour surveiller et menacer des journalistes en exil.

Le journalisme d'investigation sur des questions d'intérêt public repose souvent sur des fuites et des sources confidentielles. L'infiltration des communications électroniques compromet les enquêtes sur la corruption, les abus de pouvoir et les crimes internationaux, y compris les violations du droit international humanitaire et les crimes de guerre. Malgré l'enquête du Parlement européen (par la commission d'enquête sur l'utilisation de *Pegasus* et de logiciels espions de surveillance équivalents, ou commission PEGA) et l'application progressive de l'EMFA, cette attaque contre la liberté de la presse demeure une menace majeure – et souvent indétectable.

Poursuites judiciaires abusives

Les tribunaux ont toujours constitué un lieu de bataille essentiel pour la liberté de la presse. Des problématiques, telles que les procédures abusives en diffamation ont un impact considérable sur la liberté des médias, ce qui a conduit les partenaires de la Plateforme à les qualifier d'« alertes systémiques ». La lutte contre les SLAPP – des actions en justice abusives visant à intimider et à réduire au silence les journalistes critiques – est devenue une priorité pour les partenaires de la Plateforme.

L'État de droit constitue un pilier essentiel de la démocratie et des droits humains, tel que défini par la *Convention européenne des droits de l'homme* et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Cependant, les forces de l'ordre et les institutions judiciaires semblent souvent nourrir des préjugés à l'encontre

26. Nic Newman, « Overview and key findings of the 2024 Digital News Report », Reuters Institute for the Study of Journalism, https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2024/dnr-executive-summary

des journalistes indépendants, en particulier ceux qui traitent de questions sensibles liées à la sécurité nationale. Dans plusieurs cas, des journalistes ont été pris pour cible par les services de renseignement qui tentaient de découvrir les sources confidentielles d'articles présentant les autorités de l'État sous un jour négatif.

Réponses des États et mobilisation

Dix ans après le lancement de la Plateforme, le flux constant d'alertes publiées par les organisations partenaires constitue une vaste base de données permettant d'identifier les principales menaces pesant sur la liberté de la presse et les mesures correctives que les États membres peuvent prendre pour respecter leurs obligations au titre de la *Convention européenne des droits de l'homme*.

La moitié des alertes sur la Plateforme a reçu une réponse et près d'un quart des cas ont été résolus.

La moitié de ces alertes a reçu une réponse de l'État membre concerné et près d'un quart des cas ont été résolus. Ces chiffres devraient être beaucoup plus élevés pour enrayer le recul de la liberté de la presse qui a motivé le lancement de la Plateforme. Cependant, les efforts de la Plateforme dans son rôle de haut-parleur de la liberté de la presse ont contribué à sensibiliser davantage les États membres. Les alertes ont renforcé la campagne « *Les Journalistes comptent* » du Conseil de l'Europe, lancée en 2023 pour promouvoir la liberté de la presse et protéger les journalistes contre la violence, les menaces et le harcèlement. Plusieurs pays ont introduit de nouvelles dispositions qui considèrent les attaques contre les journalistes comme une circonstance aggravante dans les infractions pénales, et ont lancé des initiatives pour améliorer la protection, notamment des formations à la sécurité numérique à destination des journalistes et des programmes éducatifs dans les écoles soulignant le rôle du journalisme dans la démocratie.

Les alertes ont également donné lieu à un nombre croissant de mesures correctives, notamment l'abandon d'enquêtes ou de poursuites pénales à l'encontre de journalistes, l'engagement de poursuites à l'encontre de ceux qui menacent ou attaquent des journalistes, et des rétractations ou des excuses publiques à la suite de plaintes pour harcèlement ou agressions verbales en provenance de personnalités publiques.

Certains États membres ont rejoint un *Groupe d'amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias* (composé des représentants diplomatiques de l'Autriche, de la France, de la Grèce, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni), qui remédie activement les questions les plus urgentes et soutient des campagnes aux niveaux intergouvernemental et national. Le 2 novembre 2024, à l'occasion de la *Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes*, le Groupe a qualifié la Plateforme d' « *outil essentiel pour la prévention et la réparation des menaces et violences graves à l'encontre des journalistes* ».[27]

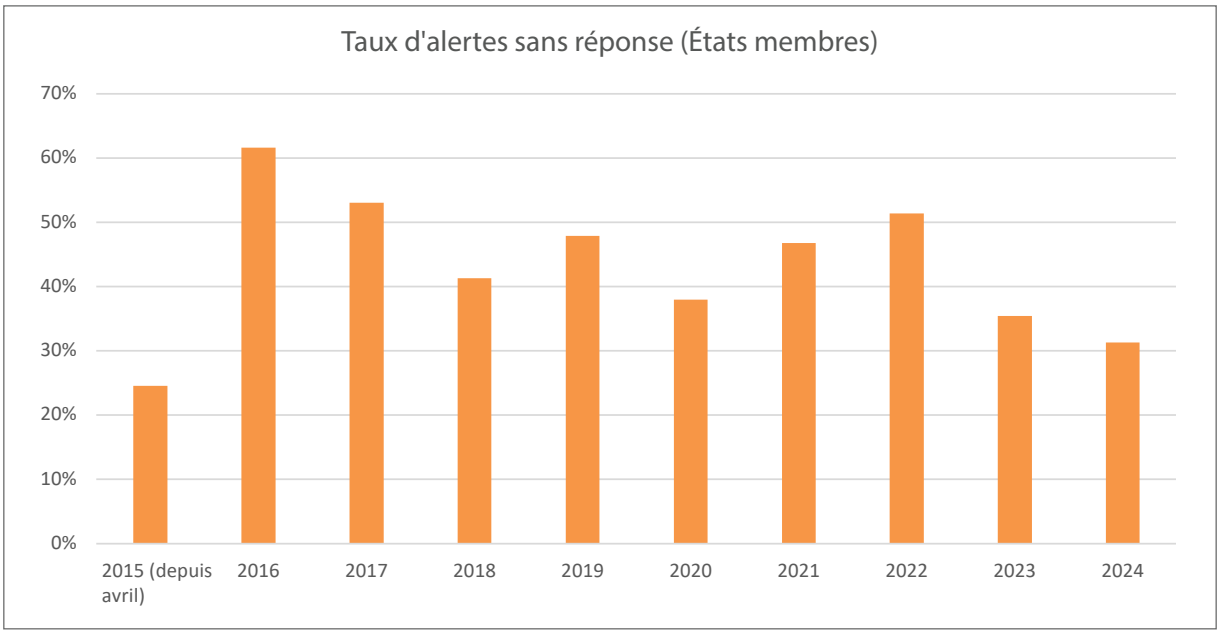

27. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Déclaration conjointe du Groupe d'amis du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias », https://go.coe.int/kG1Dq

Bonnes pratiques : donner l'exemple

La campagne « *Les Journalistes comptent* » pour la sécurité des journalistes, lancée en octobre 2023 à Riga, vise à promouvoir un engagement efficace des Etats membres du Conseil de l'Europe en faveur de la liberté de la presse. Les partenaires de la Plateforme ont salué cette initiative, ainsi que d'autres actions coordonnées en faveur de la liberté de la presse et de la sécurité des journalistes, en intitulant leur précédent rapport annuel « *Il est temps d'inverser la tendance* ». Mais la tendance s'est-elle vraiment inversée ?

Guffo (Mexique) / Cartooning for Peace

Du côté positif, la plupart des États membres se sont engagés dans la campagne d'une manière ou d'une autre. Plus de 20 États ont mis en place des comités nationaux pour coordonner les efforts au niveau national,[28] et au moins 12 ont adopté – ou prévoient de le faire – des plans d'action nationaux.[29] Ces plans sont en place depuis un certain temps en Lituanie et au Royaume-Uni.[30] D'ici juin 2024, 39 pays auront désigné des points focaux[31] pour servir d'interface entre les parties prenantes nationales et le secrétariat du Conseil de l'Europe pour la campagne.[32]

28. https://rm.coe.int/info-doc-soj-national-committees-28-feb2023/1680ab0d0f
29. *Les Journalistes comptent* : Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes, https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/safety-of-journalists-campaign
30. Plan d'action national pour la sécurité des journalistes, https://www.gov.uk/government/publications/national-action-plan-for-the-safety-of-journalists/national-action-plan-for-the-safety-of-journalists
31. https://rm.coe.int/soj-2023-03-list-of-national-focal-points-by-country/1680ad4fd7
32. https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/member-countries-initiatives-focal-points

Plus de 20 États ont mis en place des comités nationaux pour coordonner les efforts au niveau national, et au moins 12 ont adopté ou prévoient d'adopter des plans d'action nationaux.

Aux Pays-Bas, le programme *PersVeilig*, qui permet de traiter rapidement les cas de violence ou de menaces à l'encontre de journalistes, a été revu et développé afin d'améliorer les résultats.[33] Le pays a également élargi son initiative « *DichterBijNieuws* » (*Plus près de l'actualité*),[34] qui propose des ateliers et des séances de cours animés par des journalistes pour sensibiliser les jeunes au rôle du journalisme dans la démocratie.

Dans le cadre de son plan d'action national, la Suisse a présenté des mesures visant à protéger les journalistes, notamment des campagnes de sensibilisation du public, des réformes juridiques pour une meilleure protection et des systèmes de soutien pour les journalistes confrontés à des menaces.

Le Luxembourg a introduit des mesures qui ont alourdi les peines, élargi les pouvoirs d'enquête de la police et créé de nouvelles infractions visant les menaces à l'encontre de journalistes. Le Code pénal comprend désormais des dispositions spécifiques pour les attaques contre les journalistes lors de manifestations publiques. Les menaces à l'encontre de journalistes peuvent entraîner une peine d'emprisonnement, avec l'application d'une circonstance aggravante lorsque la victime est journaliste. En outre, des sanctions pénales ont été introduites dans le Code pour le doxing – la divulgation publique d'informations privées – avec des peines augmentées lorsque des journalistes sont visés.

L'Allemagne a mis en œuvre au cours des deux dernières années diverses mesures visant à renforcer la sécurité des journalistes, notamment en améliorant la coordination entre la police et les journalistes et en formant les agents de police au respect des accréditations de la presse lors de manifestations. En outre, le pays a renforcé les systèmes de documentation et d'analyse des délits contre les journalistes, ce qui permet aux autorités d'identifier des schémas, des régions à problèmes (telles que la Saxe ou Berlin) et des types de délits prépondérants dans des contextes spécifiques.

La Norvège a augmenté le financement des médias dans les zones rurales afin d'assurer une représentation diversifiée des médias locaux. Le gouvernement a également pris des mesures pour lutter contre le harcèlement en ligne de journalistes, en particulier de femmes et de journalistes issus de minorités, en proposant une formation à la sécurité numérique et des programmes d'assistance.

La Finlande a lancé des initiatives visant à améliorer la santé mentale et le bien-être des journalistes victimes de harcèlement ou de traumatismes, en particulier ceux qui couvrent des conflits ou des sujets pénibles. Ces initiatives comprennent des services de conseil et des ateliers adaptés aux travailleurs des médias.

L'Italie a soulevé des préoccupations en matière de liberté de la presse en 2024, mais son système – établi en 2017 pour protéger les journalistes en particulier contre le crime organisé – a continué à fournir des exemples de bonnes pratiques. En mars 2024, le *Centre de coordination pour le suivi, l'analyse et l'échange d'informations sur les actes d'intimidation à l'encontre des journalistes*, présidé par le ministre de l'Intérieur, a publié un rapport détaillé documentant 98 actes spécifiques d'intimidation dirigés contre journalistes en 2023. Parmi ces actes, 12 ont été attribués à la criminalité organisée et 40 à des groupes politiques ou à d'autres groupes sociaux. Ces rapports permettent aux forces de l'ordre de mieux définir et cibler les politiques visant à réduire les attaques contre la presse.

Des États membres ont également pris des mesures correctives efficaces en réponse aux alertes. Parmi les exemples figurent l'abandon d'enquêtes ou de poursuites pénales à l'encontre des journalistes,[35] la poursuite des personnes qui menacent ou attaquent des journalistes,[36] et la publication de rétractations ou d'excuses publiques à la suite de plaintes pour harcèlement ou agressions verbales en provenance de personnalités publiques.[37]

33. Alerte 'Le journaliste néerlandais Ton van Dijk menacé de mort', https://go.coe.int/CpYbT
34. https://dichterbijnieuws.nl/
35. Alerte 'Une journaliste de Blast interpellée alors qu'elle couvrait une manifestation et invitée à révéler ses sources', https://go.coe.int/as5GP
36. Alerte 'La journaliste de Faktograf Melita Vrsaljko agressée dans la rue et à son domicile', https://go.coe.int/82wDf
37. Alerte 'Journalistes arméniens blessés lors de violences policières contre des journalistes couvrant des manifestations de rue', https://go.coe.int/dP3II

Parmi les mesures positives prises par les tribunaux nationaux figurent l'annulation d'amendes imposées à des journalistes pour la couverture d'émeutes en Belgique,[38] l'acquittement de journalistes suisses accusés de diffamation[39] ainsi que des condamnations et des peines prononcées à l'encontre de personnes qui ont :

- menacé ou agressé des journalistes (Monténégro) ;[40]
- incité à la haine contre un journaliste en raison de son orientation sexuelle (Suisse) ;[41]
- attaqué un journaliste au moyen d'un incendie criminel (Serbie) ;[42]
- vandalisé les locaux d'un télédiffuseur (Türkiye) ;[43] et
- assassiné un journaliste (Pays-Bas).[44]

Les auteurs de violences policières dirigées contre des journalistes couvrant des manifestations ont également été déclarés coupables et condamnés en Arménie.[45]

Des initiatives à l'échelle de l'UE contribuent à ces bonnes pratiques, notamment les efforts de lutte contre la désinformation par l'*Observatoire européen des médias numériques*[46] et de la *Journalism Trust Initiative*,[47] la promotion de la vérification des faits par le *European Fact-Checking Standards Network*,[48] et les programmes d'éducation aux médias par le *groupe d'experts en éducation aux médias*.[49] La législation, telle que le *règlement sur les services numériques*, engage également la responsabilité des plateformes de médias sociaux pour leurs actions et leurs politiques.

38. Alerte 'Un journaliste indépendant arrêté alors qu'il couvrait des émeutes consécutives au match de la Coupe du monde de football France-Maroc', https://go.coe.int/Y74Au
39. Alerte 'Le journal satirique Vigousse visé par plusieurs plaintes en diffamation', https://go.coe.int/NYKIa
40. Alerte 'La journaliste monténégrine Milka Tadić-Mijović victime de menaces', https://go.coe.int/Uzs1W
41. Alerte 'La journaliste suisse Cathy Macherel insultée en ligne par un essayiste d'extrême-droite', https://go.coe.int/1vLxQ
42. Alerte 'Le journaliste d'investigation Milan Jovanović attaqué avec un cocktail Molotov', https://go.coe.int/QJhB3
43. Alerte 'La foule attaque la chaîne de télévision turque Deniz Postası et agresse le journaliste Azim Deniz', https://go.coe.int/h4Yh9
44. Alerte 'Le journaliste spécialiste des affaires criminelles Peter R. de Vries blessé par balle à Amsterdam, hospitalisé dans un état critique', https://go.coe.int/VaA9X
45. Alerte 'Journalistes arméniens blessés lors de violences policières contre des journalistes couvrant des manifestations de rue', https://go.coe.int/dP3II
46. Observatoire européen des medias numériques (EDMO), https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/european-digital-media-observatory
47. The Journalism Trust Initiative, https://www.journalismtrustinitiative.org/
48. The European Fact-Checking Standards Network (EFCSN), https://efcsn.com/
49. https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr

Menaces, violence et harcèlement à l'encontre des journalistes

En 2024, la Plateforme a documenté le décès de la journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna en captivité en Russie. Elle serait décédée le 19 septembre lors de son transfert d'un centre de détention provisoire à Moscou.[50] Roshchyna avait disparu le 3 août 2023 dans les territoires occupés de l'Ukraine. La Plateforme a également signalé le décès du conseiller en sécurité Ryan Evans,[51] tué le 24 août lors d'une frappe de missile à Kramatorsk, dans l'est de l'Ukraine.

- Le 18 juin, le journaliste kazakh Aidos Sadykov a été abattu alors qu'il circulait en voiture à Kyiv avec sa femme, la journaliste Natalia Sadykova. Le couple, réfugié en Ukraine depuis une dizaine d'années, dirigeait *Base*, une chaîne YouTube dénonçant la corruption du gouvernement kazakh. Sadykov est décédé le 2 juillet après 13 jours de soins intensifs. Le 20 juin, les enquêteurs ukrainiens ont identifié deux suspects kazakhs qui ont surveillé Sadykov et ont perpétré l'assassinat sous les ordres d'une « personne non identifiée ».
- Soixante-dix-huit alertes ont mis en évidence des atteintes à la sécurité physique et à l'intégrité des journalistes, contre 52 en 2023. Le plus grand nombre de cas a été enregistré en Ukraine, sous l'effet de la guerre d'agression de la Russie (19), suivie de la Géorgie (8), de la Serbie (8) et de la Türkiye (8).
- Les journalistes ont été victimes de harcèlement et d'intimidation en raison de leur travail, avec 77 alertes dans cette catégorie, le plus grand nombre de cas ayant été enregistré en Russie (16).

Dubovsky (Ukraine) / Cartooning for Peace

50. Alerte 'La journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna décède en captivité en Russie', https://go.coe.int/6Y6wd
51. Alerte 'Ryan Evans, conseiller en sécurité de Reuters, victime d'une frappe de missile sur un hôtel de Kramatorsk, 3 journalistes blessés', https://go.coe.int/BkjtJ

Hormis les actes de guerre résultant de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, la plupart des agressions physiques contre les journalistes étaient liées à leur couverture de manifestations publiques et d'élections, ce qui souligne les préoccupations persistantes concernant l'inadéquation du maintien de l'ordre dans les espaces publics.

En Géorgie, dans la nuit du 16 au 17 avril, la police anti-émeute a agressé au moins quatre journalistes qui couvraient des manifestations de grande ampleur après l'adoption par le Parlement d'un projet de loi « *sur la transparence de l'influence étrangère* » en première lecture.[52] L'obstruction policière - qui consiste à refuser l'accès aux journalistes, à les interpeller, à les interroger, à saisir leur matériel, à leur infliger des amendes ou à les placer en détention - a souvent perturbé les reportages en cours et découragé la couverture sur le terrain. En décembre, des dizaines de journalistes ont été victimes d'agressions verbales et physiques alors qu'ils couvraient les manifestations pro-UE à Tbilissi.[53] En Azerbaïdjan, la journaliste Shahla Karim a été arrêtée alors qu'elle couvrait un rassemblement de l'opposition contre une fraude électorale alléguée.[54]

Trente-deux alertes ont signalé que des journalistes qui n'étaient pas en mission pour couvrir des affaires ou des événements publics ont été agressés ou ont été visés par des tirs, subissant parfois des blessures graves. Azim Deniz, rédacteur en chef du site d'information et de la télévision en ligne *Deniz Postası*, a été blessé par balle au ventre et à la jambe près de son domicile à Kayseri, en Türkiye, le 5 février 2024.[55] La police a appréhendé le tireur présumé, qui a été placé en détention provisoire dans l'attente de son procès.

Le nombre de menaces présumées ou explicites contre la vie, la liberté et la santé a augmenté et s'est diversifié. Les journalistes ont été confrontés à des campagnes de diffamation, à des insultes, à des assignations en justice et à des manifestations publiques. Une grande partie de ce harcèlement - souvent précurseur ou instigateur d'agressions physiques contre les journalistes – s'est produite en ligne. L'implication de personnalités politiques et de médias a exacerbé la situation. En 2024, la Plateforme a également signalé des premiers cas de manipulation et d'attaques générées par l'IA.

En Serbie, la journaliste de la chaîne de télévision *N1* Vanja Đurić et le journaliste de la chaîne de télévision *Nova S* Željko Veljković ont fait l'objet d'un torrent de haine en ligne en janvier 2024, à l'instigation de responsables politiques du parti au pouvoir et de l'opposition. L'affaire a été signalée au parquet spécial chargé de la criminalité liée aux technologies de pointe.[56]

Au Danemark, des journaux ont dénoncé des milliers de fausses campagnes publicitaires ciblant des journalistes sur les plateformes *Meta*. *DR* et *TV 2* ont réagi en lançant une campagne vidéo commune exhortant le géant de la technologie à assumer la responsabilité de son contenu deep fake. Le ministère danois de la justice a réagi à l'alerte en qualifiant les cas d' « alarmants » et a confirmé qu'une enquête était en cours.

Douze alertes ont mis en évidence des effractions, des dégâts matériels, des appels à la réduction des financements et des cyber-attaques - dont une contre Reporters sans frontières, partenaire de la Plateforme - menées dans l'intention d'intimider.

Les États membres ont pris des mesures pour résoudre ces problèmes. En Croatie, les autorités ont inculpé un suspect et lui ont imposé une ordonnance restrictive l'empêchant « d'approcher, d'établir et de maintenir le contact avec » la journaliste Melita Vrsaljko, qui a été agressée physiquement le 15 juillet en raison de son travail journalistique.[57] En Espagne, le porte-parole du gouvernement a condamné les menaces proférées par un fonctionnaire de Madrid à l'encontre de journalistes.[58]

Les partenaires de la Plateforme exhortent les États membres à mettre en œuvre des mesures de protection systématiques et efficaces lorsque les journalistes sont confrontés à des menaces imminentes d'atteinte à leur intégrité physique. Les États sont également encouragés à mettre en place des mécanismes clairs permettant aux journalistes et aux professionnels des médias de signaler les abus et de demander réparation, en particulier pour les actes perpétrés par des agents de l'État ou des fonctionnaires.

52. Alerte 'Des journalistes couvrant les manifestations contre le projet de loi sur les 'agents étrangers' agressés par des policiers anti-émeute', https://go.coe.int/0kmsB
53. Alerte 'Répression policière contre les journalistes couvrant des manifestations pro-UE', https://go.coe.int/SH9pc
54. Alerte 'La journaliste azerbaïdjanaise Shahla Karim détenue de force en reportage de la manifestation d'une candidate de l'opposition', https://go.coe.int/erItV
55. Alerte 'Le journaliste turc Azim Deniz blessé par balle à Kayseri', https://go.coe.int/JMzTB
56. Alerte 'Les journalistes serbes Vanja Đurić et Željko Veljković harcelés en ligne', https://go.coe.int/Qykkp
57. Alerte 'La journaliste de Faktograf Melita Vrsaljko agressée dans la rue et à son domicile', https://go.coe.int/82wDf
58. Alerte 'Un responsable de la Communauté de Madrid menace des journalistes et divulgue leurs données personnelles à la suite d'articles de presse', https://go.coe.int/jWzgs

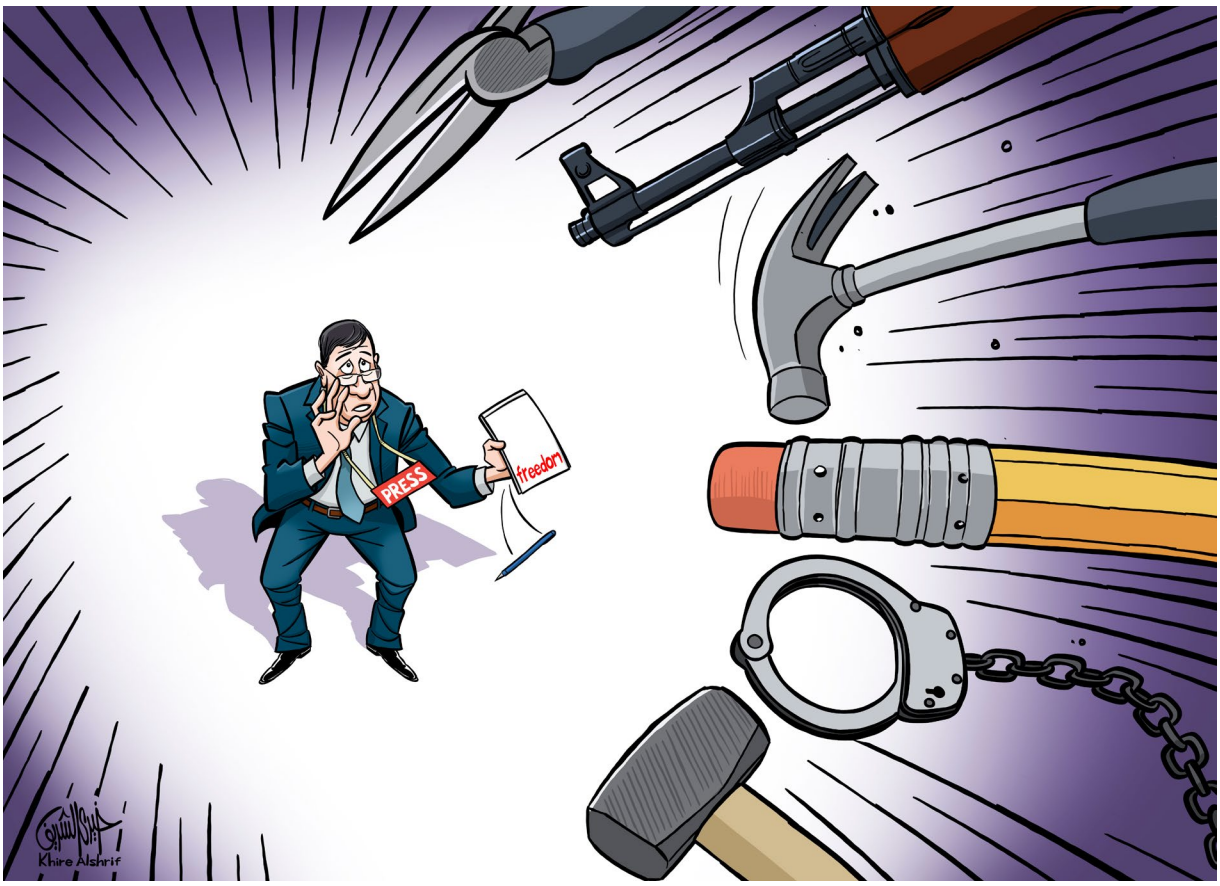

Khire Alshrif (Libye) / Cartooning for Peace

Melita Vrsaljko : « Je n'ai eu d'autre choix que de me battre »

Melita Vrsaljko est journaliste pour la plateforme de vérification des faits Faktograf - Association pour un public informé, Croatie.

Cette année [2024], j'ai été agressée deux fois en deux jours en raison de mes reportages sur l'environnement.

Le 15 juillet, je passais avec un opérateur caméra devant une décharge illégale à Nadin. Nous avions l'intention de filmer le site depuis une voie publique lorsqu'un homme âgé s'est approché de nous de façon agressive. Il a d'abord menacé mon collègue de violences avant de me saisir le bras et de m'arracher mon téléphone. Lors de l'altercation, j'ai répété à plusieurs reprises : « Je suis journaliste ». Pour me protéger, je n'ai eu d'autre choix que de me battre. Alors que j'étais la personne visée, la police m'a tenue, ainsi que mon agresseur, pour responsable de troubles à l'ordre public. J'ai réussi à enregistrer une courte vidéo de l'agression, que j'ai ensuite publiée en story Instagram.

Le lendemain, j'ai été agressée à mon domicile par la fille de l'agresseur, une femme de 36 ans qui m'avait harcelée toute la journée par téléphone, exigeant que je supprime la vidéo de son père. Trois heures après son dernier message, elle s'est présentée à mon domicile et m'a agressée. Elle m'a pris mon téléphone et m'a attrapé par les cheveux, puis a commencé à m'étrangler. J'ai dû me défendre, récupérer mon téléphone et appeler la police. J'avais des ecchymoses, des cicatrices et des douleurs à la gorge à la suite de l'altercation.

Les agresseurs ont un lien de parenté avec un conseiller de l'assemblée du comté de Zadar et un membre du parti au pouvoir. Pendant les mois qui ont suivi les attaques, je ne me suis pas sentie en sécurité chez moi.

La police a classé l'agression comme un délit survenu dans un lieu public, bien qu'elle se soit produite à mon domicile. Elle a justifié cette classification en affirmant que le bruit pouvait être entendu depuis la rue, causant ainsi un trouble à l'ordre public. Nous avons depuis porté plainte concernant cette agression.

Bien que les violences physiques à l'encontre des journalistes soient rares en Croatie, mon cas est une piqûre de rappel quant à la nécessité d'améliorer la manière dont la police traite les infractions pénales commises à l'encontre des journalistes et des professionnels des médias. Les protocoles établis par le ministère de l'Intérieur et les syndicats de journalistes doivent être mis en œuvre plus efficacement pour garantir la sécurité des journalistes. Aucun journaliste ne devrait avoir à craindre pour sa sécurité, et encore moins à son domicile.

Rodrigo (Portugal) / Cartooning for Peace

Attaques de dénigrement et de cybersquattage contre Reporters sans frontières

Le 23 juillet, Reporters sans frontières (RSF), partenaire de la Plateforme, a porté plainte auprès du parquet de Paris sur des soupçons d'usurpation d'identité et de pratiques commerciales trompeuses. Cette plainte fait suite à la découverte par RSF qu'une agence de communication liée au conglomérat français des médias *Vivendi* avait créé un faux site utilisant le nom et le logo de RSF dans le cadre d'une campagne de désinformation sans précédent.

Le 13 février, le Conseil d'État avait demandé à l'*Arcom* de réexaminer une demande de RSF concernant la sauvegarde de l'indépendance et du pluralisme de l'information sur *CNews*, une chaîne appartenant *à Vivendi* et au *Groupe Bolloré* de Vincent Bolloré. Peu de temps après, RSF était accusée de censure sur *CNews* et une autre chaîne appartenant *à Vivendi*, la radio *Europe1*.

Une enquête de RSF a révélé que *Progressif Media*, détenu en partie par *Vivendi*, a orchestré une campagne visant à discréditer RSF. L'agence a créé un faux site de RSF, a rebaptisé l'organisation « Sectaires sans frontières », a acheté des noms de domaine similaires pour tromper les utilisateurs et a diffusé de la propagande anti-RSF, y compris des messages haineux pré-rédigés pour être postés sur X. *Progressif Media* a également payé afin que ce faux site de RSF soit classé favorablement par l'algorithme de *Google*.

Un document interne obtenu par RSF, intitulé *Vivendi Reporting*, décrit cette campagne en détail. Réalisé par *Progressif Media* pour *Vivendi*, le document révèle que cinq noms de domaines ont été achetés pour « occuper le ranking *Google* » et propager un « manifeste sur le sectarisme de RSF ». Le document décrit clairement une cyber-attaque stratégique utilisant une technique connue sous le nom de « *typosquatting* ».

Plus tard en 2024, RSF a été la cible d'une campagne de désinformation russe utilisant une fausse vidéo de *la BBC* citant faussement une étude de RSF alléguant des « tendances nazies » parmi les soldats ukrainiens. La vidéo a utilisé de façon abusive le logo et l'identité visuelle de RSF, ainsi qu'une image de son directeur des activités de plaidoyer, et a été amplifiée par des influenceurs pro-Kremlin.[59]

Le 13 novembre 2024, RSF a porté plainte contre X pour ne pas avoir retiré le faux contenu, en invoquant l'usurpation d'identité, la diffamation et la complicité.[60] Depuis juillet 2024, RSF a été la cible de quatre vidéos exploitant son logo et sa réputation à des fins de propagande du Kremlin, les contenus mensongers étant toujours en ligne malgré les signalements.

59. Reporters sans frontières, « Investigation : How did Russia use a fake video about RSF as war propaganda? », https://www.youtube.com/watch?v=1ny71wKs23M
60. RSF porte plainte contre X (ex-Twitter) pour diffusion de fausses informations et usurpation d'identité, https://rsf.org/fr/rsf-porte-plainte-contre-x-ex-twitter-pour-diffusion-de-fausses-informations-et-usurpation-d

Lutter contre les SLAPP : faire progresser la protection juridique des journalistes en Europe

Le 5 avril 2024, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté la *Recommandation CM/Rec(2024)2* sur la lutte contre l'utilisation des poursuites-bâillons.[61] De même, l'Union européenne a adopté la *Directive 2024/1069*, qui vise à protéger les personnes engagées dans la participation publique contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives.[62] Les États membres de l'UE ont jusqu'en 2026 pour transposer la directive en droit national (voir la section sur l'Union européenne).

Ces deux instruments établissent des normes minimales en matière de garanties procédurales, de voies de recours, de transparence et de soutien aux victimes de SLAPP. La *Directive de l'UE* se concentre sur les affaires civiles transfrontalières de SLAPP, qui représentent environ 9 % des cas, selon la *Coalition contre les SLAPP en Europe (CASE)*.[63] En revanche, la *Recommandation du Conseil de l'Europe*, qui n'est pas contraignante, a un champ d'application plus large, couvrant tous les types de SLAPP et offrant des garanties et des recours plus solides.

Ces normes anti-SLAPP représentent une avancée significative dans la protection des journalistes, des médias et des gardiens de l'intérêt public. Pour avoir un impact significatif, les deux instruments doivent être mis en œuvre conjointement et les États membres doivent adopter des mesures globales pour lutter contre les SLAPP. Pour être efficaces, les lois anti-SLAPP devraient comprendre des dispositions prévoyant le rejet anticipé des affaires, la garantie des frais de justice, la restitution en cas de poursuites injustifiées et l'indemnisation des dommages. Des procédures judiciaires transparentes, y compris la publication des décisions, sont essentielles pour établir les responsabilités.

Les normes européennes anti-SLAPP représentent une avancée significative dans la protection des journalistes. Pour avoir un impact significatif, ces deux instruments doivent être mis en œuvre conjointement.

Une première analyse du cadre juridique et politique dans les Balkans occidentaux est déjà en cours et montre que les États membres disposent de plusieurs options pour mettre en œuvre ces normes. Il s'agit notamment d'introduire des lois anti-SLAPP autonomes (*lex specialis*), de modifier les codes de procédure civile pour permettre le rejet rapide des SLAPP, ou de réviser la législation existante pour y intégrer les garanties procédurales et les recours décrits dans ces instruments.[64]

Malte a transposé la directive européenne contre les SLAPP, qui ne couvre que les SLAPP transfrontaliers. Les organisations de la société civile ont réagi en déclarant que Malte avait manqué l'occasion de fournir une protection anti-SLAPP complète et de donner l'exemple à d'autres pays. [65]

61. *Recommandation CM/Rec(2024)2 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (poursuites-bâillons)*, https://rm.coe.int/0900001680af2806
62. *Directive (UE) 2024/1069* du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives (« poursuites stratégiques altérant le débat public »), article 12, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:L_202401069
63. Coalition Against SLAPPs in Europe (CASE), « SLAPPs : A threat to democracy continues to grow », Rapport actualisé 2023, page 9, https://www.the-case.eu/wp-content/uploads/2023/08/20230703-CASE-UPDATE-REPORT-2023-1.pdf
64. Regional Baseline Assessment of Legislative and Policy Needs for Implementing Council of Europe and European Union Standards on Countering the Use of SLAPPs, Conseil de l'Europe, décembre 2024, https://rm.coe.int/regional-baseline-assessment-of-legislative-and-policy-needs-for-imple/1680b2e38f
65. Times of Malta, « Malta transposes EU's anti-SLAPP directive », https://timesofmalta.com/article/malta-transposes-eu-antislapp-directive.1096145

Lors d'une mission en Irlande en octobre 2024, les partenaires de la Plateforme se sont entretenus avec le ministère de la Justice, qui a expliqué que la *Directive anti-SLAPP de l'UE* était en cours de transposition dans le droit irlandais par le biais du projet de loi sur la diffamation (amendement) à venir.[66] Toutefois, comme ces dispositions sont limitées aux menaces juridiques abusives liées à la diffamation, une législation supplémentaire sera nécessaire pour mettre pleinement en œuvre la directive.

La mise en œuvre de ces normes est essentielle pour garantir la sécurité juridique et la protection des journalistes, qui restent fréquemment la cible de menaces juridiques abusives, y compris de SLAPP. En Slovaquie, le Premier ministre Robert Fico a engagé une procédure SLAPP contre *Peter Bárdy*, rédacteur en chef d'*Aktuality.sk*, et l'éditeur, pour protester contre l'utilisation de sa photographie sur la couverture du livre de Bárdy, *Fico. Obsédé par le pouvoir*. Le Premier ministre demande des excuses et 100 000 € de dommages et intérêts à chaque partie.[67] Media Freedom Rapid Response a estimé que l'action en justice répondait aux critères essentiels des SLAPP.[68]

En janvier 2024, un tribunal d'Irlande du Nord a débouté le journaliste *Malachi O'Doherty*. Ce dernier avait fait référence dans une interview à une personnalité politique en exercice, ancien membre de l'*Armée républicaine irlandaise provisoire (IRA)*, qui avait porté plainte pour diffamation.[69] « Selon la prépondérance des probabilités, la procédure porte donc les marques d'une poursuite abusive et a été engagée non pas dans le but véritable de défendre une réputation atteinte par des propos diffamatoires, mais plutôt dans le but d'étouffer les voix des critiques gênantes », indique le jugement.[70]

Des recherches montrent que la plupart des SLAPP sont fondées sur les lois nationales sur la diffamation ou sur des dispositions similaires relatives à l'insulte ou à l'honneur, constituant ainsi la base juridique la plus courante pour poursuivre les journalistes.[71] Le 23 septembre 2024, le Tribunal de district de Shevchenkivskyi à Kyiv a statué en faveur de la personnalité politique ukrainienne Andriy Portnov dans une affaire de diffamation contre *Statewatch*, *The Kyiv Independent* et *Lb.ua*.[72] Le tribunal a ordonné aux médias de rectifier ces affirmations et de verser à Portnov 80 000 hryvnias (1 739,37 €).

Les lois et pratiques en matière de diffamation constituent un obstacle systémique à la liberté des médias dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe. En septembre 2024, les partenaires de la Plateforme ont publié la première série d'alertes systémiques concernant les lois et pratiques en matière de diffamation affectant la liberté d'expression dans les États membres du Conseil de l'Europe suivants : Azerbaïdjan, Croatie, Grèce, Irlande, Italie, Pologne, Serbie, Türkiye et le Royaume-Uni.[73] Ces alertes appellent à des actions urgentes, notamment la dépénalisation de l'insulte et de la diffamation dans le cadre de la couverture des questions d'intérêt général, l'alignement des législations nationales sur les normes européennes en matière de liberté d'expression et la mise en place de garanties juridiques contre les SLAPP.

Le renforcement des capacités des professionnels du droit dans toute l'Europe devrait être une priorité essentielle. En décembre 2024, le Conseil de l'Europe a lancé un programme de formation sur la lutte contre les SLAPP, destiné aux juges, aux procureurs, aux officiers de police et aux professionnels du droit.[74] Le programme permet aux participants d'identifier les SLAPP et de mettre en œuvre les mesures de protection appropriées. Le projet *PRO-FREX* dans les Balkans occidentaux offre un modèle reproductible pour le renforcement des capacités dans toute l'Europe.[75]

Il est essentiel de sensibiliser à la menace que les SLAPP font peser sur la démocratie. La mise en évidence de leur impact sur les victimes et les processus démocratiques peut favoriser le soutien en faveur de protections renforcées et susciter la solidarité avec les personnes affectées, renforçant ainsi les valeurs démocratiques dans toute l'Europe.

66. Minister McEntee and Minister Browne Publish Defamation Bill, https://www.gov.ie/en/press-release/d297d-minister-mcentee-and-minister-browne-publish-defamation-bill/
67. Alerte 'Le Premier ministre poursuit le rédacteur en chef et l'éditeur d'Aktuality.sk en justice pour l'utilisation d'une photo', https://go.coe.int/7w7mm
68. Media Freedom Rapid Response, « Slovakia's Prime Minister launches SLAPP case against leading investigative journalist », https://www.mfrr.eu/slovakias-prime-minister-launches-slapp-case-against-leading-investigative-journalist/
69. Alerte 'Un parlementaire nord-irlandais engage des poursuites judiciaires contre des journalistes', https://go.coe.int/HsDyX
70. https://www.judiciaryni.uk/files/judiciaryni/decisions/Gerard%20Kelly%20and%20Malachi%20O%E2%80%99Doherty.pdf
71. Coalition Against SLAPPs in Europe (CASE), « SLAPPs : A threat to democracy continues to grow », Rapport actualisé 2023, page 16, https://www.the-case.eu/wp-content/uploads/2023/08/20230703-CASE-UPDATE-REPORT-2023-1.pdf
72. Alerte 'Plusieurs médias condamnés pour diffamation', https://go.coe.int/ygQiK
73. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Alertes systémiques concernant la diffamation », https://fom.coe.int/fr/pagesspeciales/detail/93
74. Programme de formation du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'utilisation de poursuites stratégiques contre la participation publique (poursuites-bâillons), https://rm.coe.int/programme-de-formation-du-conseil-de-l-europe-sur-la-lutte-contre-l-ut/1680b2a059
75. Conseil de l'Europe, « Protecting freedom of expression and of the media (PRO-FREX), https://www.coe.int/en/web/pristina/protecting-freedom-of-expression-and-of-the-media-pro-frex-k-

Impunité : justice différée, justice refusée

Le meurtre de journalistes reste l'une des attaques les plus odieuses contre la liberté de la presse, or il est alarmant de constater que les auteurs de ces crimes n'ont que rarement à répondre de leurs actes. En 2024, comme les années précédentes, l'impunité pour ces actes a persisté, les auteurs restants impunis dans la plupart des cas. Cette culture de l'impunité ne fait pas seulement taire les voix critiques, elle sape également la confiance du public dans les systèmes judiciaires et encourage de nouvelles violences contre la presse.

Dans toute l'Europe, de nombreuses affaires ont mis en évidence les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites des crimes contre les journalistes. Qu'il s'agisse de cas anciens non résolus ou d'acquittements récents, ces exemples soulignent le besoin urgent d'une meilleure protection, d'enquêtes efficaces et de cadres juridiques solides pour protéger les journalistes et faire respecter l'État de droit.

Behrang Jeddi (Iran) / Cartooning for Peace

En Serbie, la Cour d'appel de Belgrade a acquitté quatre anciens membres du Service de sécurité de l'État (RDB) dans un arrêt publié le 2 février 2024. Ils avaient déjà été condamnés pour le meurtre du journaliste serbe Slavko Ćuruvija le 11 avril 1999. Ćuruvija, propriétaire de *Dnevni Telegraf* et *Evropljanin*, était connu pour ses critiques à l'égard de Slobodan Milošević. La Cour a conclu qu'en l'absence de preuves directes ou indirectes fiables, les allégations n'avaient pas été établies de manière irréfutable.

L'arrêt représente un recul important,[76] envoyant le message que les auteurs et les commanditaires de crimes contre les journalistes peuvent agir en toute impunité. Il démoralise les familles des victimes et décourage les journalistes et la société civile dans leur quête de justice, même après 25 ans de procédure. Elle mine également la confiance du public dans l'indépendance du système judiciaire, une préoccupation récurrente en Serbie.[77]

76. Alerte 'Acquittement des accusés de l'assassinat du journaliste Slavko Ćuruvija en 1999', https://go.coe.int/M8gdL
77. Commission européenne, Rapport 2024 sur la Serbie, https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/document/download/3c8c2d7f-bff7-44eb-b868-414730cc5902_en?filename=Serbia%20Report%202024.pdf

La *Fondation Slavko Ćuruvija* a saisi la Cour suprême pour évaluer si les procédures d'appel ont respecté l'État de droit. Veran Matić, le président de la Fondation, a déclaré que des témoins clés de l'accusation avaient retiré leurs témoignages lors de la procédure en appel, invoquant des craintes pour leur sécurité. La Fondation est désormais visée par au moins trois plaintes en diffamation déposées par les accusés pour des commentaires sur l'acquittement.[78]

Dans toute l'Europe, de nombreux cas ont mis en évidence les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites contre les crimes commis à l'encontre des journalistes.

En Pologne, l'affaire du journaliste Jarosław Ziętara, disparu en septembre 1992 à Poznań, s'est également soldée par des acquittements en 2024.[79] Ziętara, auteur de rapports d'enquête exposant des allégations de corruption impliquant des fonctionnaires et des services secrets, aurait été assassiné en raison de ses enquêtes. Le parquet de Cracovie a rouvert l'enquête en 2011, désignant un entrepreneur et ancien sénateur comme instigateur et deux agents de sécurité comme complices. Cependant, le Tribunal de district de Poznań a acquitté tous les accusés en octobre 2022, en raison d'un manque de preuves. Ce verdict a été confirmé par la Cour d'appel de Poznań le 19 janvier 2024.

Le parquet a demandé à la Cour suprême de réexaminer l'affaire. En outre, le Conseil des médias a demandé au ministre de la Justice et au procureur général d'étendre l'enquête aux suspects mentionnés à plusieurs reprises par les témoins et de rendre publics les dossiers de 1991-1992 détenus par l'Office de protection de l'État (UOP).[80]

En Grèce, la justice n'a toujours pas été rendue pour les meurtres des journalistes Giorgios Karaivaz (9 avril 2021) et Sokratis Giolias (19 juillet 2010). Deux suspects arrêtés en avril 2023 pour le meurtre de Karaivaz ont été acquittés le 31 juillet 2024.[81] Quelques jours avant le verdict, le ministère public a révélé qu'un CD contenant les données du téléphone de Karaivaz avait été endommagé. Ce CD, qui contiendrait des contacts dont ceux d'un ancien chef des services de renseignement et d'un autre fonctionnaire de haut rang, constituait une preuve essentielle. Ces deux fonctionnaires avaient démissionné à la suite de la révélation d'un scandale d'écoutes téléphoniques, suscitant des interrogations sur la manière dont les autorités ont mené l'enquête.[82]

Sokratis Giolias a été abattu devant son domicile par deux individus vêtus d'uniformes de police. Bien qu'un groupe anarchiste ait revendiqué l'assassinat en 2010, l'affaire n'a toujours pas été résolue.[83] Les autorités grecques ont informé les partenaires de la Plateforme en mars 2024 que l'enquête était suspendue faute de preuves suffisantes. Un rapport de 2023 du projet « *A Safer World for the Truth* » a critiqué l'enquête pour ses retards et son incapacité à suivre des pistes importantes,[84] recommandant que l'affaire soit rouverte avec l'aide d'Europol.[85]

Deux affaires en Fédération de Russie ont abouti le 30 janvier 2024 à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme.[86] Akhmednabi Akhmednabiyev, journaliste pour les médias russes *Novoye Delo* et *Kavkazki Uzel*, a été abattu le 9 juillet 2013 au Daghestan.[87] Khadzhimurad Kamalov, journaliste et rédacteur en chef du journal *Chernovik*, a été tué le 15 décembre 2011 à Makhachkala.[88] Comme six autres journalistes, Akhmednabiyev et Kamalov avaient reçu des menaces de mort en 2009, et Akhmednabiyev avait été victime d'une première tentative d'assassinat en janvier 2013.

La Cour a statué que le fait pour un État de ne pas enquêter efficacement sur les risques pour la sécurité des journalistes ou de ne pas protéger leur droit à la vie constitue une violation de l'article 2 de la Convention. Alors que quatre personnes ont été condamnées en 2022 pour le meurtre de Kamalov, l'enquête sur le meurtre d'Akhmednabiyev a été suspendue et rouverte à plusieurs reprises et est toujours en cours.

78. Déclaration de la Fondation Slavko Ćuruvija, https://www.slavkocuruvijafondacija.rs/en/slavko-curuvija-foundation-is-shocked-by-the-court-of-appeal-verdict-a-country-not-punishing-murderers-has-no-future/
79. Alerte 'Impunité après l'assassinat du journaliste polonais Jarosław Ziętara en 1992', https://go.coe.int/LqtKL
80. Press, 'Rada Polskich Mediów zaapelowała o podjęcie śledztwa w sprawie zabójstwa Jarosława Ziętary', https://www.press.pl/tresc/83336,rada-polskich-mediow-zaapelowala-o-podjecie-sledztwa-w-sprawie-zabojstwa-jaroslawa-zietary
81. Alerte 'Impunité pour le meurtre de Giorgos Karaivaz, journaliste spécialiste de l'actualité criminelle', https://go.coe.int/8xhIP
82. International Press Institute, « Who killed Giorgos Karaivaz? », https://ipi.media/who-killed-giorgos-karaivaz-greece/
83. Alerte 'Impunité après l'assassinat du journaliste d'investigation et animateur grec Sokratis Giolias', https://go.coe.int/CZwcn
84. Reporters sans frontières, « Grèce : les autorités n'ont pas mené d'enquête digne de ce nom sur les assassinats de journalistes », https://rsf.org/fr/gr%C3%A8ce-les-autorit%C3%A9s-n-ont-pas-men%C3%A9-d-enqu%C3%AAte-digne-de-ce-nom-sur-les-assassinats-de-journalistes
85. Free Press Unlimited, « Impunity in Europe : Uninvestigated Murder of Greek Journalist Sokratis Giolias », https://www.saferworldforthetruth.com/investigations/impunity-in-europe-uninvestigated-murder-of-greek-journalist-sokratis-giolias
86. Cour européenne des droits de l'homme, *Akhmednabiyev et Kamalov c. Russie*, requêtes n° 34358/16 et 58535/16, arrêt du 30 janvier 2024, https://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-230625
87. Alerte 'Akhmednabi Akmednabiyev, journaliste indépendant, abattu au Daghestan (Russie)', https://go.coe.int/SOYm0
88. Reporters sans frontières, « Un journaliste indépendant de premier plan abattu au Daghestan », https://rsf.org/fr/un-journaliste-ind%C3%A9pendant-de-premier-plan-abattu-au-daghestan

Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de journalistes

Giorgos KARAIVAZ - Grèce - 2021

Ján KUCIAK - Slovaquie - 2018

Jamal KHASHOGGI - Consulat d'Arabie Saoudite en Turquie - 2018

Daphne CARUANA GALIZIA - Malte - 2017

Saaed KARIMIAN - Türkiye - 2017

Pavel SHEREMET - Ukraine - 2016

Rohat AKTAŞ - Türkiye - 2016

Naji JERF - Türkiye - 2015

Timur KUASHEV - Russie - 2014

Andrea ROCCHELLI et Andrei MIRONOV - Ukraine - 2014

Oleksandr KUCHYNSK - Ukraine - 2014

Mikhail BEKETOV - Russie - 2013

Akhmednabi AKHMEDNABIYEV - Russie - 2013

Nikolai POTAPOV - Russie - 2013

Rafiq TAGI - Azerbaïdjan - 2011

Gadzhimurad KAMALOV - Russie - 2011

Sokratis GIOLIAS - Grèce - 2010

Aleh BYABENIN - Belarus - 2010

Hrant DINK - Türkiye - 2007

Anna POLITKOVSKAYA - Russie - 2006

Elmar HUSEYNOV - Azerbaïdjan - 2005

Dusko JOVANOVIĆ - Monténégro - 2004

Yuri SHCHEKOCHIKHIN - Russie - 2003

Milan PANTIĆ - Serbie - 2001

Martin O'HAGAN - Royaume-Uni - 2001

Georgiy GONGADZE - Ukraine - 2000

Slavko ĆURUVIJA - Serbie - 1999

Kutlu ADALI - Chypre - 1996

Dada VUJASINOVIĆ - Serbie - 1994

Uğur MUMCU - Türkiye - 1993

Jarosław ZIĘTARA - Pologne - 1992

Impunité pour les meurtres, enlèvements et disparitions de journalistes au Kosovo* entre 1998 et 2005 : Senol ALIT (1999), Bardhyl AJETI (2005), Ismail BËRBATOVCI (1998), Vladimir DOBRIČIĆ (1998), Gabriel GRÜNER (1999), Bekim KASTRATI (2001), Volker KRÄMER (1999), Xhemajl MUSTAFA (2000), Shefki POPOVA (2000), Marian MELONAŠI (2000), Momir STOKUĆA (1999), Krist GEGAJ (1999), Aleksandar SIMOVIĆ (1999), Ljubomir KNEŽEVIĆ (1999), Enver MALOKU (1999), Afrim MALIQI (1998), Nebojša RADOŠEVIĆ (1998), Duro SLAVUJ et Ranko PERENIĆ (1998).

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Vladyslav Yesypenko doit être libéré

Vladyslav Yesypenko, un journaliste qui contribue à Crimea.Realities, un média régional du service ukrainien *de Radio Free* Europe/Radio *Liberty* (RFE/RL), est détenu en Crimée depuis le 10 mars 2021. Il a été arrêté par le *Service fédéral de sécurité* russe (FSB) à Simferopol et accusé de « possession et transport d'explosifs ». Le 16 février 2022, un juge russe en Crimée occupée l'a condamné à six ans de prison lors d'un procès à huis clos. Le 18 août 2022, la Cour suprême de Crimée, contrôlée par Moscou, a ramené sa peine à cinq ans. Yesypenko réfute fermement toutes les accusations et sa femme conduit une campagne en faveur de sa libération.

Après son arrestation, Yesypenko a été détenu au secret. Selon RFE/RL, au cours de son procès, Yesypenko a déclaré avoir été torturé par décharges électriques dans le but de lui arracher des aveux. Se souvenant des tortures subies, il a déclaré : « J'avais mal aux yeux et mon cerveau était presque en ébullition... J'étais prêt à signer n'importe quoi ou à leur dire n'importe quoi. » Ses avocats ont également fait état de nombreuses autres violations qui ont compromis l'équité de son procès.

Vladyslav Yesypenko a reçu un Free Media Award de la *Fondation Fritt Ord* (Norvège) et de la *ZEIT-Stiftung* pour son travail en Crimée après son annexion illégale par la Russie. En 2022, il a reçu le *prix PEN/Barbey pour la liberté d'écrire*, que sa femme Kateryna a accepté avec leur fille, Stefania.

Les organisations partenaires de la Plateforme pour la sécurité des journalistes demandent la libération immédiate de Vladyslav Yesypenko.

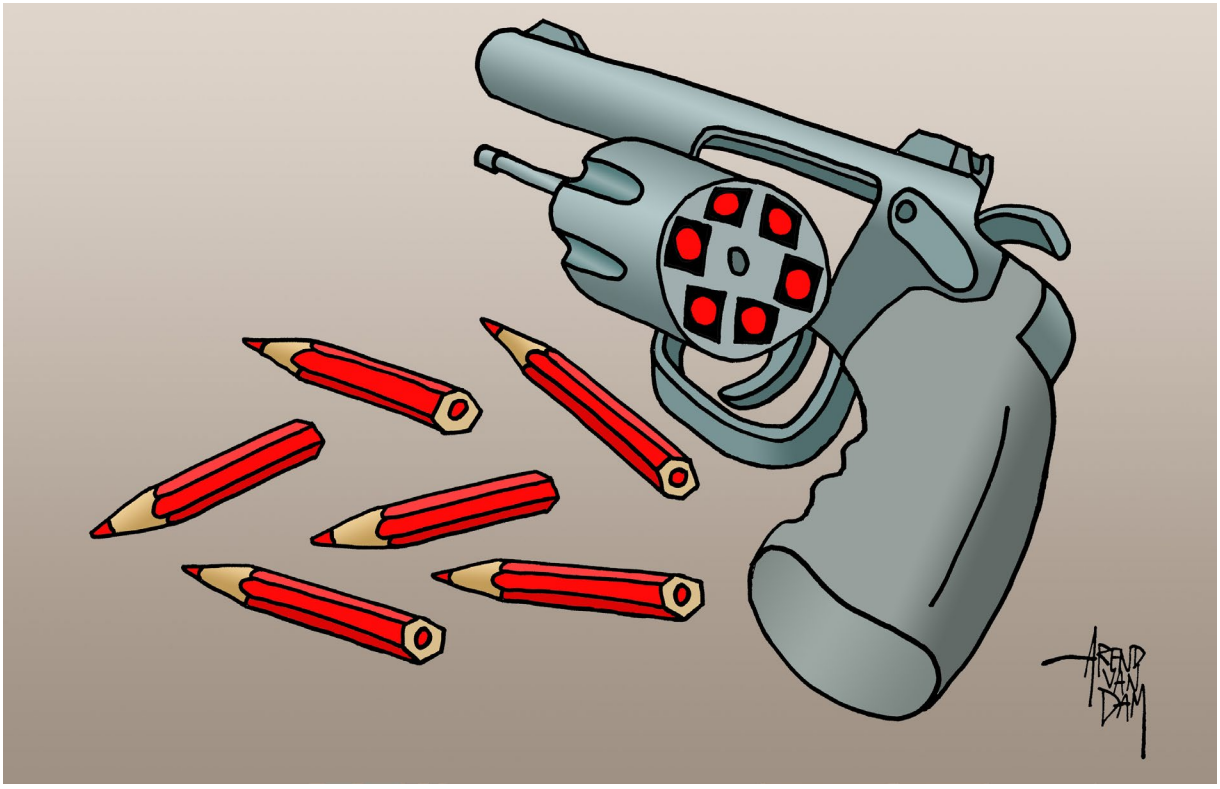

Arend Van Dam (Pays-Bas) / Cartooning for Peace

Journalistes et autres acteurs des médias en détention en Europe[89]

États membres du Conseil de l'Europe

Azerbaïdjan (30)

Akif Gurbanov
Alasgar Mammadli
Ali Zeynal
Arshad Ibrahimov
Aslan Gurbanov
Avaz Zeynalli
Aynur Elgunesh
Aysel Umudova
Aytaj Ahmadova
Aziz Orujov
Bahruz Samadov
Elnara Gasimova
Elnur Shukurov
Farid Mehralizada
Hafiz Babali
Ibrahim Humbatov
Ilkin Amrahov
Imran Aliyev
Khayala Aghayeva
Mahammad Kekalov
Musfiq Cabbar
Nargiz Absalamova
Natig Javadli
Osman Narimanoglu Rzayev
Polad Aslanov
Ramil Babayev
Ramin Jabrayilzade
Rashad Ramazanov
Sevinc Vaqifqizi
Ulvi Hasanli

Géorgie (1)

Afgan Sadigov

Türkiye (27)

Ahmet Metin Sekizkardeş
Ali Ahmet Böken
Ali Ünal
Bilge Aksu
Can Papila
Enes Sezgin
Erdal Süsem
Erol Zavar
Gülistan Dursun
Gültekin Avcı
Hatice Duman
Hayri Tunç
Hidayet Karaca
Ismail Çoban
Kenan Karavil
Mehmet Baransu
Mehmet Uçar
Murat Çapan
Murat Verim
Mustafa Gök
Osman Akın
Pınar Gayıp
Sadık Topaloğlu
Şeref Yılmaz
Serpil Ünal
Ziya Ataman

89. Au 31 décembre 2024 il y avait 159 journalistes et autres acteurs des médias en détention en Europe. La liste actualisée des détentions est disponible ici : https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions

Ukraine (territoires temporairement occupés par la Russie) (28)[90]

Amet Suleymanov
Anastasiya Glukhovska
Asan Akhtemov
Aziz Azizov
Dmytro Khilyuk
Ernes Ametov
Heorhiy Levchenko
Iryna Danilovich
Iryna Levchenko
Zhanna Kyselova
Kostiantyn Zinovkin
Maksym Rupchov
Mark Kaliush
Marlen Asanov
Oleksandr Malyshev
Osman Arifmemetov
Remzi Bekirov
Ruslan Suleymanov
Rustem Osmanov
Rustem Sheikhaliev
Serhiy Tsyhipa
Serveur Mustafayev
Seyran Saliev
Timur Ibragimov
Vilen Temeryanov
Vladislav Yesypenko
Yana Suvorova
Yevhenii Ilchenko

Autres pays et régions d'Europe

Bélarus (44)

Alena Tsimashchuk
Ales Lyubyanchuk
Ales Marchanka
Ales Sabaleuski
Aliaksandr Ignatsiuk
Aliaksandr Ziankou
Alyaksandr Mantsevich
Andrei Aliaksandrau
Andrei Famin
Andrei Kuznechyk
Andrei Tolchyn
Andrzej Poczobut
Anton Kazelski
Daniil Palianski
Dzianis Ivashyn
Dzmitry Navazhylau
Ihar Ilyash
Ihar Karnei
Ihar Losik
Iryna Slaunikava
Ivan Murauyou
Kanstantsin Zalatykh
Katsiaryna Andreeva
Larysa Shchyrakova
Lyudmila Chekina
Maryna Zolatava
Pavel Mazhejka
Pavel Padabed
Siarhei Chabotska
Siarhei Satsuk
Uladzimir Yanukevich
Valerija Kastsiuhova
Volha Radzivonava
Vyacheslau Lazara
Yauhen Hlushkou
Yauhen Merkis
Yauhen Nikalayevich
Dzmitry Semchanka
non divulgué
non divulgué
non divulgué
non divulgué
non divulgué
non divulgué

Russie[91] (29)

Abdulmumin Gadzhiev
Alexandre Dorogov
Aleksandra Bayazitova
Aleksei Slobodenyuk
Alexander Nozdrinov
Andrei Novashov
Antonina Favorskaya
Artem Kriger
Denis Shaikin
Dmitry Ivanov
Eduard Shmonin
Igor Kuznetsov
Ivan Safronov
Konstantin Gabov
Maria Ponomarenko
Mikhail Afanasyev
Mikhail Lebedev
Nika Novak
Parvinakhan Abuzarova
Roman Ivanov
Ruslan Ushakov
Sergey Karelin
Sergey Kustov
Sergey Mikhaylov
Sergey Mingazov
Vladislav Malushenko
Yan Katelevskiy
Evgueni Kourakine
Evgueni Moskvin

90. Journalistes détenus par les autorités d'occupation russes
91. Expulsée du Conseil de l'Europe le 16 mars 2022.

Sur invitation. Kak : « Sommes-nous encore Charlie? »

"Autoportrait"

Kak (France) / Cartooning for Peace

Dix ans après les massacres de Charlie Hebdo et de l'Hypercasher à Paris, descendrions-nous encore dans la rue pour défendre le droit à la satire, à l'humour, et plus largement à notre liberté d'expression, et le rejet de toute forme de violence ?

Alors que la France fait cette année cet examen de conscience autour des commémorations du 7 janvier 2015, on peut dire qu'ailleurs dans le monde, la tendance n'est pas très Charlie. Les pays où les dessinatrices et dessinateurs de presse s'expriment librement sont de moins en moins nombreux. Nombreuses sont en revanche les menaces qui pèsent sur leur sort.

Dans l'écrasante majorité des cas, c'est le fait du pouvoir (Russie, Chine, Corée du Nord, Malaisie, Cuba, Venezuela, Nicaragua…). Parfois combiné avec un détournement autoritaire de la religion, façon théocratie (Iran, Afghanistan, Arabie Saoudite).

À cette liste non exhaustive des dictatures déjà identifiées viennent désormais s'ajouter des démocraties dont les dirigeants glissent sans complexe vers l'autoritarisme et la censure (Inde, Turquie, Tunisie…). Le procès pénal de la dessinatrice turque Zehra Ömeroğlu, poursuivie pour obscénité depuis 4 ans, se caractérise par une succession de reports d'audience faisant peser sur elle une véritable chape de plomb judiciaire pour un simple dessin, un phénomène malheureusement observable en d'autres contrées.

L'impunité est le trait commun des alertes que Cartooning for Peace a publiées ces derniers mois, notamment dans le cadre de procédures judiciaires où prévaut l'arbitraire et qui se font l'instrument de la répression menée par des régimes honnissant la liberté d'expression. Ainsi du dessinateur saoudien Al Hazza, qui vient d'être condamné à une nouvelle peine de 23 ans de prison, après avoir effectué une première peine de 6 ans de détention et subi disparition forcée et mauvais traitements. Ainsi du dessinateur égyptien Ashraf Omar, également victime de disparition forcée et de sévices, détenu depuis près de 100 jours sans possibilité aucune, là encore, de défendre ses droits. Ainsi de la dessinatrice iranienne Atena Farghadani, condamnée à 6 ans de prison après avoir été tabassée lors de son interpellation, victime d'une tentative d'empoisonnement et de mauvais traitements lors d'une précédente détention (heureusement, elle a été libérée en décembre 2024). La sécurité physique de chacun de ces dessinateurs en détention est menacée.

Et puis, il y a ces autres pays, où la presse est encore libre, mais où les lignes rouges destinées aux dessinateurs se multiplient et se resserrent, comme aux États-Unis, où les opinions qui « offensent » sont effacées, et tous ces lieux où l'on confond le combat fondamental contre les discriminations avec la tyrannie de la susceptibilité. Au point que l'on finit par se demander : l'Europe serait-elle en train de devenir l'un des derniers ilots du dessin de presse ? À l'heure où nous saluons la mémoire des disparus de Charlie Hebdo, nous avons le devoir, justement parce que nous sommes les derniers debout, de brandir ostensiblement la bannière du droit à la satire et à la liberté de la presse. Et nous ne le ferons pas par esprit de corporatisme, ou par une sorte d'attachement symbolique. Nous devons le faire car l'information indépendante et l'esprit critique sont les deux jambes de notre liberté d'expression. La vocation première des dessinatrices et dessinateurs de presse est d'entretenir la flamme de l'impertinence, de l'esprit critique et de l'anticonformisme. Ils le font pour eux, mais aussi, et surtout, pour vous. S'ils ne sont plus libres, vous ne le serez plus non plus.

Kak, président de Cartooning for Peace

Bo Bojensen (Danemark) / Cartooning for Peace

La législation instrumentalisée : étouffer la liberté journalistique

Plusieurs pays d'Europe ont adopté - ou tenté d'adopter - une législation restreignant la liberté de la presse. La Géorgie et la Slovaquie ont suscité de vives inquiétudes, mais d'autres pays ont également fait l'objet d'une attention particulière.

Le 3 juillet 2024, la Commission juridique du Parlement chypriote a examiné une proposition d'amendement au Code pénal concernant la diffusion de fausses informations, de menaces, d'insultes et d'images obscènes en ligne. L'amendement visait à transformer une série d'infractions civiles en infractions pénales, ainsi qu'une peine d'emprisonnement d'un an et/ou une amende de 3 000 € pour la diffusion de « fausses informations » ou la rédaction de propos « offensants ».[92]

À la suite d'appels lancés par des organisations de journalistes, le ministère chypriote de la Justice a annoncé, le 1er août 2024, la création d'un comité d'experts juridiques chargé d'explorer des approches alternatives pour lutter contre les informations fausses, trompeuses ou délibérément préjudiciables. Le ministère a souligné l'importance de protéger la liberté d'expression et la liberté des médias. À la demande du ministre, la commission juridique du Parlement a suspendu l'examen du projet de loi dans l'attente d'un consensus entre les parties prenantes.[93]

La lutte contre la désinformation ne doit pas être utilisée pour légitimer des attaques contre la liberté de la presse ou le droit d'informer et d'être informé.

La lutte contre la désinformation ne doit pas être utilisée pour légitimer des attaques contre la liberté de la presse ou le droit d'informer et d'être informé. Pourtant, cela reste un sujet central de préoccupation en Türkiye, où une loi de 2022 sur la « désinformation » a été utilisée à mauvais escient pour cibler les journalistes. L'ancien ministre de la Justice, Bekir Bozdağ, a affirmé que la loi ne s'appliquerait qu'en cas de « trouble de l'ordre public et d'atteinte à la paix sociale ». Cependant, les exemples documentés par les partenaires de la Plateforme révèlent que la loi a été instrumentalisée contre de nombreux journalistes, en particulier ceux qui couvrent des sujets sensibles tels que le tremblement de terre du 6 février 2023, les élections générales turques de 2023 et le journalisme d'investigation.[94]

En 2024, les dispositions de la loi ont conduit à l'arrestation et à la détention du journaliste Furkan Karabay. Le 8 novembre, Karabay, reporter pour le site d'information *10Haber*, a vu son domicile perquisitionné dans le cadre de poursuites pour « insulte à fonctionnaire », « prise pour cible de personnes chargées de lutter contre le terrorisme » et « diffusion d'informations trompeuses au public ».[95] Un document judiciaire indique que les allégations sont liées à ses publications sur son compte personnel X, dans lesquelles il nomme des procureurs d'Istanbul, impliqués dans une enquête contre un ancien maire affilié au parti républicain People's Party (CHP), accusé d'entretenir des liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) interdit. Le 18 novembre, le 17e Tribunal pénal de première instance d'Istanbul a ordonné la libération de Karabay en appel, considérant que sa détention était sans rapport avec le contenu du dossier et que le contrôle judiciaire aurait pu être appliqué à la place.

92. Alerte 'Proposition visant à criminaliser les « fake news » à Chypre', https://go.coe.int/7BiKl
93. Réponse des autorités de la République de Chypre concernant l'alerte 'Proposition visant à criminaliser les « fake news » à Chypre', https://rm.coe.int/cyprus-en-reply-proposal-to-criminalise-fake-news-in-cyprus-4october20/1680b1d497
94. Alerte 'Des journalistes poursuivis en vertu de la législation relative à la diffamation, l'insulte et la « lutte contre le terrorisme »', https://go.coe.int/dnzVR
95. Bianet, « Journalist Furkan Karabay arrested over reporting, social media posts about municipal takeovers », https://bianet.org/haber/journalist-furkan-karabay-arrested-over-reporting-social-media-posts-about-municipal-takeovers-301665

La Türkiye a également envisagé des mesures restrictives supplémentaires. Les amendements proposés au Code pénal visant les « agents d'influence » auraient menacé d'emprisonnement les journalistes travaillant pour des médias financés par des fonds internationaux. Bien que le projet de loi ait été retiré de la procédure parlementaire en novembre 2024 à la suite de critiques, le risque qu'il soit réintroduit demeure. Le pays continue d'utiliser diverses lois pénales pour entraver le travail des journalistes, y compris des dispositions punissant les « insultes », avec des protections spécifiques pour le président et les symboles nationaux. D'autres infractions pénales incluent « l'éloge d'une infraction ou d'un délinquant », « l'appel à la désobéissance à la loi » et « la diffusion d'informations trompeuses ». Ces lois ont été utilisées par des personnalités politiques et des entrepreneurs pour engager des poursuites judiciaires contre des journalistes, donnant souvent lieu à de longs procès et à de lourdes peines privatives de liberté.

En Azerbaïdjan, la loi sur les médias continue d'étouffer la liberté de la presse et doit être amendée. Elle interdit notamment aux médias de publier ou de diffuser des informations contenant un « contenu lexical immoral » ou qui « porte atteinte à l'honneur ou la dignité d'une personne ». Cette législation affaiblit le rôle des journalistes en tant que gardiens de l'intérêt public, ce qui participe à l'érosion de l'indépendance des médias.

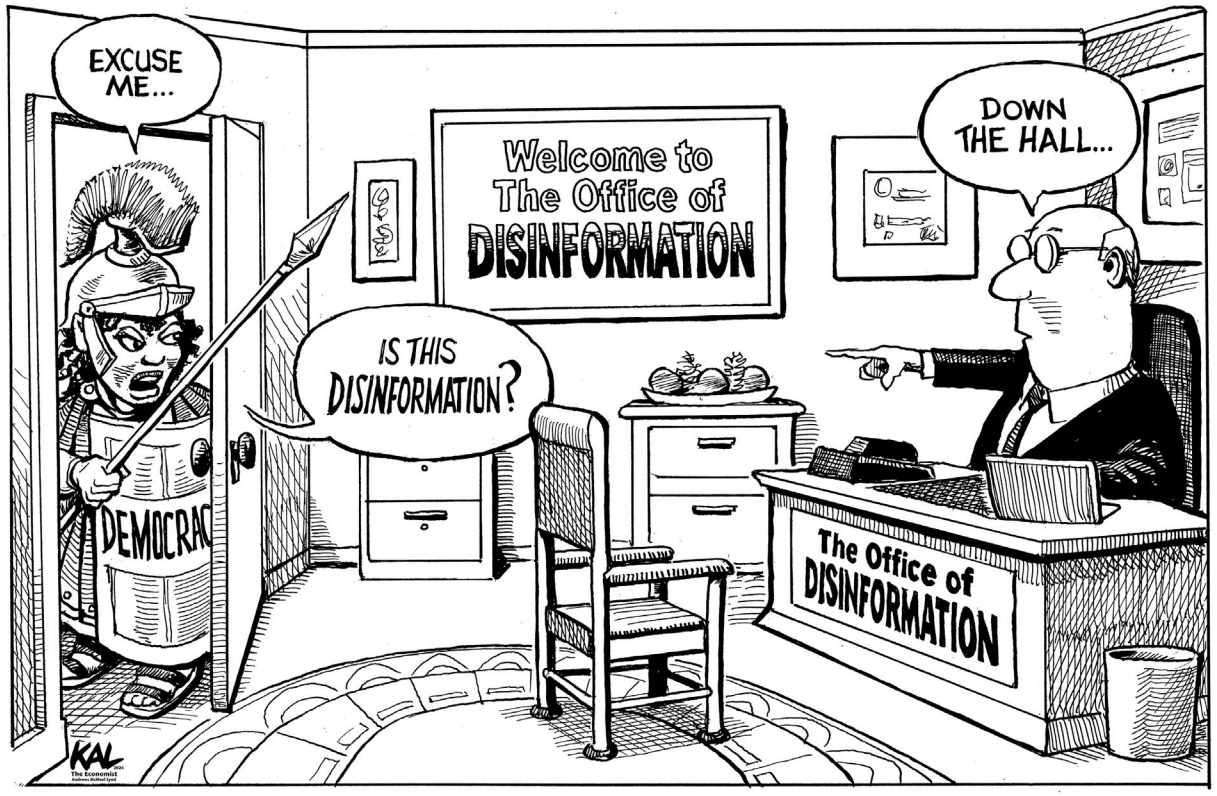

Kal (États-Unis) / Cartooning for Peace

Médias de service public : la bataille pour l'indépendance

Si l'année 2024 a été marquée par des évolutions encourageantes, telles que la finalisation de l'EMFA, qui consacre l'indépendance éditoriale aux MSP au sein de l'Union européenne, l'ingérence des gouvernements dans la gouvernance, la gestion et le financement des MSP a persisté. Ces actions ont compromis leur indépendance et sapé la confiance du public dans l'une des institutions les plus vitales de la société.

Le dernier rapport du *Media Pluralism Monitor*, publié en juin 2024, qui évalue l'état du pluralisme des médias dans 35 États membres du Conseil de l'Europe, s'inquiète de l'indépendance des médias de service public dans 13 pays en ce qui concerne leur gestion et leur financement.[96]

En Italie, le gouvernement a exercé une pression financière croissante sur le radiodiffuseur public, *Radiotelevisione Italiana* (RAI), sous-financé depuis des années. La charte quinquennale de la RAI devrait s'aligner sur un engagement de financement de même durée pour lui permettre de planifier efficacement. En Slovaquie, le gouvernement a remplacé le radiodiffuseur public, *Radio and Television Slovakia* (RTVS), par une nouvelle entité juridique, *Slovak Television and Radio* (STVR). Le directeur général a été remplacé avant l'expiration de son mandat et la plupart des membres du nouveau conseil d'administration n'ont pas encore été nommés.

En Pologne, des mesures gouvernementales récentes ont fait naître l'espoir d'une plus grande indépendance des radiodiffuseurs publics.

En Pologne, des mesures gouvernementales récentes ont fait naître l'espoir d'une plus grande indépendance des radiodiffuseurs publics, *Telewizja Polska* (TVP) et *Polskie Radio* (PR), conformément aux obligations énoncées dans l'EMFA.[97] Les réformes proposées comprennent le rétablissement de l'indépendance de l'autorité de régulation des médias, le Conseil national de la radiodiffusion (KRRiT), et la révision des modèles de financement des radiodiffuseurs publics. Elles visent à garantir des processus de recrutement transparents pour les postes au sein de la direction et à fournir des sources de financement prévisibles, réduisant ainsi les pressions politiques et commerciales. Le risque de politisation du KRRiT demeure. Il est nécessaire de clarifier les pouvoirs du KRRiT pour contrôler les émissions et imposer des sanctions aux radiodiffuseurs.

Rares sont ceux qui remettent en question la nécessité évidente de veiller à ce que les médias publics polonais fonctionnent indépendamment du contrôle du gouvernement. Le gouvernement doit assurer l'indépendance politique du radiodiffuseur et mettre en place des garde-fous pour garantir son indépendance future et celle de l'autorité de régulation des médias. Le directeur général de la TVP, Tomasz Sygut, s'est montré optimiste, soulignant l'importance de préserver à la fois l'indépendance et le financement pour maintenir le rôle du MSP dans la société. Toutefois, les élections présidentielles de mai 2025 pourraient compromettre l'avancement de ces réformes. Pour garantir véritablement l'indépendance des MSP, ces changements législatifs doivent être finalisés et promulgués. Dans le cas contraire, les réformes risquent d'être bloquées ou annulées par les futurs gouvernements.

Des défis apparaissent même dans les pays où les MSP sont traditionnellement solides. En juillet 2024, le gouvernement irlandais a annoncé un nouveau plan de financement garantissant à *Raidió Teilifís Éireann* (RTÉ) 725 millions d'€ sur trois ans. Toutefois, ce budget ne répond pas aux besoins financiers à long terme de RTÉ et limite la capacité du radiodiffuseur à prendre des décisions stratégiques. Le gouvernement a introduit un modèle de financement hybride, combinant les revenus de la redevance télévisuelle et les allocations directes du gouvernement.

96. Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF), Media Pluralism Monitor 2024 https://cmpf.eui.eu/media-pluralism-monitor-2024/
97. International Press Institute, « Poland must seize opportunity to be a model of reform and media freedoms », https://ipi.media/poland-must-seize-opportunity-to-be-a-model-of-reform-and-media-freedoms/

En outre, le gouvernement irlandais a assorti le financement de l'échiquier (budget) de conditions exigeant que RTÉ mette en œuvre une série de mesures. Celles-ci comprennent des réductions de personnel, l'externalisation des productions, l'adoption de technologies de pointe et l'amélioration de la gouvernance et de la transparence de l'entreprise. Cette situation est aggravée par le fait que le système de redevance télévisuelle est gelé depuis 2008, malgré l'inflation et l'augmentation de la population. Par conséquent, la RTÉ est contrainte depuis longtemps de s'appuyer sur les recettes commerciales pour assurer son fonctionnement.

Pour que les MSP puissent remplir correctement leur mission d'information, d'éducation et de divertissement du public, ils exigent une gouvernance et une direction totalement indépendantes, ainsi que d'un financement adéquat, à long terme et libre de toute contrainte politique. Les radiodiffuseurs publics ont besoin de sources de revenus sûres et prévisibles qui leur permettent de fonctionner de manière autonome, avec des structures qui les protègent du contrôle direct et indirect du gouvernement, ainsi que des lois et des structures de financement qui donnent la priorité à l'accès du public à des médias libres et indépendants.

Appropriation des médias : une stratégie pour exclure les voix critiques

L'appropriation des médias par les gouvernements correspond à l'utilisation abusive des pouvoirs de l'État afin d'exercer un contrôle sur les médias. Elle comporte cinq éléments essentiels : la prise de contrôle politique des médias de service public, le contrôle des autorités de régulation des médias, l'acquisition de médias privés par des personnes étroitement liées au gouvernement et soutenues par lui, la marginalisation des médias critiques et la distribution discriminatoire de fonds publics pour financer les médias pro-gouvernementaux.

L'appropriation des médias relève du contrôle par la discrétion, en utilisant des moyens d'apparence légale pour créer des obstacles économiques et réglementaires aux médias indépendants, limitant ainsi leur capacité à générer des revenus, à fonctionner et à informer le public. Il s'agit d'un outil populaire parmi les gouvernements autoritaires pour contrôler l'information publique. Loin d'être une succession d'incidents isolés, elle s'inscrit dans une stratégie politique de contrôle. La Russie, ainsi que la Hongrie et la Türkiye, États membres du Conseil de l'Europe, sont des exemples flagrants d'appropriation des médias, et d'autres gouvernements cherchent à suivre leur exemple.

Au fur et à mesure que le public et les décideurs politiques ont pris conscience de la menace que représente l'appropriation des médias pour la démocratie, les efforts se sont multipliés pour protéger l'indépendance des médias. Le plus important est l'EMFA. Son efficacité sera jugée sur la façon dont les pays mettent en œuvre les chapitres clés sur l'indépendance des médias de service public et des régulateurs des médias, la transparence de la propriété, l'indépendance éditoriale, le pluralisme des médias et l'utilisation abusive de fonds publics.

L'appropriation des médias s'effectue souvent sous les radars. Les alertes de la Plateforme signalent toutefois une appropriation des médias, en particulier lorsque les autorités de régulation des médias sont contrôlées par le gouvernement et utilisées pour prendre des décisions arbitraires à l'encontre des journalistes.

En Russie, *Article 19* - un partenaire de la Plateforme - ainsi que *Radio Free Europe/Radio Liberty* (RFE/RL), *Moscow Times* et *SOTA*, ont tous été désignés comme « organisations indésirables », interdites d'activité dans le pays et exposant toute personne associée à ces organisations à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six ans. En juin, le ministère des Affaires étrangères a ajouté 81 médias européens à une liste de plus en plus longue d'organisations et de journalistes interdits, en « représailles » à la décision antérieure de l'Union européenne d'empêcher quatre réseaux de propagande liés au Kremlin d'émettre en Europe.

Au Bélarus, plus de vingt sites d'information ont été bloqués sur instruction du ministère de l'Information, qui les a identifiés comme « extrémistes ». En mars, l'agence de presse *BelaPAN* a été officiellement liquidée par les tribunaux, mettant ainsi un terme à une campagne de plusieurs années menée par l'État à son encontre, y compris l'emprisonnement de quatre journalistes de *BelaPAN* en 2022.

En Türkiye, l'autorité de régulation de la radiodiffusion, RTÜK, a suspendu, infligé une amende et finalement retiré sa licence à *Açık Radyo*, à la suite des propos tenus par un invité, relatifs à « la commémoration du génocide arménien ». *Açık Radyo*, une radio indépendante à but non lucratif fondée en 1995, a longtemps été un symbole de journalisme diversifié, indépendant et axé sur les droits humains, et sa fermeture, le 16 octobre, a été largement déplorée. De nombreux sites d'information et d'autres contenus journalistiques ont également été bloqués par les tribunaux.

Par-delà des frontières : combattre la répression transnationale des journalistes

De plus en plus souvent, les gouvernements ciblent des journalistes par-delà les frontières afin de réduire les voix critiques au silence, en particulier celles des exilés. La répression transnationale consiste à porter atteinte aux droits individuels par le biais d'actions coercitives lancées par un État et qui prennent effet dans un autre.[98] Cette tactique en constante évolution porte atteinte à l'État de droit, aux droits humains et à la liberté de la presse à l'échelle mondiale.

La répression transnationale a pris des formes extrêmes telles que des attaques physiques et même des meurtres. L'assassinat en 2018 du journaliste saoudien Jamal Khashoggi à l'intérieur du consulat saoudien à Istanbul en est un exemple frappant. Plus récemment, en mars 2024, le journaliste irano-britannique Pouria Zeraati, qui travaillait pour *Iran International* à Londres, a été hospitalisé après avoir été poignardé par des agresseurs non identifiés près de sa résidence londonienne. Deux individus ont été arrêtées en Roumanie le 4 décembre en lien avec l'attaque.[99]

La surveillance est une autre manifestation de la répression transnationale. En novembre 2024, un procureur londonien a révélé que le journaliste bulgare Christo Grozev avait été pris pour cible par un réseau d'espionnage dirigé par la Russie et opérant au Royaume-Uni. Grozev, journaliste pour Bellingcat, est connu pour ses enquêtes sur l'attaque au *Novichok* de Salisbury en 2018 et l'empoisonnement du leader de l'opposition russe Alexei Navalny. Roman Dobrokhotov, fondateur du média russe *The Insider*, aurait aussi été pris pour cible.[100]

Des gouvernements font également un usage abusif des mécanismes internationaux afin d'harceler les journalistes en exil. Par exemple, lors des négociations d'adhésion de la Suède à l'OTAN, la Türkiye a demandé en vain la fermeture du *Nordic Monitor*, un site d'information d'investigation basé à Stockholm et dirigé par des journalistes turcs en exil.[101]

L'utilisation abusive du système d'Interpol est l'une des tactiques utilisées par les états pour harceler les journalistes en exil.

L'utilisation abusive du système Interpol est une autre tactique. Le journaliste bélarusse Andrei Gnyot a été arrêté en Serbie en octobre 2023 à la suite d'une « *notice rouge* » *d'*Interpol émise par le Bélarus.[102] Il a passé plus d'un an en détention, le temps que les tribunaux serbes examinent la demande. Gnyot a été libéré en octobre 2024 après l'expiration de la période légale de détention et a immédiatement quitté le pays pour un pays de l'UE

Le journaliste azerbaïdjanais Afgan Sadigov a été arrêté en Géorgie en août 2024 à la demande de l'Azerbaïdjan.[103] Les autorités géorgiennes l'ont empêché de se rendre en Türkiye et ont approuvé son extradition vers l'Azerbaïdjan en novembre 2024.

Les journalistes en exil font souvent l'objet de poursuites au pénal ou d'enquêtes visant à les intimider et à les discréditer. Des journalistes russes, dont Mikhail Zygar,[104] Masha Gessen,[105] Dmitry Kolezev, Asya Zolnikova, et Andrei Soldatov,[106] ont tous été visés par des accusations liées à leur couverture de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

98. Andrew Chubb, Kirsten Roberts Lyer, « Transnational Human Rights Violations : Addressing the Evolution of Globalised Repression through National Human Rights Institutions », https://academic.oup.com/jhrp/article/16/3/770/7733070
99. BBC, « Two men charged over stabbing of Iranian journalist in UK », https://www.bbc.com/news/articles/cqx8wgz3rgwo
100. The Independent, « London trio tracked journalists and dissidents as part of Russian spy ring, trial hears », https://www.independent.co.uk/news/uk/crime/bulgarian-russian-spy-ring-trial-old-bailey-b2655370.html
101. Alerte 'Les autorités turques réclament la fermeture du site d'investigation Nordic Monitor', https://go.coe.int/BWOOg
102. Alerte 'Le journaliste bélarusse Andrey Gnyot risque l'extradition de la Serbie vers le Bélarus', https://go.coe.int/ZOGkU
103. Alerte 'Le journaliste azerbaïdjanais Afgan Sadigov arrêté à la demande de l'Azerbaïdjan', https://go.coe.int/05Ws1
104. Alerte 'Le journaliste russe en exil Mikhaïl Zygar poursuivi pour diffusion de « fausses informations » sur l'armée russe', https://go.coe.int/KnXEx
105. Alerte 'La Russie lance un mandat d'arrêt contre le·la journaliste en exil Masha Gessen', https://go.coe.int/YBnlV
106. Alerte 'Le journaliste exilé Dmitry Kolezev arrêté et poursuivi pour « diffusion de fausses informations », Asya Zolnikova et Andrey Soldatov font l'objet de poursuites administratives', https://go.coe.int/JcCKQ

Même les journalistes qui ne sont pas en exil sont en danger. En mars 2024, le journaliste britannique Tom Rogan, basé à Washington, a été placé sur la liste des personnes recherchées par la Russie. Rogan et Hugo Gurdon, rédacteur en chef du *Washington Examiner*, ont été ajoutés à la base de données russe des « extrémistes » et des « terroristes ».[107]

Les États membres du Conseil de l'Europe ont parfois appliqué des restrictions à la demande de régimes répressifs. En juillet 2024, le journaliste turkmène Ruslan Myatiev, rédacteur en chef du site *Turkmen.News* basé aux Pays-Bas, s'est vu refuser l'entrée en Türkiye. Les autorités turques ont invoqué une interdiction de sécurité demandée par le Turkménistan au titre du code G-82, qui fait référence à une « activité contre la sécurité nationale ».[108]

La rhétorique politique joue également un rôle dans la répression transnationale. En mars 2024, un député azerbaïdjanais a qualifié plusieurs journalistes en exil, dont Sevinj Osmanqizi, Tural Sadıqlı et Qəniməт Zahid, de « cibles légitimes » en raison de leur « terrorisme informationnel » et de leurs critiques à l'égard du président azerbaïdjanais.[109]

La répression transnationale a un effet dissuasif sur la liberté de la presse, instillant la peur et encourageant l'autocensure parmi les journalistes. La gravité de ces menaces souligne la nécessité pour les pays d'accueil de protéger les journalistes à risque et pour la communauté internationale d'engager la responsabilité des États qui se livrent à de telles pratiques. La responsabilité incombe non seulement aux États d'où proviennent ces menaces, mais aussi aux pays d'accueil où les journalistes cherchent refuge.

Pour lutter efficacement contre la répression transnationale, les États doivent mettre en œuvre des mesures juridiques et diplomatiques globales pour protéger les journalistes en danger. Les pays d'accueil doivent renforcer les politiques d'asile et offrir un refuge sûr aux professionnels des médias menacés de persécution. Il s'agit notamment d'accélérer les procédures d'asile pour les journalistes menacés et de fournir un soutien spécialisé en matière de sécurité, tel que des mesures de protection personnelle et une formation à la sécurité numérique. En outre, les cadres juridiques devraient être renforcés pour empêcher l'utilisation abusive des mécanismes internationaux - tels que les « *notices rouges* » d'Interpol - et pour veiller à ce que les demandes d'extradition visant des journalistes soient minutieusement examinées à la recherche d'éventuelles motivations politiques.

La coopération internationale est essentielle pour relever ce défi. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne devraient mettre en place des mécanismes spécifiques pour surveiller, documenter et répondre aux cas de répression transnationale. Des sanctions plus sévères et des mesures diplomatiques doivent être prises à l'encontre des États qui se livrent à de telles pratiques, renforçant ainsi l'engagement international en faveur de la sauvegarde de la liberté de la presse.

107. Alerte 'Le journaliste britannique Tom Rogan fiché sur des accusations tenues secrètes', https://go.coe.int/08ynU
108. Alerte 'Le rédacteur en chef de Turkmen.news, Ruslan Myatiev, interdit d'entrée en Türkiye', https://go.coe.int/jTWFD
109. Alerte 'Le président de la commission parlementaire des droits de l'homme appelle à « neutraliser » les journalistes et blogueurs azerbaïdjanais exilés', https://go.coe.int/Bk02q

Julian Assange, un précédent pour la liberté de la presse en danger

La libération de Julian Assange de la prison de haute sécurité de Belmarsh, au Royaume-Uni, en juin, a marqué la fin de l'affaire d'incarcération journalistique la plus médiatisée d'Europe. Le fondateur de Wikileaks s'est envolé pour l'Australie via Saipan, un territoire d'outre-mer américain, où un accord de plaidoyer a été finalisé devant un tribunal fédéral américain. Assange a plaidé coupable d'un seul chef d'accusation au titre de la loi sur l'espionnage et a été condamné à 62 mois de prison, ce qui correspond à la durée exacte de sa détention provisoire.[110]

Si la conclusion de cette longue affaire a été saluée par les partisans d'Assange, les groupes de défense de la liberté de la presse avertissent que l'accord conclu entre l'équipe juridique d'Assange et le gouvernement américain pourrait créer un dangereux précédent. Les critiques craignent qu'il ne soit utilisé à l'avenir pour poursuivre les journalistes qui dénoncent les manquements commis par l'armée et les services de renseignement américains. Dans un rapport de septembre rédigé par la députée islandaise Þórhildur Sunna Ævarsdóttir, la commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'est inquiétée du traitement réservé à Assange. Le rapport indique que son « traitement sévère et disproportionné crée un effet dissuasif et un climat d'autocensure pour tous les journalistes, directeurs et directrices de publication et autres personnes qui alertent sur des questions essentielles pour le fonctionnement des sociétés démocratiques ».[111]

Assange a fait sa première apparition publique après sa libération lors d'une réunion de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 1er octobre. Dans un discours saisissant, il a déclaré : « Je ne suis pas libre aujourd'hui parce que le système a fonctionné. Je suis libre aujourd'hui parce qu'après des années d'incarcération, j'ai plaidé coupable d'avoir fait du journalisme. J'ai plaidé coupable d'avoir recherché des informations auprès d'une source ».[112] Il a également révélé que, dans le cadre de son accord, il avait assuré au gouvernement américain qu'il ne déposerait pas de requête auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, renonçant ainsi à la possibilité de demander justice à la Cour.

L'APCE a ensuite tenu un débat en séance plénière et a adopté une résolution condamnant les poursuites engagées par les États-Unis,[113] en déclarant que l'intention perçue était « de dissimuler les méfaits commis par ses agents [plutôt que de] protéger la sécurité nationale ». La résolution appelle les États-Unis à réformer d'urgence la loi sur l'espionnage de 1917 afin d'exclure les directeurs de publication, les journalistes et les lanceurs d'alertes qui divulguent légitimement des informations classifiées. En outre, elle exhorte le Royaume-Uni à procéder à un examen indépendant du traitement réservé à Assange par ses autorités afin d'établir si ce dernier a subi ou non de la torture ou des traitements ou peines inhumains ou dégradants, conformément à leurs obligations internationales.

110. Alerte 'Maintien en détention du fondateur et éditeur de WikiLeaks, Julian Assange', https://go.coe.int/vwxYx
111. Rapport de l'APCE « La détention et la condamnation de Julian Assange et leurs effets dissuasifs sur les droits humains », https://pace.coe.int/fr/files/33734
112. Julian Assange à une audition de l'Assemblée parlementaire, avant un débat en plénière sur son affaire : 'J'ai plaidé coupable d'avoir fait du journalisme', https://www.coe.int/fr/web/portal/-/julian-assange-to-attend-a-pace-hearing-in-strasbourg-on-his-detention-and-conviction-and-their-chilling-effect-on-human-rights-1
113. Résolution de l'APCE « La détention et la condamnation de Julian Assange, et leurs effets dissuasifs sur les droits humains », https://pace.coe.int/fr/files/33826

Le journalisme, assiégé en temps de guerre

Alors que l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine entre dans sa quatrième année, les défis majeurs auxquels sont confrontés les journalistes restent pressants. Depuis le début de l'invasion, au moins 17 journalistes et professionnels des médias ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.[114] En 2024, sept incidents où des journalistes ont été pris pour cible ont été documentés par les partenaires de la Plateforme, y compris le meurtre du conseiller en sécurité de Reuters Ryan Evans[115] lors d'un tir de missile russe dans l'est de l'Ukraine. Presque tous les incidents, y compris plusieurs cas de journalistes blessés, sont attribués à la Russie. La mort de la journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna en captivité en Russie a choqué la communauté de la liberté de la presse.[116]

La situation est particulièrement préoccupante dans les territoires occupés par la Russie, où même les protections basiques prévues par le droit russe - telles que la transparence en ce qui concerne les poursuites et les détentions - sont souvent ignorées. Dans ces territoires, le journalisme indépendant a été presque entièrement éradiqué, les journalistes ukrainiens étant fréquemment arrêtés et soumis à des mauvais traitements, à la torture et au travail forcé.[117] Des rapports d'enquête font état de conditions inhumaines,[118] comme le blogueur Yevheniy Ilchenko qui a été torturé et contraint de creuser des tranchées pour l'armée russe.[119] En Crimée, en Ukraine, les journalistes tatars de Crimée emprisonnés sont soumis à des restrictions importantes,[120] souvent transférés dans des prisons éloignées de leurs familles et leurs communications sont limitées.[121]

L'invasion a également entraîné la destruction de bureaux et d'infrastructures de médias en Ukraine, avec six cas documentés en 2024. Au milieu de ces attaques, les journalistes ukrainiens sont confrontés à d'autres défis, tels que la censure en vertu des réglementations en vigueur en temps de guerre et l'influence du gouvernement sur la radiodiffusion. Le *télémarathon United News* a continué de susciter des critiques pour son parti pris pro-gouvernemental, tandis que des médias indépendants comme *Ukrainska Pravda* ont fait état de pressions exercées par le cabinet présidentiel.[122] La surveillance, l'intimidation[123] et les tentatives de réduire au silence des journalistes d'investigation tels que Yuriy Nikolov[124] et Yevhen Shulhat[125] n'ont toujours pas été résolues, ce qui suscite des inquiétudes quant à la responsabilité et à la liberté de la presse.

En décembre 2024, le Parlement ukrainien a débattu d'un projet de loi proposant des peines de prison de huit ans pour la publication d'« informations confidentielles » provenant de bases de données publiques en temps de guerre. Les critiques ont prévenu que cette mesure pourrait être utilisée à mauvais escient pour cibler les journalistes d'investigation.[126]

114. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », https://fom.coe.int/fr/pagesspeciales/detail/1
115. Alerte 'Ryan Evans, conseiller en sécurité de Reuters, victime d'une frappe de missile sur un hôtel de Kramatorsk, 3 journalistes blessés', https://go.coe.int/BkjtJ
116. Alerte 'La journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna décède en captivité en Russie', https://go.coe.int/6Y6wd
117. Alerte 'Les journalistes ukrainiens Heorhiy Levchenko et Anatasiya Glukhovska portés disparus depuis leur arrestation russe', https://go.coe.int/o6W8d
118. Maria Kuchapska, « Hunted, Tortured, Killed. The Grim Fate of Journalists Under Russian Occupation », https://united24media.com/anti-fake/hunted-tortured-killed-the-grim-fate-of-journalists-under-russian-occupation-3940
119. Alerte 'Le journaliste citoyen Yevhenii Ilchenko détenu, torturé et soumis à des travaux forcés par les forces d'occupation russes', https://go.coe.int/kskQZ
120. Alerte 'Un tribunal contrôlé par la Russie en Crimée place les journalistes Rustem Osmanov et Aziz Azizov en détention provisoire dans le cadre de poursuites pour « terrorisme »', https://go.coe.int/qMbzV
121. Alerte 'Les journalistes tatars de Crimée Osman Arifmemetov, Remzi Bekirov et Rustem Sheikhaliev détenus par les autorités russes', https://go.coe.int/gPI8G
122. Alerte 'Ukrainska Pravda fait état de « pressions systématiques » du cabinet présidentiel', https://go.coe.int/xaJ3O
123. Alerte 'Des journalistes de Bihus.info auraient été placés sous surveillance', https://go.coe.int/HzRo9
124. Alerte 'Tentative d'intrusion au domicile du journaliste ukrainien Yuriy Nikolov', https://go.coe.int/rwTfJ
125. Alerte 'Tentative d'intimidation du journaliste de Slidstvo.Info Yevhen Shulhat', https://go.coe.int/SOH7g
126. Alerte 'Un projet de loi criminalisant la publication d' « informations confidentielles » tirées des registres publics suscite l'inquiétude pour la liberté des médias', https://go.coe.int/B1kRA

Urbs (France) / Cartooning for Peace

Le journalisme russe : divisé, exilé et réprimé

En 2024, les autorités russes ont intensifié leur répression implacable de la liberté de la presse. Des mesures judiciaires et réglementaires ont été mises en oeuvre pour intimider les journalistes indépendants afin qu'ils abandonnent leur travail et pour restreindre davantage l'accès du public russe au journalisme indépendant par le biais d'interdictions réglementaires strictes.

Au moins six journalistes russes sont actuellement derrière les barreaux, accusés d'avoir diffusé de « fausses informations » ou d'avoir « discrédité » les forces armées russes, tandis que de nombreux journalistes en exil ont été condamnés, par contumace, à des peines de prison. Quatre journalistes arrêtés en 2024 sont jugés pour extrémisme pour avoir coopéré avec la *Fondation anti-corruption* (FBK) du défunt leader de l'opposition Alexei Navalny.[127]

Les journalistes indépendants russes en exil ne sont pas non plus en sécurité. À Prague, les journalistes d'*iStories* Irina Dolinina et Alesya Marokhovskaya[128] ont signalé qu'elles étaient suivies par des individus prétendument liés aux services de renseignement russes, ce qui a incité les partenaires de la Plateforme à demander aux autorités tchèques et européennes de les protéger. En parallèle, des dizaines de journalistes et de personnalités des médias ont été qualifiés d'« agents étrangers », ce qui a encore renforcé les restrictions imposées au journalisme indépendant. Depuis mars 2024 les entreprises russes ont l'interdiction de faire de la publicité avec des personnes ou des entités qualifiées d'« agents étrangers », ce qui a de graves répercussions sur les sources de revenus des journalistes et des médias en exil.

Les principaux médias indépendants ont été déclarés « organisations indésirables »,[129] ce qui a pour effet d'interdire leurs activités en Russie. La diffusion de contenus de ces médias sur les réseaux sociaux est passible de poursuites administratives ou pénales. Ces mesures isolent les médias indépendants russes, les coupant de l'audience nationale et favorisant un environnement de répression et de désinformation.

127. Alertes 'Artem Kriger, journaliste de SotaVision, arrêté et poursuivi pour « extrémisme »', https://go.coe.int/fDgpM ; 'Le journaliste de Forbes Sergey Mingazov placé en résidence surveillée, les freelancers Sergey Karelin et Konstantin Gabov placés en détention', https://go.coe.int/Fwrpj ; 'La journaliste de SotaVision Antonina Favorskaya arrêtée et poursuivie pour « extrémisme »', https://go.coe.int/ue1WI
128. Alerte 'Les journalistes d'iStories Alesya Marokhovskaya et Irina Dolinina menacées et surveillées à Prague', https://go.coe.int/6UprE
129. Alerte 'La journaliste freelance Anastasiya Zhvik poursuivie pour participation à une organisation indésirable', https://go.coe.int/diek7

La Russie a également intensifié ses attaques contre les médias internationaux. Depuis que les forces ukrainiennes sont entrées dans la région russe de Koursk en août 2024, au moins 14 journalistes étrangers accompagnant l'armée ukrainienne ont fait l'objet de poursuites pénales pour avoir prétendument franchi illégalement la frontière.[130]

Viktoria Roshchyna, une vie dédiée au journalisme

Le 10 octobre 2024, les autorités ukrainiennes et russes ont confirmé la mort de la journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna.[131] La nouvelle a fait l'effet d'une onde de choc dans la communauté des médias ukrainiens et a profondément touché les journalistes du monde entier.

Née en 1996 dans la ville de Zaporizhzhia, dans l'est de l'Ukraine, Roshchyna s'est passionnée pour le journalisme. Elle a commencé à couvrir les affaires politiques locales pendant son adolescence et s'est ensuite installée à Kyiv, où elle a travaillé en tant que freelance pour des publications de premier plan telles que *Ukrainska Pravda*, *Hromadske* et RFE/RL.

Comme beaucoup de ses pairs, Roshchyna s'est sentie obligée de couvrir l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie depuis son commencement. Elle s'est aventurée dans les territoires disputés de l'est de l'Ukraine et, en mars 2022, a été emprisonnée à deux reprises par les forces russes.[132] La première fois, elle a échappé à la captivité dans la région ukrainienne de Donetsk en se cachant pendant la nuit dans un sous-sol. La seconde fois, elle a été détenue à Berdyansk et n'a été libérée qu'après avoir été contrainte d'enregistrer une vidéo dans laquelle elle devait prétendre à tort que les forces russes lui avaient « sauvé la vie ».

En juillet 2023, Roshchyna a débuté une nouvelle mission journalistique. Bien que les détails de ses projets ne soient pas clairs, elle a informé sa famille et ses rédacteurs en chef qu'elle avait l'intention de se rendre dans les territoires occupés par la Russie en Ukraine. Incapable de franchir les lignes de front, elle a planifié un itinéraire alternatif, traversant la Pologne et les États baltes pour accéder aux zones contrôlées par les Russes via un point d'entrée en Russie.

Le 3 août 2023, Roshchyna a informé sa famille qu'elle avait réussi à franchir la frontière russe. Après cela, les contacts ont cessé et sa localisation n'était plus connue. Pendant près d'un an, les autorités russes n'ont fourni aucune information malgré les nombreuses demandes de sa famille.

En avril 2024, son père a reçu la confirmation des autorités russes que Roshchyna était en état d'arrestation, mais aucun autre détail n'a été fourni concernant les poursuites dont elles faisaient l'objet ou les conditions de sa détention. Des médias indépendants, tels que *Mediazona*, ont fait état de lieux possibles où elle aurait pu être détenue, mais ces informations n'ont pas pu être vérifiées.

Selon Mediazona, Roshchyna serait décédée lors de son transfert d'une prison de haute sécurité vers Moscou. Cette information n'a toutefois pas été confirmée. Les autorités russes n'ont divulgué aucun détail sur les circonstances de sa mort et ont refusé de rendre son corps à sa famille. L'Ukraine a ouvert une enquête sur sa mort, mais aucune mesure similaire n'a été prise par les autorités russes, qui disposent des moyens nécessaires pour découvrir la vérité.

Les organisations partenaires ont demandé à la Russie d'ouvrir immédiatement une enquête approfondie sur la mort de Roshchyna, d'en révéler publiquement les circonstances, de poursuivre les responsables et de restituer sans délai sa dépouille à sa famille. Le manque de transparence et de responsabilité qui entoure le destin tragique de Roshchyna souligne le besoin urgent de justice et de liberté de la presse dans les zones de conflit.

130. Alerte 'Poursuites pénales contre des journalistes couvrant l'avancée de l'armée ukrainienne dans la région de Koursk', https://go.coe.int/IbY4F
131. Alerte 'La journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna décède en captivité en Russie', https://go.coe.int/6Y6wd
132. Alerte 'La journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna portée disparue dans les territoires occupés', https://go.coe.int/6RbHn

Logiciels espions et surveillance : des menaces accrues contre le journalisme

La surveillance des journalistes à l'aide de logiciels espions est une préoccupation importante pour les partenaires de la Plateforme depuis les révélations des scandales liés à l'utilisation de logiciels espions en Grèce et en Hongrie en 2021 et 2022. En 2024, trois événements majeurs ont mis en lumière les risques persistants posés par cette technologie.

La première a été la révélation par l'ONG *Access Now* et ses partenaires d'investigation que les téléphones d'au moins sept journalistes russes et bélarusses en exil avaient été infectés par un logiciel espion.[133] Elle s'ajoute à la découverte en 2023 d'un logiciel espion sur le téléphone de Galina Timchenko, rédactrice en chef du média russe indépendant *Meduza*.

Le deuxième événement est la conclusion de l'enquête grecque sur le scandale du Predator-gate, publiée en août par le procureur de la Cour suprême. Les défenseurs de la liberté de la presse ont critiqué les enquêtes internes en Grèce, les qualifiant d'opérations destinées à blanchir les services de sécurité. Pendant ce temps, les journalistes qui ont été pris pour cible ou qui ont couvert le scandale ont fait l'objet d'enquêtes policières et de poursuites civiles.

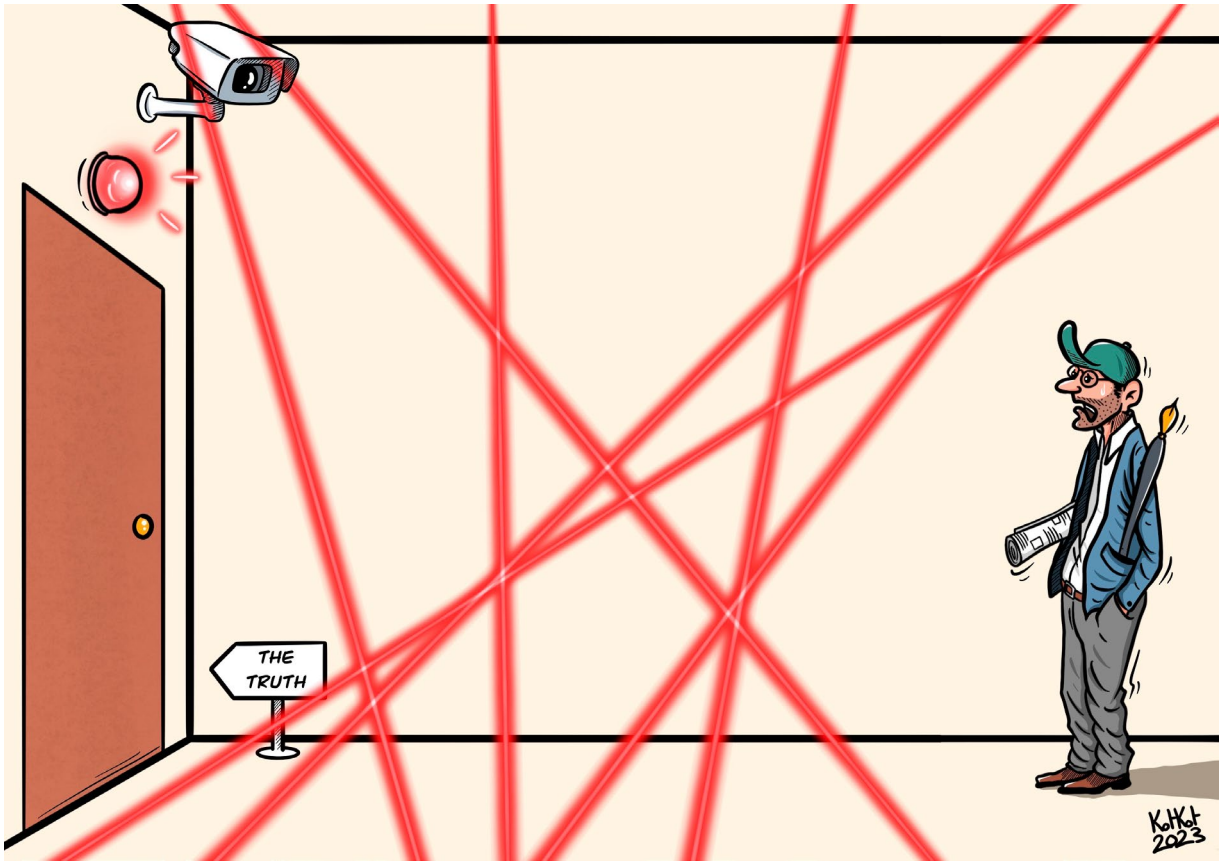

Kotkot (Jordanie) / Cartooning for Peace

133. Access Now, « Exiled, then spied on : Civil society in Latvia, Lithuania, and Poland targeted with Pegasus spyware », https://www.accessnow.org/publication/civil-society-in-exile-pegasus/

Le troisième événement clé a été la finalisation de l'EMFA. Les conclusions de la commission d'enquête du Parlement européen sur l'utilisation abusive des logiciels espions (PEGA), publiées en juin 2023, ont mis en lumière l'ampleur du problème et suscité un débat politique. Toutefois, le rapport PEGA a également mis en évidence la capacité limitée des institutions européennes à lutter efficacement contre l'utilisation abusive des logiciels espions et à engager la responsabilité des États membres.

L'EMFA cherche à répondre à certaines de ces préoccupations. Il exige des États membres qu'ils interdisent le recours à la surveillance et aux logiciels espions à l'encontre des journalistes, sauf dans des circonstances étroitement définies, telles que les enquêtes relatives à des crimes graves. La surveillance doit être autorisée par une autorité judiciaire ou indépendante dotée de pouvoir décisionnaire et faire l'objet d'un réexamen régulier. Bien que ces dispositions établissent des normes minimales à l'échelle de l'UE, elles restent inférieures aux niveaux de protections plus élevés établis par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Les ambiguïtés du texte permettent des dérogations, y compris l'invocation de la sécurité nationale pour justifier l'espionnage de journalistes.[134] Le règlement ne s'attaque pas non plus à la menace que représente l'externalisation de la surveillance à des entreprises privées. Les partenaires de la Plateforme se sont engagés à suivre de près l'application du règlement.

Le 10 décembre 2024, 12 organisations de la société civile ont appelé la Pologne, future présidente du Conseil de l'Union européenne (janvier - juin 2025), à donner la priorité à la lutte contre l'utilisation abusive des logiciels espions. Leurs recommandations comprennent l'interdiction de l'utilisation opérationnelle des logiciels espions commerciaux par les agences fédérales, l'imposition de sanctions aux vendeurs et l'application de restrictions en matière de visas.[135]

Les progrès technologiques rendent les infections par logiciels espions plus difficiles à détecter et beaucoup plus répandues, alors que les coûts diminuent et que les applications se multiplient. Sans un moratoire mondial sur la vente et l'utilisation des logiciels espions, ces outils tomberont de plus en plus entre les mains de gouvernements autoritaires et d'acteurs non étatiques, compromettant ainsi la sécurité des communications dans le monde entier. Ce danger ne se limite pas aux régimes autoritaires ; même des États démocratiques ont été impliqués dans des abus qui compromettent la sécurité et la vie privée des journalistes, ainsi que leur capacité à travailler librement.

Les organisations de défense de la liberté de la presse ont appelé les gouvernements à mettre en place des réglementations internationales strictes régissant l'utilisation et le commerce des logiciels espions. La protection de la vie privée des journalistes et de la confidentialité de leurs sources ne se limite pas à la protection de leurs droits individuels : elle est vitale pour la survie du journalisme d'investigation. Cette protection est également indispensable au maintien du rôle de la presse en tant que gardienne de l'intérêt public dans les sociétés démocratiques. Sans action décisive, la propagation incontrôlée des logiciels espions menace d'éroder l'un des piliers fondamentaux de la démocratie : une presse libre, indépendante et intrépide.

Barry McCaffrey et Trevor Birney : dénoncer les collusions au sein de la surveillance d'État

Pendant l'été 2018, les journalistes de Belfast Barry McCaffrey et Trevor Birney ont été arrêtés à l'aube par des policiers armés et leur matériel de diffusion ainsi que leurs archives ont été confisqués. Ils ont appris plus tard qu'ils avaient été surveillés par trois corps de police britanniques pendant plus d'une décennie. « Cela n'est pas censé se produire ici », a déclaré McCaffrey. C'est censé se produire en Russie ou dans une junte sud-américaine». *L'opération Yurta*, comme la police a appelé le raid contre les journalistes, a été mise en place pour trouver la source qui avait divulgué un document top secret lié à un massacre sectaire en Irlande du Nord.

Le 18 juin 1994, dans le village de Loughinisland, au sud de Belfast, des membres du groupe loyaliste (protestant) *Ulster Volunteer Force* ont fait irruption dans un pub rempli de supporters de football qui suivaient la performance de la République d'Irlande à la Coupe du monde. Tirant au fusil d'assaut, ils ont tué six personnes et en ont blessé cinq. Bien que les autorités aient assuré qu'aucune piste ne serait négligée pour retrouver les tueurs, aucune poursuite n'a été engagée.

En 2017, à l'aide d'images d'archives et d'entretiens contemporains, *No Stone Unturned*, un film documentaire d'Alex Gibney, sur lequel McCaffrey et Birney avaient travaillé, a rouvert l'enquête sur le massacre de Loughinisland. Reposant principalement sur une fuite du rapport du Médiateur de la police pour l'Irlande

134. Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF), « How far does Article 4 of the European Media Freedom Act go in banning state surveillance of journalists? », https://cmpf.eui.eu/emfa-and-state-surveillance-of-journalists/
135. Center for Democracy & Technology, « Civil Society Calls on the Polish Presidency to Lead the EU in Combating Spyware Abuse », https://cdt.org/insights/civil-society-calls-on-the-polish-presidency-to-lead-the-eu-in-combating-spyware-abuse/

du Nord, il nomme et filme les meurtriers présumés et explore une époque où, comme l'écrit Trevor Birney dans son livre *Shooting Crows*, « les lignes entre les paramilitaires loyalistes et les forces de sécurité étaient floues ». Cette affaire présente des similitudes avec l'enquête sur le journaliste du *Sunday World* Martin O'Hagan, assassiné le 28 septembre 2001 à Lurgan, en Irlande du Nord. Vingt-trois ans après son assassinat brutal, les meurtriers de Martin O'Hagan n'ont toujours pas été traduits en justice. Depuis longtemps, il est suspecté que les commanditaires de son assassinat étaient des informateurs de police rémunérés, proches de la *Force volontaire loyaliste* (LVF).[136]

Avant la sortie du film, ils ont fait part de leurs conclusions au Service de police d'Irlande du Nord (PSNI), s'attendant à une nouvelle enquête, mais l'instinct du PSNI n'était pas de poursuivre les tueurs sectaires, mais de traquer l'auteur de la fuite du rapport. Les communications de McCaffrey ont été étroitement surveillées et, en août 2018, des agents armés ont pris d'assaut les domiciles des journalistes à l'aube. McCaffrey et Birney ont ensuite été détenus pendant 12 heures.

Une fois libérés, les policiers espéraient que les journalistes téléphoneraient immédiatement à leur source, révélant ainsi son identité. Ils ont été déçus. McCaffrey maintient qu'il a reçu le rapport de manière anonyme. Par la suite, le plan visant à identifier le lanceur d'alerte a échoué de manière spectaculaire. Une injonction accordée par un juge peu après les arrestations a empêché la police d'examiner le matériel informatique confisqué et les archives des émissions. Ensuite, aidés par le *National Union of Journalists UK and Ireland* (NUJ), McCaffrey et Birney se sont attaqués à la légalité des mandats de perquisition qui avaient permis leur arrestation. « Cet examen a joué un rôle essentiel dans la découverte de l'utilisation abusive des pouvoirs de surveillance du PSNI à l'encontre des journalistes », a déclaré Séamus Dooley, secrétaire général adjoint de la NUJ.[137]

En 2020, le Lord Chief Justice d'Irlande du Nord, Sir Declan Morgan, a annulé les mandats de perquisition, réprimandé la police et ordonné le versement d'une indemnité de 875 000 livres sterling (1 030 000 €).

Une demande d'accès aux documents publics introduite ultérieurement a révélé que les communications téléphoniques de McCaffrey étaient surveillées depuis 2013. Entre 2008 et 2018, il s'est avéré qu'il avait été espionné au moins cinq fois. Les révélations qui en ont découlé ont été encore plus probantes : la police d'Irlande du Nord avait accédé 230 fois aux données téléphoniques de journalistes et a fait de même avec des avocats qui avaient été mis sur écoute 500 fois en 13 ans. Ces révélations ont rappelé la controversée « charte des fouineurs » du Royaume-Uni,[138] la loi sur les pouvoirs d'enquête de 2016, qui accorde aux autorités chargées de l'application de la loi des pouvoirs étendus pour surveiller les citoyens, et en particulier les journalistes.

En juin 2024, le directeur du PSNI, John Boucher, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'affaire par un avocat indépendant, Angus McCullough KC. Il n'aura toutefois pas le pouvoir de contraindre d'anciens policiers à témoigner.

À ce jour, les journalistes sont les seules personnes à avoir été arrêtées en lien avec le massacre. « L'État britannique reste tellement préoccupé par l'émergence du tableau réel de la collusion systématique et du rôle des forces de sécurité dans la mort de tant de victimes qu'il a introduit le *Legacy Act* au printemps 2024 pour fermer l'accès à la vérité et à la justice »,[139] conclut Trevor Birney dans *Shooting Crows*.

Le 17 décembre 2024, le Tribunal des pouvoirs d'enquête de Londres a jugé que le PSNI, ainsi que la Police métropolitaine, les avaient illégalement surveillés pour identifier leurs sources. Cette décision est entrée dans l'histoire du droit britannique car elle a été interprétée comme confirmant le droit légal des journalistes à protéger leurs sources et comme renforçant les protections des médias contre la surveillance physique directe.

136. Alerte 'Impunité pour le meurtre du journaliste Martin O'Hagan en 2001', https://go.coe.int/CEccA
137. Alerte 'Instruction secrète sur la surveillance soupçonnée des journalistes Trevor Birney et Barry McCaffrey', https://go.coe.int/in0Zu
138. Alerte 'Le projet de loi britannique sur la surveillance menace la protection des sources journalistiques', https://go.coe.int/4J3Nt
139. Trevor Birney, *Shooting Crows*, p. 307.

Protéger le journalisme : indépendance, conditions équitables et droit du travail

Dans une société démocratique, il est essentiel que les journalistes travaillent indépendamment de toute influence politique, commerciale ou du secteur privé. Cette indépendance dépend de l'existence de conditions de travail décentes, de solides protections contre les menaces juridiques, de l'autonomie éditoriale par rapport aux propriétaires des médias et aux entités politiques, et de la liberté pour les journalistes de s'organiser au sein de syndicats ou d'associations professionnelles.

O'Hanian (États-Unis) / Cartooning for Peace

Cependant, les organisations représentatives ne sont pas toujours consultées de manière adéquate lors de réformes majeures qui affectent de manière significative le financement des médias[140] et leur gestion.[141] La transformation de la télévision publique slovaque et la réforme de la gestion du radiodiffuseur public espagnol, *Radio Televisión Española* (RTVE), en sont des exemples.[142]

Dans certains cas, des mesures coercitives visent directement ces organisations. Par exemple, après avoir été qualifiée d'« organisation extrémiste » en 2023, l'*Association bélarusse des journalistes* (BAJ) a vu le domaine de son site web supprimé par les autorités bélarusses le 3 janvier 2024.[143]

140. Alerte 'Le gouvernement réduit de 30 % le budget du diffuseur public slovaque RTVS', https://go.coe.int/Adz29
141. Alerte 'Un projet du gouvernement menace l'indépendance du radiodiffuseur public RTVS', https://go.coe.int/xU35y
142. Alerte 'Un projet de décret risque d'affaiblir l'indépendance de l'audiovisuel public', https://go.coe.int/2lNWe
143. Alerte 'Plus de 20 sites d'information mis hors ligne', https://go.coe.int/x38uD

La *Recommandation CM/Rec(2016)4*[144] du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe souligne l'importance du droit du travail et de l'emploi pour protéger les journalistes contre les licenciements arbitraires, les représailles et les conditions de travail précaires qui peuvent les soumettre à des pressions indues et à des compromis éthiques. Toutefois, le *Media Pluralism Monitor* (MPM2024), un rapport du Centre pour le pluralisme et la liberté des médias de l'Institut universitaire européen, met en évidence la négligence des institutions dans la résolution des conditions précaires.[145] Par exemple, en Italie, la principale convention collective pour les journalistes (FIEG-FNSI) est expirée depuis 2016, une situation qui augmente la vulnérabilité des journalistes aux pressions politiques et commerciales. Ainsi que le note le chapitre consacré à l'Italie dans le rapport MPM2024, « ces circonstances augmentent la vulnérabilité des journalistes aux influences extérieures telles que les pressions commerciales ou politiques, en particulier en l'absence de protections et de sécurité solides ».[146]

Selon une étude, seuls quatre des 35 pays européens analysés - le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et la Suède - offrent de bonnes conditions de travail aux journalistes.

Selon MPM2024, seuls quatre des 35 pays européens analysés - le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et la Suède - offrent de bonnes conditions de travail aux journalistes. À l'inverse, en Croatie, au Monténégro et en Roumanie subsistent des conditions de travail particulièrement préoccupantes, où les journalistes qui n'ont pas le statut d'employé officiel ne bénéficient souvent pas de protections sociales adéquates.

Les journalistes locaux et régionaux sont particulièrement désavantagés, percevant souvent des salaires inférieurs et n'ayant qu'un accès limité, voire inexistant, aux mécanismes de sécurité sociale. Cette tendance se reflète dans presque tous les États membres du Conseil de l'Europe et les pays candidats, comme le soulignent le rapport MPM2024 et l'étude *Local Media for Democracy*.[147]

Le rapport met également en évidence les disparités régionales en matière de conditions de travail. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, en particulier en Bulgarie, en Hongrie et en Serbie, les journalistes locaux et régionaux sont confrontés à des situations plus difficiles que leurs homologues des zones urbaines ou des médias nationaux. Des salaires plus bas, des ressources insuffisantes et un soutien institutionnel minimal exacerbent ces défis, laissant de nombreux journalistes sans les outils ou les protections nécessaires pour remplir efficacement leurs fonctions journalistiques.

Le MPM2024 soulève également des préoccupations concernant l'égalité des sexes dans le secteur des médias. Les femmes journalistes sont touchées de manière disproportionnée par les mauvaises conditions de travail, avec des salaires souvent inférieurs et des possibilités d'avancement limitées. En outre, elles sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement ou de menaces, à la fois en ligne et hors ligne, ce qui décourage encore davantage leur participation à des enquêtes ou à des reportages de premier plan. Il est essentiel de remédier à ces inégalités systémiques pour garantir un paysage médiatique diversifié et inclusif.

Les pigistes et les jeunes journalistes font partie des groupes les plus vulnérables. Le rapport note que leur dépendance à l'égard des contrats à court terme ou du paiement à l'article les expose particulièrement à l'exploitation et à l'insécurité financière. En France, les syndicats ont critiqué l'« uberisation » de la profession, les médias ayant de plus en plus recours à des contrats à court terme, à des dispositifs d'auto-entreprise, à la rémunération par les droits d'auteur et aux stages.[148] Cette tendance se reflète sur la Plateforme pour la sécurité des journalistes, qui a enregistré 28 alertes impliquant des pigistes pour la seule année 2024.

Selon le MPM2024, la précarité du travail journalistique a eu un impact direct sur l'indépendance et la qualité de l'information en Europe. Dans les pays sans garanties de l'emploi suffisantes, les journalistes sont souvent contraints de travailler en qualité d'indépendants ou d'accepter des contrats irréguliers, ce qui les prive d'accès à des protections sociales essentielles telles que les soins de santé, les allocations de chômage ou la sécurité de

144. Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, https://search.coe.int/cm?i=090000168064147b
145. Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (CMPF), « Monitoring media pluralism in the digital era : application of the media pluralism monitor in the European member states and in candidate countries in 2023 », https://cadmus.eui.eu/handle/1814/77028
146. Rapport MPM2024, « Monitoring media pluralism in the digital era. Application of the media pluralism monitor in the European member states and candidate countries in 2023. Country report : Italy », https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/77006/Italy_EN_mpm_2024_cmpf%20%282%29.pdf
147. European University Institute, « Uncovering news deserts in Europe - Risks and opportunities for local and community media in the EU », https://cmpf.eui.eu/wp-content/uploads/2024/02/CMPF_Uncovering-news-deserts-in-Europe_LM4D-final-report.pdf
148. Rapport MPM2024, « Monitoring media pluralism in the digital era. Application of the media pluralism monitor in the European member states and candidate countries in 2023. Country report : France », https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/77001/France_EN_mpm_2024_cmpf.pdf

la retraite. Cette instabilité accroît encore leur vulnérabilité aux pressions extérieures, ce qui compromet leur capacité à exercer leur profession librement et déontologiquement.

Ces résultats soulignent la nécessité urgente pour les États membres et les institutions européennes d'accorder la priorité à la mise en place de solides garanties de l'emploi des journalistes. Le renforcement de ces protections est non seulement essentiel pour le bien-être des professionnels des médias, mais aussi pour préserver la liberté de la presse et garantir l'accès du public à un journalisme indépendant et de qualité.

Thiago (Brésil) / Cartooning for Peace

Deep fake, vraies menaces : le calvaire de Dinko Gruhonjić

Dinko Gruhonjić est professeur associé au département d'études des médias de la faculté de philosophie de Novi Sad (Serbie), directeur de programme de l'Association des journalistes indépendants de Voïvodine et chef du bureau de Voïvodine de Novinska Agencija Beta.

Depuis mars 2024, à la suite de la diffusion d'une vidéo deep fake[149] dans laquelle je semble exprimer une fausse approbation du criminel de guerre oustachi Dinko Šakić, le commandant du camp de concentration de Jasenovac en Croatie pendant la Seconde Guerre mondiale, ma vie est rythmée par des menaces de mort.

La diffusion de la vidéo sur une chaîne Telegram pro-russe a déclenché une avalanche de harcèlement en ligne, qui a dégénéré en menaces de mort livrées à mon domicile, de violence physique perpétrée dans la rue et d'insultes incessantes. En tant que journaliste, universitaire et directeur de programme de l'*Association des journalistes indépendants de Voïvodine (NDNV)*, je me suis toujours efforcé d'informer le public sur les questions relatives aux droits de l'homme et à l'héritage de la guerre dans les Balkans occidentaux. Cependant, mes étudiants sont aujourd'hui menacés et l'université subit d'énormes pressions pour me licencier. Des manifestations ont même eu lieu pour réclamer mon renvoi. S'ajoutent mintenant à ce calvaire, deux plaintes criminelles fondées sur cette vidéo fabriquée de toutes pièces.

En avril, le parti d'extrême droite serbe Zavetnici a déposé la première plainte, m'accusant de « propager et d'inciter à la haine et à l'intolérance raciale, religieuse et nationale ». Peu après, d'autres groupes politiques, dont le mouvement serbe Dveri, le Parti populaire et le mouvement *Je vis pour la Serbie*, ont déposé des plaintes similaires. Des politiciens de haut rang, dont le président serbe Aleksandar Vučić, ont instrumentalisé la vidéo pour me présenter comme un opposant politique, me mettant encore plus en danger, ainsi que ma famille.

Pendant cette période, j'ai reçu des milliers d'insultes chauvines et des centaines de menaces de mort - non seulement dirigées contre moi, mais aussi contre ma famille, y compris d'horribles menaces de viol contre les membres féminins de ma famille. Pendant 15 jours, je suis devenu le « sujet principal » des médias contrôlés par le régime, faisant l'objet d'une véritable « chasse à l'homme ». Pour la première fois en 35 ans de vie à Novi Sad, des inconnus s'en sont pris à moi et m'ont insulté dans la rue, et j'ai fait l'objet de menaces physiques directes. Malgré cela, la police serbe n'a fourni aucune protection.

Mes collègues n'ont pas été épargnés. Ana Lalić Hegediš, présidente de *l'Association des journalistes indépendants de Voïvodine* et journaliste pour le portail d'information *Nova.rs*, a également reçu des menaces de mort, simplement pour avoir assisté au festival Rebedu à Dubrovnik. L'un de ses agresseurs a même violé les conditions de son assignation à résidence, accroissant ainsi le danger auquel elle est confrontée. Bien que ces menaces aient été signalées au bureau du procureur chargé des crimes de haute technologie, peu de choses ont été faites. Grâce au consortium *Media Freedom Rapid Response*, Ana et moi avons bénéficié d'une sécurité privée pendant quatre mois. Nous avons également dû quitter la Serbie à plusieurs reprises pendant une période totale d'un mois et demi.

J'ai toujours été profondément attaché au journalisme, croyant en son pouvoir de révéler la vérité et de promouvoir la justice. Pourtant, à partir d'une simple vidéo truquée, les menaces contre moi et ma famille se sont multipliées bien au-delà du monde numérique. Je n'aurais jamais imaginé que mon engagement en faveur de ces principes m'obligerait à craindre pour ma vie et la sécurité de mes proches dans mon propre pays.

149. Alerte 'Menaces de mort contre les dirigeants de l'Association des journalistes indépendants de Voïvodine, Ana Lalić Hegediš et Dinko Gruhonjić', https://go.coe.int/DBFIK

Pays à suivre

Géorgie : déclin rapide de la liberté de la presse en 2024

En 2024, la Géorgie a connu la plus forte augmentation du nombre d'alertes sur la Plateforme parmi tous les États membres du Conseil de l'Europe, mettant en évidence une détérioration rapide des libertés des médias. Cette régression a éloigné le pays des principes démocratiques et a entravé son intégration dans l'Union européenne.

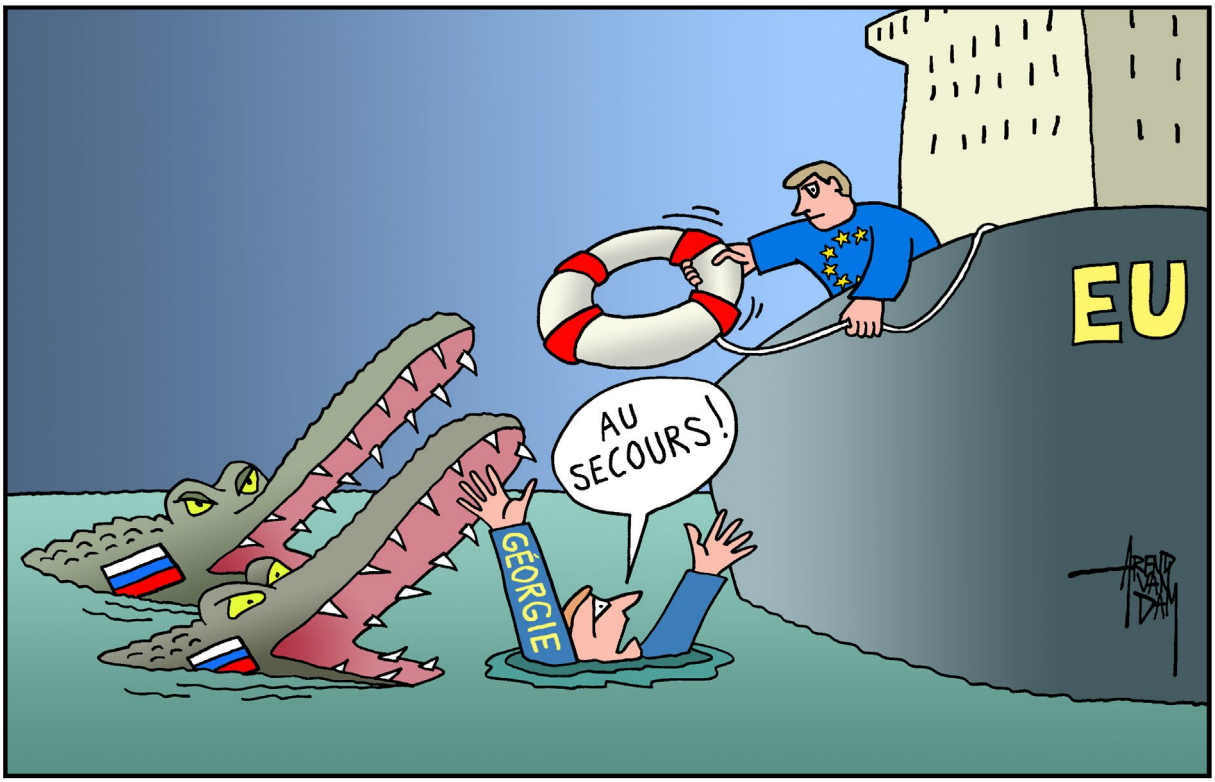

Arend Van Dam (Pays-Bas) / Cartooning for Peace

Une mission d'enquête menée en octobre 2024 par des organisations partenaires a conclu que la liberté de la presse en Géorgie était mise à rude épreuve dans un contexte de montée de l'autoritarisme.[150] La mission a identifié une série de tactiques visant à discréditer et à faire taire les voix dissidentes, en particulier celles des journalistes indépendants.

Le 26 octobre, des élections législatives ont eu lieu à l'issue d'une campagne tendue et très polarisée, entachée de nombreuses accusations de fraude.[151] Alors que le parti au pouvoir, le Rêve géorgien, a déclaré sa victoire, les partis d'opposition, la présidente, les observateurs nationaux et une grande partie de la société géorgienne ont contesté les résultats. Pendant la période préélectorale, la Commission des communications a infligé des amendes à plusieurs chaînes de télévision pro-opposition, dont *Mtavari* TV, pour avoir refusé de diffuser des publicités politiques, y compris des images propagandistes de l'Ukraine déchirée par la guerre.

Le jour des élections, au moins 70 journalistes ont été victimes d'agressions verbales et physiques, d'intimidations et d'entraves à leur travail.

Après les élections, le Premier ministre Irakli Kobakhidze a annoncé la suspension du processus d'adhésion de la Géorgie à l'UE jusqu'en 2028, ce qui a déclenché des manifestations en faveur de l'UE à travers le pays. La violence à l'encontre des journalistes s'est intensifiée au cours de ces manifestations. Fin novembre et début

150. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Conclusions de la mission sur la liberté de la presse en Géorgie », https://go.coe.int/r1FI2
151. Parlement européen, « Georgia at a crossroads : October 2024 parliamentary elections », Briefing 21-10-2024, https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2024)762474

décembre, la police a fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser les manifestants. Plus de 90 professionnels des médias ont fait état d'agressions physiques, d'insultes ou d'obstructions. Le matériel des journalistes a été endommagé, détruit ou confisqué. La plupart des journalistes touchés travaillaient pour des médias indépendants ou critiques à l'égard du gouvernement. Le 7 décembre, Mariam Nikuradze, cofondatrice d'*OC Media,* a été placée sur une liste de personnes recherchées par les autorités géorgiennes après avoir couvert les manifestations nocturnes à Tbilissi.[152] Le 12 décembre, les groupes de défense de la liberté de la presse ont exprimé conjointement leur inquiétude face à la violence visant délibérément les journalistes dans les rues de Tbilissi.[153]

Le 29 décembre, le parti *Rêve géorgien* a investi l'ancien joueur de football Mikhail Kavelashvili en tant que président, ce qui a déclenché de nouvelles manifestations devant le Parlement à Tbilissi. Ces manifestations se sont poursuivies jusqu'en 2025, avec des appels à de nouvelles élections et à la libération des manifestants détenus.

Restrictions législatives et intimidation. La loi *sur la transparence de l'influence étrangère*[154] restreint la liberté d'expression et entrave le fonctionnement des médias indépendants. La loi impose aux organisations qui reçoivent plus de 20 % de leurs revenus de sources étrangères de s'inscrire sur une liste publique d'« agents d'influence étrangère » et de soumettre des déclarations financières détaillés. Le non-respect de ces obligations est passible de lourdes amendes. La loi s'applique aux médias de langue géorgienne, aux organisations non gouvernementales et à d'autres entités, et suscite de vives critiques en raison de sa similitude avec la loi punitive russe de 2012 sur les agents étrangers. Les journalistes qui ont couvert les rassemblements contre la loi ont été confrontés à de la violence de la police anti-émeute, à des campagnes de diffamation, à des menaces et au saccage de leurs bureaux.

Le 9 octobre 2024, la Cour constitutionnelle a admis les requêtes contestant la loi, qui alléguaient que cette dernière viole les dispositions constitutionnelles sur l'intégration européenne. Les partenaires de la Plateforme ont exhorté les autorités géorgiennes à retirer l'intégralité de la législation.

La promulgation de la loi sur « les valeurs familiales et la protection des mineurs » en décembre 2024 est une autre source d'inquiétude. Inspirée de la législation russe anti-LGBTQ+ de 2013, cette loi interdit la représentation des relations homosexuelles dans les médias, les publicités et les œuvres culturelles, ainsi que les événements publics promouvant des identités ou des relations de genre non traditionnelles. Cette loi constitue une menace importante pour la liberté d'expression et les droits de l'homme.[155]

Les journalistes en exil sont pris pour cible. La Géorgie, autrefois considérée comme un lieu sûr pour les journalistes en exil, est devenue de plus en plus périlleuse. Le journaliste azerbaïdjanais Afgan Sadigov[156] a été arrêté en novembre 2024 et risque d'être extradé vers l'Azerbaïdjan.[157] Les journalistes se voient désormais refuser l'entrée dans le pays plus fréquemment, avec des cas récents concernant le journaliste tchèque Ray Baseley,[158] le journaliste bélarusse Andrei Mialeshka, le journaliste arménien Arsen Kharatyan,[159] et le photojournaliste Stephan Goss.[160]

Le déclin rapide de la liberté de la presse en Géorgie, marqué par une escalade de la violence à l'encontre des journalistes, une législation restrictive et de l'ingérence politique, témoigne d'une dérive inquiétante des principes démocratiques et de l'intégration européenne. Le recours croissant du gouvernement à des tactiques d'intimidation juridique et physique, associé à des mesures législatives imitant les modèles autoritaires, a créé un environnement hostile au journalisme indépendant. Une action urgente est nécessaire pour inverser ces tendances, protéger les libertés des médias et mettre en œuvre les engagements de la Géorgie à l'égard des valeurs démocratiques et les aspirations européennes.

Italie : ingérences politiques et menaces juridiques contre le journalisme

En Italie, bien que le nombre d'alertes ait diminué en 2024 par rapport à l'année précédente, la situation devient de plus en plus critique pour les journalistes, les médias de service public et les médias indépendants.

152. OC-Media, « OC Media founder Mariam Nikuradze 'on police wanted list' », https://oc-media.org/oc-media-founder-mariam-nikuradze-on-police-wanted-list/
153. Resource Centre on Media Freedom in Europe, « Urgent call on the European Union to react to the critical press freedom situation in Georgia », https://www.rcmediafreedom.eu/News/Urgent-calal-on-the-European-Union-to-react-to-the-critical-press-freedom-situation-in-Georgia
154. Alerte 'Un projet de loi requiert l'enregistrement des médias recevant des financements internationaux en qualité d'« agents étrangers »', https://go.coe.int/TWbvB
155. Alerte 'Un projet de loi sur les valeurs familiales envisage d'interdire la « propagande LGBT » dans les médias', https://go.coe.int/BJ9fn
156. Alerte 'Le journaliste azerbaïdjanais Afgan Sadigov arrêté à la demande de l'Azerbaïdjan', https://go.coe.int/05Ws1
157. OC-Media, « Tbilisi Court rules in favour of extraditing jailed Azerbaijani journalist », https://oc-media.org/tbilisi-court-rules-in-favour-of-extraditing-jailed-azerbaijani-journalist/
158. Alerte 'Le journaliste tchèque Ray Baseley interdit d'entrée en Géorgie', https://go.coe.int/wwxSL
159. Alerte 'Les professionnels des médias Andrei Mialeshka et Arsen Kharatyan refusés d'entrée en Géorgie', https://go.coe.int/7aRRN
160. Mise à jour de l'alerte 'Le journaliste tchèque Ray Baseley interdit d'entrée en Géorgie', https://go.coe.int/wwxSL

Les problèmes sous-jacents identifiés en 2023, y compris les alertes concernant l'indépendance de la télévision publique, ne sont toujours pas résolus. Les autorités n'ont pas encore répondu aux alertes de 2023 concernant les nominations politiques à la RAI[161] et l'annulation de l'émission de Roberto Saviano.[162]

En 2024, sur la Plateforme du Conseil de l'Europe, l'Italie a fait l'objet d'une alerte systémique portant sur sa législation en matière de diffamation,[163] , ainsi que de quatre alertes concernant des agressions physiques contre des journalistes et trois alertes relatives au harcèlement et à l'intimidation.

Dans un contexte de recul de la liberté des médias, le réseau Media Freedom Rapid Response, qui regroupe six organisations de défense de la liberté des médias et des journalistes, a mené une mission urgente les 16 et 17 mai 2024. Leur rapport, publié le 29 juillet 2024,[164] propose une analyse des trois problématiques les plus urgentes identifiées :

- l'ingérence politique sans précédent dans le service public de radiodiffusion RAI ;
- le harcèlement juridique exercé par des membres du gouvernement à l'encontre des journalistes critiques ;
- l'acquisition potentielle de l'agence de presse AGI par le député Antonio Angelucci, membre du parti d'extrême droite *Lega*, qui contrôle déjà plusieurs grands journaux.

Le rapport MPM2024 souligne également les inquiétudes concernant l'indépendance des médias de service public en Italie.[165] Dans ses conclusions, le rapport fait référence à des « signaux inquiétants concernant la condition des journalistes et leur vulnérabilité aux pressions et aux menaces. Les réformes en cours des lois pénales sur la diffamation et les garanties juridiques contre les SLAPP contribuent à ce risque, aggravé par l'augmentation des poursuites pénales et civiles à l'encontre les journalistes, y compris de la part de représentants du gouvernement. L'instabilité économique et l'insuffisance des protections pour les jeunes professionnels des médias exacerbent les risques pour la sécurité des journalistes, tandis que les débats sur les restrictions de l'accès à l'information judiciaire persistent ».

Le rapport MPM2024 souligne que la loi de finances 2024 a réduit la redevance d'abonnement à la télévision pour un usage privé de 90 € à 70 €, « soulevant des questions supplémentaires sur l'adéquation du financement public et, par conséquent, sur l'indépendance de la RAI ».

Le 7 novembre 2024, lors d'une audition organisée par la sénatrice Barbara Floridia au Sénat italien,[166] Le directeur général de l'Union européenne de radio-télévision, Noel Curran, a dénoncé le financement insuffisant de la RAI : « Les médias de service public doivent recevoir un financement adéquat pour remplir leurs rôles démocratiques, économiques, sociaux et culturels cruciaux », a-t-il déclaré. « Le financement de la RAI n'a augmenté que de 3 % entre 2019 et 2023, dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des coûts de production en Europe. Et la redevance italienne est actuellement l'une des plus faibles au sein de l'UE. Seuls la Grèce et le Portugal se classent plus bas. Par conséquent, la croissance du financement de la RAI sur cinq ans a été nettement inférieure à l'augmentation moyenne de 11 % du financement nominal enregistrée par les autres médias de service public européens ».

La combinaison de l'influence politique sur la radiodiffusion publique et de l'utilisation stratégique des procès en diffamation pose un sérieux défi à la liberté des médias en Italie. Les groupes de défense de la liberté de la presse réclament des protections plus solides afin de préserver l'indépendance journalistique et d'empêcher les tactiques d'intimidation juridique de nuire aux reportages critiques.

Slovaquie : la liberté des médias en danger

2024 a été une année agitée pour les journalistes slovaques, car le gouvernement, en place depuis octobre 2023, a pris des mesures pour affirmer son contrôle sur les médias publics et menacer les journalistes de sanctions. Cela s'est produit dans une atmosphère hautement toxique qui persiste depuis la tentative d'assassinat du Premier ministre Robert Fico le 15 mai.

161. Alerte 'Le changement de direction de la RAI et les nominations en cascade qui ont suivi révèlent la mainmise du gouvernement sur la radiodiffusion publique', https://go.coe.int/8afns
162. Alerte 'Une émission de la RAI déprogrammée à la demande de partis politiques', https://go.coe.int/efllq
163. Alerte 'Défaut de protection adéquate de la liberté des médias par la législation en vigueur en matière de diffamation', https://go.coe.int/4yZPq
164. Rapport de mission du MFRR, « Silencing the Fourth Estate : La dérive démocratique de l'Italie », https://europeanjournalists.org/blog/2024/07/29/mission-report-silencing-the-fourth-estate-italys-democratic-drift/
165. Rapport MPM2024, « Monitoring media pluralism in the digital era. Application of the media pluralism monitor in the European member states and candidate countries in 2023 », https://cadmus.eui.eu/handle/1814/77028
166. Intervention au Sénat italien : « Le sfide del servizio pubblico : convegno in Sala Zuccari », https://www.senato.it/attualita/archivio-notizie?nid=92650

Depuis le début de l'année, l'avenir de la radiodiffusion publique est au cœur de la lutte pour l'indépendance des médias. Le Parlement a imposé une réduction de 30 % du budget de la *Radio et télévision slovaque (RTVS*),[167] le ramenant de 0,17 % du PIB en 2022 - lorsque le financement direct de l'État a remplacé la redevance - à 0,12 % en 2024. Le ministère de la culture a ensuite fait des propositions visant à dissoudre RTVS et à la remplacer par la *Télévision et radio slovaques (STVR*), une nouvelle entité établie en vertu d'une loi sur la radiodiffusion qui est entrée en vigueur le 1er juillet. Malgré les avertissements des groupes de défense de la liberté des médias [168], qui craignaient que la loi ne permette au gouvernement de prendre le contrôle des médias publics, et les inquiétudes exprimées par Věra Jourová, alors vice-présidente de la Commission européenne, la loi a été adoptée. Ce changement a permis au gouvernement d'écarter le directeur et les cadres supérieurs de RTVS et de les remplacer par des alliés politiques.

La tension monte depuis des mois, les principaux responsables politiques accusant les médias indépendants de publier des mensonges et les menaçant régulièrement de prendre des mesures à leur encontre. Après l'attaque contre le Premier ministre, plusieurs hommes politiques, dont le chef du *Parti national slovaque* Andrej Danko, ont rejeté la faute sur les médias et ont déclenché une vague de menaces à l'encontre des journalistes.[169] Danko a déclaré que les médias avaient « du sang sur les mains ». Malgré une motion parlementaire appelant au calme, les tensions restent vives, et nombreux journalistes ont fait part de leur crainte d'être publiquement identifiés et d'être exposés à des risques accrus. Le Premier ministre Fico a renforcé ces craintes en qualifiant les médias de « bâtards sanguinaires » et en menaçant de créer un nouveau bureau des médias chargé de superviser le travail des journalistes.[170]

L'angoisse ambiante est amplifiée par l'absence de poursuites à l'encontre du cerveau des meurtres du journaliste Ján Kuciak et de sa fiancée, Martina Kušnírová. Cette situation est aggravée par la dissolution par le gouvernement du Parquet spécial, qui était chargé de poursuivre les responsables de ces crimes.[171]

En septembre 2024, le Premier ministre Fico a engagé un procès contre Peter Bárdy,[172] rédacteur en chef d'*Aktuality.sk*, et sa maison d'édition, réclamant 200 000 € (100 000 € à chacun) pour l'utilisation de sa photographie dans le livre *Fico : Obs*édé du pouvoir. Bien que les cas de SLAPP soient relativement rares en Slovaquie, cette action en justice souligne la nécessité urgente pour le gouvernement d'introduire une législation contre les SLAPP solide et de s'abstenir d'utiliser de telles mesures juridiques abusives.

Le gouvernement a également proposé de restructurer le Conseil des services de médias, qui régule les médias. Le plan prévoit de réduire le rôle du Conseil et d'introduire un organe statutaire composé d'une seule personne, nommée par le gouvernement, pour prendre les décisions. Cette proposition,[173] présentée comme une mesure de mise en œuvre de l'EMFA, étendrait le contrôle du gouvernement sur l'autorité de régulation, et contredirait directement les principes fondamentaux de l'EMFA.

Le pluralisme des médias a été menacé lorsque le groupe d'investissement Penta, proche du gouvernement, a élargi son portefeuille de médias en acquérant le grand quotidien *Nový Čas*. Cet achat a conféré à Penta un quasi-monopole sur le marché des tabloïds, tandis que les médias indépendants continuent de subir la baisse des recettes publicitaires et à faire face à des obstacles à l'accréditation. Des allégations de pressions politiques sur la principale chaîne d'information privée *Markíza TV* ont déclenché des protestations du personnel contre ce qui a été perçu comme des tentatives d'affaiblir l'indépendance éditoriale.Le gouvernement a aussi ouvertement évité les médias indépendants, en refusant des interviews, en ignorant des questions et en rejetant des demandes d'information, tout en collaborant avec des médias « alternatifs » largement considérés comme des diffuseurs de désinformation. Cette approche empêche les journalistes de faire leur travail, porte atteinte au droit du public à l'information et affaiblit la responsabilisation du gouvernement.

Il existe toujours en Slovaquie un secteur des médias indépendants fort et résistant malgré les défis actuels. Cependant, au lieu de favoriser un environnement sûr et propice permettant aux journalistes de travailler librement, les actions du gouvernement slovaque sérieusement sapé l'indépendance des médias. Cette situation constitue un défi majeur pour l'UE dans son engagement à protéger la liberté des médias et à défendre les valeurs démocratiques.

---

167. Alerte 'Le gouvernement réduit de 30 % le budget du diffuseur public slovaque RTVS', https://go.coe.int/Adz29
168. International Press Institute, « Call for withdrawal of Slovakia's repressive broadcast law », https://ipi.media/slovakias-repressive-broadcast-law-call-for-withdrawal/
169. Article 19, « Slovakia : Cease attacks on journalists and satirists amid growing tensions », https://www.article19.org/resources/slovakia-cease-attacks-on-journalists-satirists-growing-tensions/
170. Alerte 'Le Premier ministre attaque verbalement des journalistes et les menace lors d'une conférence de presse', https://go.coe.int/gaOU9
171. Communiqué du MFRR, « Slovakia : Lack of justice for Kuciak and Kušnírová's assassination exacerbated by growing attacks on press freedom », https://ipi.media/slovakia-lack-of-justice-for-kuciak-and-kusnirovas-assassination-exacerbated-by-growing-attacks-on-press-freedom/
172. Alerte 'Le Premier ministre poursuit le rédacteur en chef et l'éditeur d'Aktuality.sk en justice pour l'utilisation d'une photo', https://go.coe.int/7w7mm
173. Projet de loi modificative de la loi n° 262/2022 relative aux services de médias et portant modification et additions à certaines lois (loi relative aux services de medias), https://www.slov-lex.sk/elegislativa/legislativne-procesy/SK/PI/2024/296

Donnelly (États-Unis) / Cartooning for Peace

Sections institutionnelles

Conseil de l'Europe : renforcer l'engagement au niveau national

Le 18 septembre 2024, Alain Berset, de nationalité suisse et ancien président de la Confédération, a pris ses fonctions de secrétaire général du Conseil de l'Europe pour un mandat de cinq ans.[174] Plus tôt dans l'année, l'Irlandais Michael O'Flaherty a été élu Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, pour un mandat de six ans à compter du 1er avril.[175]

Le Conseil de l'Europe a accordé une attention particulière et investi des ressources importantes tout au long de l'année dans la campagne « *Journalists Matter* », qui vise à sensibiliser les gouvernements, les citoyens et les journalistes au rôle que joue la sécurité des journalistes dans la défense de la démocratie, et à demander la mise en oeuvre d'obligations positives, y compris des plans d'action.

Toutefois, au moment de la rédaction du présent rapport, certains États membres n'avaient pas encore mis en place de points focaux ou fourni suffisamment d'informations, ce qui témoigne de la lenteur des réactions ou d'un manque d'engagement à l'égard des objectifs de la campagne. D'autres États ont partagé des informations sur des mesures préexistantes de protection des journalistes, mises en œuvre avant le lancement de la campagne.

Coopération accrue. Deux réunions avec les partenaires de la Plateforme ont eu lieu au cours de l'année - l'une avec le Secrétariat et l'autre avec les points focaux - soulignant la nécessité d'un engagement mieux coordonné pour obtenir de bons résultats au cours de la deuxième année de la campagne, qui se concentre sur le pilier « Poursuites ». Le renforcement des initiatives nationales profiterait grandement à la campagne. Les partenaires de la Plateforme pourraient suivre et soutenir ces efforts par le biais de rapports et d'actions de sensibilisation, tandis que la collaboration avec le personnel de l'Union européenne et de l'OSCE travaillant sur des initiatives en faveur de la sécurité des journalistes pourrait également être renforcée.

Les évaluations critiques des mesures et des plans proposés par les points focaux ou les structures nationales existantes sont essentielles. Ces évaluations devraient viser à aligner les cadres nationaux sur la *Recommandation sur la sécurité des journalistes (2016)* du Conseil de l'Europe et son guide de mise en œuvre. En outre, l'évaluation de la confiance des journalistes locaux dans les points focaux et les comités nationaux fournirait des informations précieuses sur l'efficacité de la campagne et ses objectifs à long terme.

Une conférence thématique sur l'amélioration du respect par les États membres des normes et standards relatifs aux enquêtes et aux poursuites des crimes contre les journalistes aura lieu au Luxembourg en 2025. Cet événement servira également de plateforme pour une troisième réunion des points focaux nationaux.

Reconnaissance et soutien de la Plateforme. Les partenaires de la Plateforme ont continué à s'engager auprès du « *Groupe d'amis du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias à Strasbourg* ».

Le 2 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, le groupe a publié une déclaration reconnaissant la Plateforme comme « un outil essentiel pour la prévention et la réparation des menaces et violences graves à l'encontre des journalistes ». La déclaration appelle les Etats membres à « prendre au sérieux les alertes de la Plateforme et à fournir des réponses substantielles dans les délais impartis... [et à] utiliser les alertes de la Plateforme comme un outil pratique pour identifier et traiter les sujets de préoccupation ».[176]

Une recommandation anti-SLAPP ambitieuse. Le 5 avril, le Comité des Ministres a approuvé la Recommandation du Conseil de l'Europe sur les SLAPP. Ce texte non contraignant a été salué par la société civile pour ses mesures larges et ambitieuses qui, si elles sont effectivement mises en œuvre, pourraient réduire de manière significative le préjudice causé par les poursuites vexatoires visant les journalistes dans toute la région. La recommandation fournit des indicateurs clairs de ce qui constitue un SLAPP, un renforcement des dispositions relatives à l'indemnisation des dommages et des dispositions relatives aux mécanismes de rejet anticipé.

174. « Alain Berset élu Secrétaire Général du Conseil de l'Europe », https://www.coe.int/fr/web/portal/-/alain-berset-elected-secretary-general-of-the-council-of-europe
175. « Michael O'Flaherty élu Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe », https://www.coe.int/fr/web/portal/-/michael-o-flaherty-elected-council-of-europe-commissioner-for-human-rights
176. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Déclaration conjointe du Groupe d'amis du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias », https://go.coe.int/kG1Dq

La recommandation a été élaborée avec la contribution des partenaires de la Plateforme et de la société civile, ainsi que du comité d'experts sur les SLAPP. En tant que texte juridiquement non contraignant, elle implique moins d'engagement politique que la directive anti-SLAPP de l'UE, bien qu'elle propose des dispositions plus ambitieuses. Les défenseurs de la liberté de la presse ont exhorté les États membres de l'UE à intégrer également les mesures rigoureuses de la recommandation dans leur transposition de la directive.

Faire progresser la coordination au sein du Conseil de l'Europe. Au début de l'année 2023, le *Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI*) a été transféré de la Direction générale des Droits Humains et de l'État de Droit à la Direction générale de la Démocratie et de la Dignité Humaine afin de faciliter une coordination interne plus efficace. Les partenaires de la Plateforme ont exprimé leur volonté de contribuer activement à une planification et une coordination efficaces entre eux et le CDMSI, notamment autour de la campagne « *Journalists Matter* ».

Intelligence artificielle. Le 17 mai 2024, le Comité des ministres a adopté la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Convention établit un cadre juridique pour répondre aux défis éthiques, juridiques et relatifs aux droits humains posés par l'IA, en mettant l'accent sur la sauvegarde de la responsabilité démocratique et de l'État de droit dans la région du Conseil de l'Europe. La Convention demande que les systèmes d'IA respectent la liberté d'expression et évitent les effets néfastes sur la protection des données ou la surveillance.

Kal (États-Unis) / Cartooning for Peace

Union européenne : mettre en œuvre les réformes concernant la liberté de la presse

Les élections européennes de 2024, qui se sont déroulées du 6 au 9 juin, se sont traduites par un soutien accru aux groupes politiques populistes dans toute l'Europe, marquant un glissement politique vers la droite au sein du Parlement européen. Cette évolution participe au climat politique de plus en plus fragmenté à Bruxelles, interrogeant sur la capacité future de l'UE à contrer l'impact des politiques populistes sur la vie démocratique européenne.

Ursula von der Leyen, qui s'était engagée en faveur de la liberté de la presse lors de son précédent mandat, a été réélue présidente de la Commission européenne jusqu'en 2029. Dans sa nouvelle Commission, von der Leyen a nommé l'Irlandais Michael McGrath au poste de commissaire chargé de la démocratie, de la justice et de l'État de droit, et la Finlandaise Henna Virkkunen au poste de vice-présidente exécutive chargée de la souveraineté technologique, de la sécurité et de la démocratie.

Dans leurs lettres de mission, tous deux se sont vu confier d'importants dossiers afin de continuer à superviser et à développer les mesures existantes de l'UE – mises en place par la précédente vice-présidente chargée des valeurs et de la transparence, Věra Jourová - pour améliorer la liberté des médias et résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les journalistes.[177] Tous deux ont été chargés de veiller à la bonne mise en œuvre de l'EMFA, un important règlement de l'UE visant à préserver le pluralisme, l'indépendance et la liberté des médias dans les États membres. McGrath s'est également vu confier des responsabilités supplémentaires, notamment le développement des travaux de la recommandation de la Commission européenne sur la sécurité des journalistes (2021), la supervision de la mise en œuvre des normes anti-SLAPP (2022) de la Commission européenne, une directive (juridiquement contraignante) et une recommandation (non contraignante), et le renforcement du rapport de la Commission européenne sur l'État de droit, y compris le développement des liens entre les recommandations du rapport sur l'État de droit et la conditionnalité des fonds. Tous deux superviseront également un « bouclier européen de la démocratie », qui cherchera en partie à lutter contre la manipulation de l'information et l'interférence étrangère. Les partenaires de la Plateforme encouragent la nouvelle Commission à envisager de nouvelles actions dans le cadre du « bouclier européen de la démocratie » afin de sauvegarder une presse libre, pluraliste et indépendante en tant qu'antidote à la lutte contre la manipulation étrangère. Lors de leurs auditions au Parlement, McGrath et Virkunnen ont tenus des propos marquant leur engagement ferme envers leurs nouvelles responsabilités.

Réformes de l'UE. L'EMFA, un règlement historique de l'UE, est entré en vigueur en mai 2024, les États membres étant tenus de mettre pleinement en œuvre ses dispositions d'ici août 2025.

Le règlement vise à traiter des questions telles que la concentration des médias, l'ingérence politique, la surveillance, les menaces pesant sur les médias de service public et les défis économiques auxquels sont confrontés les journalistes. Alors que les partisans du règlement réfléchissent à comment veiller à sa mise en œuvre, des inquiétudes subsistent quant à son application, en particulier dans les États membres où la mainmise sur les médias est profondément ancrée ou qui présentent des lacunes systémiques en matière d'État de droit. Des craintes existent quant à la possibilité que certains gouvernements tentent de contourner ses dispositions. Ces préoccupations exercent désormais une pression accrue sur la Commission européenne pour qu'elle suive de près l'application du règlement, qu'elle examine l'application du règlement dans le cadre du rapport sur l'état de droit et qu'elle utilise la boîte à outils de l'état de droit de la Commission européenne, qui comprend d'éventuelles procédures d'infraction.

Le 10 juillet, la Hongrie a saisi la Cour européenne de justice pour contester le règlement européen sur la liberté des médias. Ce recours était en cours d'examen au moment de la rédaction du présent rapport.

La directive anti-SLAPP est également entrée en vigueur en mai 2024, avec un délai de transposition fixé à mai 2026. Des groupes de la société civile ont exhorté les États membres à adopter des mesures législatives et non législatives rigoureuses, en intégrant également des dispositions de textes non contraignants connexes, tels que la recommandation anti-SLAPP de 2022 de la Commission européenne et la recommandation anti-SLAPP de 2024 du Conseil de l'Europe.

La directive, qui couvre les affaires civiles transfrontalières, devrait fournir divers degrés de protection juridique aux journalistes et a été symbolique en faisant de cette question une priorité politique pour l'UE, attirant l'attention des États membres sur leurs actions au niveau national. En tant que directive européenne, la transposition de la directive par les États membres de l'UE, un processus par lequel ils élaborent leurs propres lois pour répondre aux objectifs du texte juridique, pourrait conduire à une application incohérente de la directive dans l'ensemble de l'Union. Toutefois, la Coalition CASE s'apprête à en assurer le suivi rigoureux. Le succès de la directive dépendra également de l'interprétation judiciaire des mesures législatives nationales mises en place par les États membres et de la capacité des systèmes judiciaires à s'opposer aux individus ou entités politiques et économiques puissants qui cherchent à réduire les journalistes au silence dans des contextes souvent problématiques ou affaiblis en matière d'État de droit.

Le 3 mai, la Commission européenne a publié l'étude sur la mise en pratique par les États membres de la recommandation sur la protection, la sécurité et *le renforcement des moyens d'action des journalistes,* qui évalue la manière dont les États membres de l'UE ont mis en œuvre la recommandation 2021/1534 sur la protection, la sécurité et le renforcement des moyens d'action des journalistes. La recommandation avait proposé des actions aux États membres, notamment la garantie d'enquêtes et de poursuites efficaces des actes criminels commis contre des journalistes, l'amélioration de la protection des journalistes lors de protestations ou de manifestations, la formation des journalistes et des organes chargés de l'application de la loi, ainsi que le renforcement de la sécurité en ligne des journalistes et le renforcement des moyens des journalistes féminins ou issus de minorités et de ceux qui travaillent sur les questions d'égalité. L'étude a recensé les initiatives identifiées dans les États

177. Commissaires désignés (2024-2029), https://commission.europa.eu/about/organisation/college-commissioners_fr

membres de l'UE visant à mettre en œuvre la recommandation ou à y contribuer et a formulé des recommandations supplémentaires, notamment en proposant un système de suivi. Elle a constaté un nombre croissant d'initiatives dans les Etats membres de l'UE, mais a indiqué que le rythme de mise en place était lent. Il conclut que les systèmes visant à assurer la sécurité des journalistes sont « complexes et fragmentés » et varient d'un État membre à l'autre. L'étude cite de nombreux défis dans le développement du système de suivi dédié à cette recommandation, un manque de mesures spécifiques adoptées au niveau national pour assurer l'enquête et la poursuite des crimes ciblant spécifiquement les journalistes, un manque d'approches structurées pour une réponse rapide et un manque de mécanismes de coopération dédiés à la sécurité en ligne des journalistes. L'étude a fourni une bonne évaluation globale des mesures prises mais n'a pas été accompagnée d'une stratégie claire de suivi de la part de la Commission européenne.

En outre, elle a souvent fourni des informations telles que communiquées par les États membres et n'a sans doute pas reflété pleinement les évaluations critiques de ces mesures que les journalistes et les militants de la liberté de la presse travaillant sur le terrain auraient pu fournir. Lors de son audition en novembre, Michael McGrath, alors commissaire désigné, a déclaré qu'il envisagerait de rouvrir la recommandation sur la sécurité des journalistes afin d'examiner les domaines non traités par le passé et de trouver des moyens de renforcer sa mise en œuvre.

La mise en œuvre du règlement sur les services numériques s'est poursuivie, les principales plateformes et les moteurs de recherche devant soumettre des rapports d'évaluation des risques en décembre 2024. Toutefois, des questions subsistent quant à l'efficacité des mesures d'atténuation proposées pour protéger les journalistes des menaces en ligne.

État de droit et liberté de la presse. La Commission européenne a publié son cinquième rapport annuel sur l'état de droit en juillet 2024, le dernier rapport du mandat de la Commission précédente. Les groupes de la société civile ont salué son ouverture aux recommandations, mais ont souligné la nécessité de disposer de repères plus spécifiques et exploitables pour suivre les progrès accomplis. Au cours de son mandat, la Commission européenne a commencé à publier le calendrier des visites dans les pays et à inclure des recommandations pour chaque chapitre national.

La nouvelle Commission devra maintenant s'attaquer à d'autres problèmes qui n'ont toujours pas été résolus, notamment l'absence de recommandations spécifiques et détaillées qui devraient servir de référence pour le suivi des obligations de l'État et l'amélioration de la coordination avec la société civile tout au long du cycle d'établissement des rapports. La nouvelle Commission sera évaluée selon que ces rapports se traduiront par des améliorations tangibles de la liberté de la presse.

Défis actuels. Les États membres sont restés divisés sur la proposition de règlement relatif aux abus sexuels sur les enfants, qui exigerait des plateformes en ligne qu'elles analysent le contenu et les métadonnées des utilisateurs afin d'y déceler tout élément préjudiciable. Les critiques avertissent que cela pourrait mettre en péril la capacité des journalistes à protéger leurs sources et compromettre le droit à des communications confidentielles.

L'UE a également eu rencontré des difficultés dans la lutte contre l'utilisation abusive de logiciels espions à l'encontre des journalistes. Le règlement européen pour la liberté des médias a introduit des dispositions visant à protéger les journalistes contre la surveillance et le harcèlement qui devraient, en principe, donner aux individus les moyens de signaler les abus et de demander réparation. Les recommandations faites par le Parlement européen aux États membres, dans le cadre du rapport de la commission d'enquête PEGA publié en juin 2023, n'ont pas été suivies d'effet. Le rapport des parlementaires avait examiné l'utilisation de logiciels espions dans les États membres de l'UE, appelé à des enquêtes et à une réforme subséquente des pratiques de sécurité nationale.

Enfin, la Cour de justice de l'Union européenne a poursuivi l'examen de l'affaire opposant le New York Times à la Commission européenne, relative à la non-divulgation de SMS échangés entre la présidente de la Commission, von der Leyen, et le PDG de Pfizer, Albert Bourla, au sujet des contrats relatifs au vaccin COVID-19. En avril 2021, le New York Times a indiqué qu'il avait rencontré des difficultés pour accéder aux messages, que la Commission a déclaré ne pas pouvoir fournir.

Visitez le site de la Plateforme :
https://fom.coe.int

Il y a dix ans, le 2 avril 2015, la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes était lancée avec le soutien de tous les États membres du Conseil de l'Europe. Son objectif : renforcer la protection des journalistes et des autres acteurs des médias, prévenir les attaques à leur encontre et lutter contre l'impunité de ces violations. Lors de son lancement, le Secrétaire Général de l'époque déclarait : « La Plateforme permettra aux organes et institutions du Conseil de l'Europe d'être alertés à temps, de manière plus systématique, et de prendre des mesures opportunes et coordonnées lorsque cela s'avère nécessaire. »

Aujourd'hui, 15 organisations internationales de défense de la liberté de la presse et de la liberté d'expression collaborent activement avec le Conseil de l'Europe pour faire avancer ces objectifs à travers le dialogue, la coopération et l'engagement avec les autorités nationales et les organisations de la société civile. La Plateforme constitue le premier système d'alerte précoce à l'échelle d'un continent, surveillant et traitant les menaces graves pesant sur la liberté des médias, où qu'elles apparaissent. Elle joue un rôle essentiel dans la promotion de solutions concrètes et contribue à renforcer le principe de responsabilité, garantissant ainsi la protection et la promotion de la liberté de la presse dans toute la région.

La Plateforme bénéficie du soutien financier de la Belgique, de Chypre, de l'Estonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la Suisse et du Royaume-Uni.

PREMS 014825

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

plateforme pour la sécurité des journalistes

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE